



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CYCLE DES
HAUTES
ÉTUDES DE LA
CULTURE

CYCLE DES HAUTES ÉTUDES DE LA CULTURE

Session 22-23 - « Les temps de la culture »

Rapport du Groupe 6

Patrimoine et friction des mémoires : les défis renouvelés de la construction d'un héritage culturel commun

RÉFÉRENT : Nathalie BONDIL, Directrice du musée et des expositions de l'Institut du Monde arabe

Gaëlle BRYNHOLE, directrice des affaires culturelles, ville de Noisy-le-Sec

Mathilde FALGUIERE, responsable du département de la photographie, médiathèque du patrimoine et de la photographie

Hélène LEBEDEL-CARBONNEL, conservatrice régionale des monuments historiques adjointe, DRAC Centre- Val de Loire

Bénédicte LORENZETTO, cheffe de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine des Yvelines, DRAC Ile-de-France, ministère de la culture

Paul PETIT, chef de la mission emploi et diffusion de la langue française, délégation générale à la langue française et aux langues de France, ministère de la culture

Avec la participation de Maialen DESPIAUCOURET, étudiante à Sciences Po Paris

Les rapports du CHEC sont le fruit de la réflexion collective de leurs auteurs sans engager, dans leurs constats et propositions, le ministère de la Culture.

Table des matières

Préambule : le défi de travailler en collectif sur la friction des mémoires	5
Introduction	9
I. Patrimoine, mémoire, histoire : quel(s) rapport(s) ?	11
1. Histoire, mémoire et patrimoine	11
1.1. Lieux de mémoire	11
1.2. Ce que le patrimoine n'est plus	13
2. Les voies de l'apaisement / de la réparation : vers une pluralité des discours patrimoniaux.....	16
2.1. D'un discours descendant à un dialogue dynamique.....	16
2.2. Articulation des sphères publiques et privées et renforcement des missions de service public dans le champ du patrimoine.....	18
3. Un universalisme est-il encore possible ?	20
II. Cartographie des mémoires	22
1 - Les zones de frictions.....	23
1.1. Déboulonnages de statues et autres manifestations de contestations dans l'espace public, symptômes d'une remise en cause du discours dominant	23
1.2. Instrumentalisation de l'histoire	25
1.3. Une société qui se saisit du sujet mémoriel en réponse aux frilosités institutionnelles	27
1.4. Formation et médiation de l'histoire : une attente de sources plurielles.....	31
1.5. Une protection au titre des monuments historiques encore insuffisamment représentative ?	33
2. Zones blanches, les silences de l'histoire	36
2.1. La mémoire des personnes minorisées / des minorités.....	37
2.2. La mémoire des communautés silencieuses.....	41
2.3. Les récits alternatifs	43
2.4. Les expressions éphémères : de la nécessaire anticipation des mémoires de demain	45
3. Zones de reconstruction	46
3.1. Le patrimoine culturel immatériel.....	46
3.2. Le patrimoine des femmes : vers un retour du matrimoine ?	47
3.3. Création et nouveaux médias, caisses de résonance de mémoires silencieuses ..	49
3.4. En France, la question des langues : langue française, langues régionales, francophonie	51

III.	Recommandations	57
A/	Diversifier les acteurs : multiplier les regards autour du patrimoine	58
1.	Davantage inclure les citoyens dans les processus de création et de patrimonialisation et la programmation des lieux culturels.....	58
2.	Associer les communautés aux projets qui les concernent et valoriser leur contribution	59
3.	Etablir un collège représentatif de la société dans sa diversité.....	60
3bis.	Mobiliser spécifiquement les jeunes au sein de la société civile	60
4.	Encourager le repérage d'artistes, de créateurs et de professionnels issus de minorités / minorisés	61
5.	Aborder ces problématiques dans le parcours de formation initiale des professionnels du patrimoine	62
6.	Sensibiliser et former l'ensemble des personnels du ministère de la Culture et de ses opérateurs	63
B.	Ouvrir les regards : élargir le champ patrimonial pour le rendre représentatif de la société.....	64
7.	Encourager l'étude, la sélection et la conservation d'artefacts représentatifs de champs patrimoniaux non traités	64
8.	Envisager la diversification des dates de commémorations officielles	64
9.	Créer un appel à projets spécifique pour soutenir des actions sur le sujet de la diversité	64
10.	Renommer les "Journées européennes du patrimoine" en "Journées européennes des patrimoines"	65
C.	Renouveler les outils à même de développer une réelle inclusion	66
11.	Créer un référentiel de bonnes pratiques françaises et internationales sur le sujet avec des cas concrets reproductibles	66
12.	Etablir un guide de rédaction des contenus permettant la prise en compte de la diversité des points de vue et encourager son usage dans la conception et la médiation des contenus	66
13.	Encourager la production de cartes, ou de chronologies, qui prennent en compte la spécificité du public visé.....	67
14.	Encourager la création poétique et artistique au sein de l'exposition, pour souligner que les lectures restent ouvertes	67
15.	Dans les études de public, permettre aux répondants de s'identifier comme membres d'un groupe social déterminé	68
16.	Mettre à profit les recherches archéologiques pour valoriser une histoire plurielle	68
17.	Poursuivre et élargir la réflexion sur la provenance et la restitution des œuvres d'art	68
18.	Encourager la poursuite du débat public pour la construction d'une mémoire commune.....	69

Annexes	71
Liste des entretiens menés.....	71
Retranscription des entretiens sur le sujet de la francophonie	72
Bibliographie.....	76
PUBLICATIONS OFFICIELLES	76
➤ Rapports.....	76
➤ Conventions	77
➤ Chartes.....	77
➤ Enquête / sondage / étude	77
➤ Recueil	78
LIVRES DE REFERENCE	78
ARTICLES	81
➤ Articles de recherche.....	81
➤ Articles d'actualité	82
➤ Tribunes	83
COLLOQUES	83
EXPOSITIONS ET PARCOURS PATRIMONIAUX	84
➤ Expositions / parcours muséographiques	84
➤ Lieux de mémoire.....	85
➤ Catalogue d'expositions	85
ŒUVRES CINÉMATOGRAPHIQUES ET THÉÂTRALES	86
➤ Pièces de théâtre	86
➤ Cinéma.....	86
➤ Documentaire	86
RESSOURCES NUMÉRIQUES	86
➤ Ressources web.....	86
➤ Infolettres	87
➤ Podcasts et émissions de radio	87
➤ Chaînes Youtube, comptes Instagram et canal Twitch	87
Revue d'inspiration : quel traitement du sujet des mémoires hors de France ?.....	88

Préambule : le défi de travailler en collectif sur la friction des mémoires

Il y a un an, lorsque nous avons appris que nous travaillerions sur « la friction des mémoires », nous abordions tous les six cette perspective avec des convictions, certaines connaissances, de l'enthousiasme et une relative sérénité. Nous provenions certes, et c'est une des richesses du Cycle des Hautes Etudes de la Culture (CHEC), d'horizons professionnels variés – collectivité locale, secteur privé, ministère de la Culture et ses opérateurs –, où le patrimoine tenait une place différente – sphère d'expertise pour certains, réalité de terrain, ou encore enjeu de politique publique pour d'autres. Nous avons néanmoins confiance en notre capacité à présenter une synthèse des débats à l'issue de nos recherches, et à nous accorder sur des recommandations concrètes et utiles pour accompagner le ministère dans la prise en compte de cet enjeu que nous considérons tous comme majeur. Nous mesurons aujourd'hui à quel point nous avons sous-estimé la sensibilité et l'importance de cet enjeu et la complexité à s'aligner à la fois sur sa compréhension et sur la méthode pour le traiter.

Une première étape de notre cheminement a été de nous interroger, dès nos recherches préparatoires, sur la valeur de notre point de vue, les membres de ce groupe de travail ne reflétant pas la diversité de la société française contemporaine. Il nous a paru impossible de publier un texte dans le contexte du CHEC qui ne donne pas une place, même minime, à des regards complémentaires. Nous avons réalisé de nombreux entretiens pour nourrir le propos¹ et avons identifié un groupe de « réflecteurs ». Ces personnalités, chercheurs, acteurs publics, artistes (voir encadré ci-dessous) ont lu notre texte dans une version intermédiaire et ont choisi de le commenter, de le compléter ou de contester certains passages. Vous trouverez le point de vue de ces réflecteurs en regard de notre écriture².

Une seconde étape a été franchie lorsque nous avons dû reconnaître que, même entre nous, la simple compréhension des points de vue était difficile, et le consensus inatteignable.

¹ Voir liste des entretiens menés en annexe

² Des encadrés dans le texte permettent de restituer les débats dans le document. Les propos sont parfois attribués à leurs auteurs par la mention de leurs initiales ([commentaire réflecteur XX]), parfois relayés comme point de débat au sein du groupe de travail ([commentaire interne au groupe]). Les éléments du texte auxquels ils réagissent sont surlignés dans le texte.

Nous avons précisément pâti des dynamiques à l'œuvre lorsque les projets de dialogue ou de co-construction sont insuffisamment pensés : temps insuffisamment pris pour l'écoute des positions initiales de chacun ; absence de réflexion sur les vocabulaires utilisés ; autocensure prégnante, des uns sur les sujets dits « techniques », des autres sur les enjeux « sociaux » ; conflictualité déstabilisante car atypique dans ce genre d'exercice ; frontière floue entre l'approche professionnelle et des convictions personnelles parfois très fortes sur ces sujets ; recherche d'un consensus impossible à date.

Parce que ces dissonances nous semblent précisément parler du problème, et également aider à le comprendre et à le dépasser, nous avons choisi de les présenter elles-aussi dans le rapport. Celui-ci se présente en deux parties, qui chacune retranscrit cette « polyphonie ».

Le texte d'analyse a été rédigé à destination des équipes du ministère de la Culture. Nous avons choisi d'y retranscrire dans les marges les réactions des réflecteurs évoqués ci-dessus, mais aussi les points persistants de désaccords en interne. Il est structuré selon une gradation reflétant le degré de résolution.

A cette polyphonie « horizontale » succède une polyphonie « verticale » dans les recommandations, celles-ci s'échelonnant des mieux partagées aux plus dissonantes.

Cette forme atypique est justifiée par un sujet qui, à notre sens, fait saillie par son importance et sa sensibilité. Elle permettra surtout, nous l'espérons :

- une lecture plus stimulante, où s'exposent clairement un point de vue allant souvent de soi pour les professionnels du patrimoine et peut-être pour leur tutelle, et sa critique ;
- de préciser les termes du débat :
 - Suffit-il d'élargir le spectre du patrimoine actuel pour atteindre plus de représentativité, ou faut-il engager une remise à plat fondamentale de la patrimonialisation de notre histoire ?
 - Peut-on penser en termes de dialogue, ou reconnaître un mécanisme de domination ?
 - Défend-on la primauté des approches scientifiques, ou doit-on légitimer les savoirs issus de l'expérience ?
 - Partant, tout le monde peut-il parler de tous les pans de l'histoire, ou certains doivent-ils être nécessairement portés par des représentants de cette histoire ?
 - Où se trouve la légitimité du propos, au sein de collectifs citoyens concernés ou d'une autorité officielle ?
 - Le musée est-il, peut-il être neutre, ou doit-il être un espace engagé ?
 - L'espace public doit-il être le lieu de cette mémoire ou n'est-il qu'accessoire ?

- La confiance dans les institutions est-elle acquise, ou doit-on entendre et réparer la défiance qu'elles suscitent ?
 - Veut-on présenter un point de vue synthétique, ou assumer la coexistence de voix variées ?
 - Le but de la patrimonialisation est-il de produire un consensus, ou d'assumer la conflictualité ?
- et surtout de vous inciter à consacrer le temps qui nous a manqué pour traiter ce sujet essentiel, voire existentiel pour le monde culturel, à identifier les prochaines actions à mener et à vous y impliquer pour faire advenir un patrimoine non-frictionnel.

Finalement, ce texte est un point d'étape, un miroir sur un questionnement et un mouvement en train de se faire, qui vous invite aussi à apporter votre pierre à l'édifice.

Bonne lecture.

Les réflecteurs

Nous avons confié une version intermédiaire de notre texte à des penseurs, artistes, auteurs, élus, acteurs associatifs ou de la société civile aux profils divers. Même si nous avons veillé à un équilibre de genre, d'âge et de mixité des parcours dans la liste initiale des réflecteurs contactés, le temps disponible et les modalités d'échange, voire parfois un sentiment de manque de légitimité, n'ont pas forcément permis à toutes les personnes initialement sollicitées de s'exprimer.

Vous trouverez ici les retours, parfois intégrés directement dans notre texte, parfois mentionnés en regard du texte, de :

- **Nathalie Bondil**, directrice du musée et des expositions de l'Institut du Monde arabe, Paris, qui a eu une position particulière tout au long de ce travail, étant à la fois la référente de notre groupe et une des premières réflectrices mobilisées.

Et également de :

- **William Acker**, juriste, délégué général de l'association nationale des gens du voyage citoyens en France, co-commissaire de l'exposition Barvalo au Mucem,
- **Wiam Berhouma**, maire adjointe déléguée au développement et à la promotion de la culture, à l'éducation populaire et à la transmission de la mémoire - ville de Noisy-le-Sec, professeur d'anglais, collègue Jacques Prévert Noisy-le-Sec
- **Jean Barthelemy Debost**, anciennement chargé de mission, Direction Europe et International, Conseil départemental de la Seine Saint Denis (Bobigny) ; anciennement chargé de mission, Institut des Migrations, CNRS Campus Condorcet (Aubervilliers) ; anciennement directeur Réseau et Partenariats, Musée national de l'histoire de l'immigration Paris
- **Robin Nael**, professeur Associé, Master Mondes Méditerranéens en Mouvement, Université Paris 8 - Vincennes Saint Denis
- **Bruno Ricard**, directeur des Archives nationales, ministère de la Culture
- **Agnès Saal**, haute-fonctionnaire RSO - Cheffe de la mission Expertise culturelle internationale, ministère de la Culture,

Nous les remercions tous de leur temps, de la qualité et la richesse de nos échanges, des références ou documents qu'il nous ont transmis.

Introduction

« On a fait croire à l'Homme contemporain qu'il était arrivé tel quel, aujourd'hui. On pense les choses séparément ; or il y a une histoire commune de l'Humanité. Nous n'en sommes pas responsables, mais nous en sommes les héritiers, tous ensemble. Dès lors, la question n'est pas de culpabiliser ni d'accuser, mais de se demander : que faisons-nous de cet héritage commun ? Sans fermer les yeux. Déjà, il faut le savoir, et apaiser les esprits, les cœurs, les débats, pour construire. Mais c'est impossible si on nie l'histoire. »

Hassane Kassi Kouyaté, directeur du Festival *Les Zébrures d'automne*, Limoges,
extrait d'entretien, mai 2023

Le sujet du patrimoine est présent dans le débat contemporain de manière récurrente : ce qu'il comprend, ce qu'il représente, où il s'arrête ; et il suscite des discussions qui commencent dès le choix du vocabulaire. A titre d'exemple, à la lecture de notre sujet, de multiples interprétations, questionnements de vocabulaire ont émergé. Lors des entretiens ou dans la relecture des réflecteurs, l'énonciation même du questionnement a fait l'objet de débats, de modifications, voire de rejets : « Doit-on parler d'Occident ? » ; « Il n'existe pas de modèle universel ! » ; « On devrait donner un exemple de ces intenses polémiques » ... Poser les termes du débat constitue déjà un point de crispation et de tensions pour de nombreux interlocuteurs.

Commencer par clarifier la définition du patrimoine et ses interactions avec l'histoire, la mémoire et l'identité, constitue un point de départ nécessaire pour traiter ensuite des frictions existantes.

Note de méthode

L'ampleur du sujet nous a amené à restreindre le périmètre à la fois géographiquement et sectoriellement. Ce rapport se concentre ainsi sur le cas français, une courte annexe propose quelques illustrations de ce qu'on peut observer dans le monde anglo-saxon.

Nous avons également choisi de nous restreindre au champ patrimonial. Le cinéma, le spectacle vivant ou l'édition ne sont que mentionnés comme exemples complémentaires dans notre analyse.

Certains mots ou expressions n'ont pas pu faire l'objet d'un consensus au sein de notre groupe de travail. Nous les avons donc conservés dans la tension qui a persisté dans les échanges autour de leur usage. Ainsi l'expression « issus des minorités » n'est pas reconnue par une partie des membres du groupe de travail, qui considèrent le terme « minorisés » comme le plus pertinent. Le langage et la dénomination des faits et des acteurs constituant déjà un point de dissensus, nous avons gardé une formalisation matérialisant ce débat constant en écrivant : « issus des minorités / minorisés ».

Le sujet de notre rapport, tel qu'il a été soumis au groupe dans le cadre du CHEC

Quelle mémoire gardons-nous du passé, quelles traces ? Et quel statut donner à ces traces, qu'elles relèvent du champ de la création ou non ? Dans de nombreux pays, le modèle du musée universel tel qu'hérité des Lumières fait débat, par l'histoire que ce modèle raconte, par les œuvres exposées et celles qui n'y sont pas, par la façon d'exposer également. Dans l'espace public, les monuments, les statues, peuvent faire l'objet de contestation, voire de dégradations ou de destruction. L'ouverture de certains fonds d'archives provoque d'intenses polémiques. On le constate, le patrimoine, qu'il suscite un fort attachement ou qu'il soit contesté, représente un point d'intensité dans de nombreux débats sociétaux.

Que valorise-t-on de notre passé ? Que met-on, involontairement ou non, sous silence ? Et qui se sent concerné par ces choix, qu'ils soient eux-mêmes hérités ou contemporains ? Doit-on programmer en fonction des enjeux de mémoire ? Et quelle médiation mettre en œuvre pour répondre à ces questions, notamment pour les plus jeunes ? Quel partage éclairé pour quelle histoire commune ?

[Commentaire interne au groupe]

Le vocabulaire employé dans ce rapport pose quelques questions. *Minorité, sentiment, apaisement, mémoire subalterne, vivre ensemble, malaise, séparatisme, dominant, dominé, minoritaire...* Un autre vocabulaire est possible, qui induit un autre travail. Nous n'avons pas poussé ce travail. Nous avons peu débattu de cela.

Or il permet de dire. Il va s'agir de penser aussi qu'il n'y a pas de minorité, mais des minorisés. Il va s'agir de dire que la race, si elle n'existe nullement au sens biologique et naturel, existe bel et bien socialement comme régime de pouvoir. En France, la blancheur est majoritaire, dominante. Les racisés s'ils sont minoritaires en nombre (mais qu'en sait-on vraiment ? puisqu'on ne compte pas...) sont avant tout minorisés (moins représentés dans les récits, moins valorisés...) Il va s'agir de penser aussi que c'est par domination historique que des pans de l'histoire ont été « oubliés », « effacés » et qu'aujourd'hui encore, on s'accommode de petits symboles avec le sentiment de rattraper un retard.

Un glossaire listant les termes pour définir le sujet est en cours au sein du ministère de la Culture avec l'appui de SOS Racisme : ce travail qui vise à nommer les impensés, les conflictualités, est indispensable.

I. Patrimoine, mémoire, histoire : quel(s) rapport(s) ?

« Introduit dans le discours quotidien français en 1980 à l'occasion de l'Année du patrimoine, le concept n'a cessé d'évoluer ; on peut même dire qu'il est encore en voie de formation. Dès le début des années 1990, en France, le ministère de la Culture s'efforça, avec une constance variable et un succès inégal, de vivifier par l'esprit des sciences sociales une administration traditionnellement cantonnée au domaine des beaux-arts (musées, monuments historiques, archéologie monumentale), pour étendre son action à des domaines nouveaux »

Jean-Michel Léniaud, « PATRIMOINE, art et culture », Encyclopædia Universalis³

1. Histoire, mémoire et patrimoine

1.1. Lieux de mémoire

Le patrimoine n'a jamais été autant d'actualité : communiqué, exposé, aménagé, l'intérêt pour lui va croissant dans tous les compartiments de la société, tant par les individus que par les collectifs. 86% des Français se disent d'ailleurs attachés à leur patrimoine culturel⁴ et 44% ont visité un site patrimonial dans l'année écoulée⁵. Depuis la notion juridique, érigée dès le X^{ème} siècle, qui montre la volonté de transmettre des biens familiaux jusqu'à celle, contemporaine et davantage sociétale, qui développe l'idée d'un patrimoine commun matériel ou immatériel à transmettre aux générations futures, ce dernier est une construction sociale perpétuellement renouvelée. Le terme recouvre une réalité occidentale et n'a pas la même présence au cœur de la structuration identitaire de sociétés orales, ou construites autour d'un patrimoine immatériel.

³ [en ligne], consulté le 2 octobre 2023. URL : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/patrimoine-art-et-culture/>.

⁴ Sondage BVA, 28 mai 2019 : <https://www.bva-group.com/sondages/francais-patrimoine-culturel/>;

⁵ Enquête sur les pratiques culturelles des Français, 2019 : <https://www.culture.gouv.fr/Actualites/Pratiques-culturelles-le-patrimoine-toujours-plebiscite-par-les-Francais>.

De la notion de patrimoine, l'historien français Pierre Nora donne la définition suivante : « *Bien constitutif de la mémoire d'un groupe* »⁶. Quand il dirige les *Lieux de Mémoire*, le même Pierre Nora et les auteurs qu'il réunit présentent le socle d'une conception moderne des patrimoines comme lieux où se rejoignent l'histoire et la mémoire collectives. « Musées, archives, cimetières et collections, fêtes, anniversaires, traités, procès-verbaux, monuments, sanctuaires, associations, ce sont les buttes témoins d'un autre âge, des illusions d'éternité ». Un lieu de mémoire, dans tous les sens du mot, va de « l'objet le plus matériel et concret, éventuellement géographiquement situé, à l'objet le plus abstrait et intellectuellement construit »⁷

Il s'agit dès lors de biens d'intérêt public, mis en commun, qui résultent du choix d'une société à un moment donné. Dans cette perspective, la patrimonialisation change le statut de l'objet qu'il désigne, et attribue un pouvoir symbolique au groupe qui l'a fabriqué. Ce choix reflète une démarche sociale volontaire d'appropriation du passé.

Cette démarche peut donner lieu par la suite à des processus de relecture critique, qui rendent le monument, l'œuvre de musée, l'archive, représentatifs ou non des valeurs de la société qui en dispose. Ainsi Jean-François Hébert souligne-t-il comment le principe d'inaliénabilité des œuvres, fondateur du modèle muséal français, est tempéré par l'enjeu de la provenance et de la restitution des œuvres dont s'empare aujourd'hui l'administration.

[Commentaire interne au groupe]

Est-ce vraiment le groupe ou la société qui décide ? Il semble que le fait patrimonial dépende plutôt d'un double adoubement, politique et médiatique. Pour prendre un sujet non polémique, on peut citer le cas du village de Maillé, théâtre du deuxième massacre de populations civiles commis sur le sol français par les troupes allemandes en juin 1944, mais resté inconnu de la mémoire commune car délaissé par les politiques et les médias, à l'inverse de la situation d'Oradour-sur-Glane. Il sortira de l'oubli suite notamment au travail de la justice allemande initié en 2008.

Dans une époque marquée par la fragmentation et l'accélération des temporalités, le patrimoine apparaît ainsi moins comme une donnée intangible, que comme un champ d'expérimentation politique et sociale. Cette différence dans la compréhension des patrimoines peut créer des crispations et des frictions, notamment intergénérationnelles et interculturelles.

⁶ Pierre Nora, *Présent, nation, mémoire*, Paris, 2011, p. 25.

⁷ Pierre Nora, *ibid.*

Ces processus de patrimonialisation posent la question de ses acteurs. Loin de la nécessaire « neutralité » scientifique des professionnels et des experts, l'investissement du champ patrimonial par la société contemporaine positionne plus que jamais le patrimoine comme un objet subjectif, manipulable, évolutif et parfois conflictuel. Selon l'historien François Hartog, ce n'est pas une nouveauté : « Le patrimoine, ça n'a jamais été la continuité, mais d'abord la rupture, ou au moins, la conscience d'une distance [...] »⁸. Pour Emmanuel Etienne, chef du service du patrimoine au ministère de la Culture, Direction générale du patrimoine et de l'architecture, on assiste aujourd'hui à des demandes expresses de dé-patrimonialisations (statues déboulonnées) et de reconnaissance via la patrimonialisation (création de nouveaux mémoriaux).

Plus que jamais, il apparaît aujourd'hui nécessaire de distinguer l'objet patrimonial, saisi dans sa matérialité, protégé par un corpus juridique particulièrement développé en France, des adaptations acceptables et nécessaires du fait de l'évolution des usages, et du dialogue qu'il suscite au sein de la société. Ce dialogue tend à remplacer, au cœur de la fabrique de la

[Commentaire réflecteur - JBD]

Le texte ne fait aucune référence à ce qui se passe dans les pays anglo-saxons et leur rapport à la « communauté » et à la laïcité. Cela pourrait être très inspirant.

➤ Nous avons ajouté une annexe de revue d'inspiration sur la situation anglo-saxonne.

mémoire collective, le discours perçu comme descendant des élites et des experts. On peut certainement s'en réjouir. La transcription de cette évolution dans les politiques publiques, l'articulation de celles-ci avec les initiatives privées dont l'importance ne cesse de croître, l'instauration d'instances de dialogue permanent entre les différentes composantes de la société, apparaissent comme des enjeux prioritaires.

1.2. Ce que le patrimoine n'est plus

« Le patrimoine n'existe pas *a priori* ; il s'agit avant tout d'une construction sociale. Il se fabrique »

Nathalie Heinich, *La fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère*, 2009.

Le *patrimoine*, lié historiquement au domaine du pouvoir, s'est élargi progressivement à tous les biens matériels et immatériels reçus, méritant d'être transmis, dont la propriété n'est pas

⁸ François Hartog, « L'historien et la conjoncture historiographique », *Le Débat*, 1998-5, n°102, p. 15.

exclusive d'une famille, mais qui intéressait la Nation, comme témoignage de son histoire et fondement de son identité. La Révolution a joué un rôle majeur dans cette évolution, dont nous sommes encore tributaires, et ce contexte explique aussi la réticence française par rapport à la pluralité – des territoires, des langues, des mémoires...

[Commentaire réflecteur - RN]

La vision jacobine, très centralisée, héritée de cette période explique en partie la mobilisation du patrimoine au service d'un récit national uniforme.

La fabrique du patrimoine a ainsi largement contribué en France, suivant le mouvement inaugural de la Révolution, à la formulation d'un imaginaire – autrement dit d'une mémoire - national⁹.

[Commentaire réflecteur - JBD]

Et si c'était le contraire ? Le repli identitaire, la constitution du RN comme parti de gouvernement, le Puy du Fou, la référence bonapartiste lors de l'entrée en pouvoir de Macron... ne témoignent-ils pas d'une résurgence des rappels au passé ?

Or on constate en France que la période contemporaine est caractérisée par une dissociation progressive entre patrimoine et Nation.

Et en parallèle, les revendications mémorielles des minorités qui reconfigurent le paysage patrimonial ne correspondent pas tout à fait à l'identité nationale française classique. Bref, il faut préciser cette assertion.

Sur le plan institutionnel, l'élargissement du champ patrimonial depuis les années 1980, ainsi que la décentralisation, ont contribué à l'évolution d'un corpus qui est plus difficilement le support d'un discours et d'une mémoire

[Commentaire réflecteur - WB]

La mémoire de l'immigration est nationale plus que régionale, familiale ou communautaire.

commune appropriés par chacun. Même si elle n'est pas nouvelle, l'expérience migratoire est analysée comme un sursaut / une rupture favorable à l'émergence de récits mémoriels pluriels, suscitant tensions politiques et frottements identitaires.

Certains sociologues constatent que « le niveau national s'accommode encore difficilement des mémoires s'inscrivant dans des cadres régionaux ou transnationaux, familiaux ou communautaires »¹⁰. Le « prisme national » à travers lequel les politiques du patrimoine sont encore majoritairement conçues revient pour certains « à exclure les mémoires subordonnées », selon l'expression de José Bengoa, qui évoque ainsi les mémoires qui « ne tombent pas dans le discours de la patrie, ou qui ne sont évoquées que de façon populiste (...) Elles sont

⁹ Jean-Michel Leniaud, Bernard Deloche, *La culture des Sans-Culottes. 1, Le premier dossier du patrimoine. 1789-1798*, Paris-Montpellier, 1989.

¹⁰ Marie Rodet, Christoph Reinprecht, « Mémoires et migrations en Afrique de l'Ouest et en France », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 29, n°1, 2013, p. 12.

en dehors du scénario commémoratif. Ce sont les grandes absentes. Elles se manifestent presque exclusivement dans les tragédies »¹¹.

En France, comme ailleurs dans le monde, cette difficulté a été mise en exergue par les débats apparus depuis les années 1980 au sujet de la mémoire des cultures régionales, de l'esclavage, de la colonisation, de l'égalité entre les hommes et les femmes, des identités de genre, dont se sont saisis historiens, sociologues et anthropologues, mais aussi citoyens engagés, acteurs politiques et associatifs - jusqu'alors ignorés ou sous-estimés -, à la suite des institutions.

[Désaccord au sein du groupe et avec des réflecteurs]

Le mouvement est inverse ; ce sont d'abord les militants puis les chercheurs qui font bouger ces lignes. Une des leçons des luttes mémorielles des 45 dernières années est de ne pas faire confiance à l'institution (patrimoniale, scientifique...) pour mettre au jour une histoire invisible. Comment alors ici faciliter cette prise de parole des invisibles ? Et le passage à la patrimonialisation ?

[Commentaire réflecteur NB] : Comment dépolitiser le débat ? Comment encourager un débat véritablement démocratique plutôt qu'un dialogue de sourds ? Si le débat public même conflictuel peut être envisagé comme un moyen de donner une place plus visible dans la société française à des pans de l'histoire collective ?

[Commentaire réflecteur WB] : Ce ne sont pas des pans, c'est le fondement de l'histoire collective.

Dans ce contexte de frictions, les approches symboliques des héritages culturels sont dépassées au profit d'une approche politique qui n'a pas comme objectif « [...] une simple restitution du savoir historique, mais bel et bien (celui) de définir une mémoire collective spécifique qui organise les identités de groupe et leurs frontières [...] »¹².

¹¹ José Bengoa, « Commémorations et mémoires subalternes : Citoyenneté et émergence indigène au Chili » in *Le multiculturalisme au concret : Un modèle latino-américain ?*, Presses Sorbonne Nouvelle, Paris, 2012

¹² M. Rodet, R. Reinprecht, *ibid.*

2. Les voies de l'apaisement / de la réparation : vers une pluralité des discours patrimoniaux

« Tandis que le patrimoine est la plupart du temps muet, les discours sont l'essence même de sa fabrication. En effet, toute mise en patrimoine est précédée ou accompagnée d'un discours sur l'objet concerné [...]. Et puisqu'il est fabriqué par des discours, le patrimoine est avant tout une question de récits. Ces derniers structurent les processus de patrimonialisation tout comme ils en sont l'émanation. [...] ».

Julie Deschepper, « Notion en débat : Le patrimoine », *Géoconfluences*, 2021, p.9.

2.1. D'un discours descendant à un dialogue dynamique

« Bien entendu, nous avons une histoire commune. Mais cette histoire, elle n'est pas forcément écrite de manière commune. »

Pascal Blanchard, extrait d'entretien, mai 2023

Le patrimoine, en tant que regard particulier sur l'histoire, peut être considéré comme une forme sensible de la mémoire d'une société. Le patrimoine est ainsi « révélateur d'un état de société et des questions qui l'habitent »¹³. Ce lien privilégié avec le passé est considéré dans sa diversité depuis les années 1980, moment du passage du « temps des monuments » au « temps du patrimoine »¹⁴. Regardons ce régime patrimonial à travers la force des attachements locaux et des investissements émotionnels qu'il suscite. Comme le pressentait Aloïs Riegl¹⁵, ceux-ci démocratisent le sentiment du passé avec une panoplie d'expressions qui, le plus souvent, prennent au dépourvu les experts de la gestion institutionnelle et administrative des héritages nationaux.

Les processus de patrimonialisation dépendent ainsi en partie de la réception des objets patrimoniaux, parfois caractérisée par les discordances et les tensions. Ainsi, des travaux universitaires récents – en particulier les *critical heritage studies*¹⁶ – concernent-ils les patrimoines qualifiés de « dissonants », de « contestés » ou de « conflictuels ».

¹³ Françoise Choay, *L'allégorie du patrimoine*, 1996

¹⁴ Daniel Fabre dir., *Émotions patrimoniales*, textes réunis par A. Arnaud. Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, coll. « Ethnologie de la France », cahier n° 27, 2013

¹⁵ Aloïs Riegl, *Der moderne Denkmalkultus*, Vienne, 1903

¹⁶ « Dans cette voie, les « *critical heritage studies* », suivant leur tradition de s'attacher notamment aux thèmes du pouvoir, de la contestation, de la dissonance, ont trouvé une assise solide dans les universités. Elles vont de pair avec les études, dans le monde francophone, sur les dessous des institutions, sur les fabrications et sur l'historicité du patrimoine. Il reste néanmoins beaucoup à faire, tant au plan conceptuel qu'au plan méthodologique, afin d'assurer aux études patrimoniales et à toutes

« Les périodes de transitions politiques, y compris lorsqu'elles sont brutales et violentes, s'accompagnent ainsi souvent d'une préoccupation envers le patrimoine – notamment les monuments situés dans l'espace public, mais pas uniquement. L'affirmation d'un changement de régime passe en effet par une prise de contrôle sur le patrimoine, sur ce qui doit dorénavant être conservé, détruit et construit »¹⁷.

L'émergence de tels champs de recherche et l'écho qu'ils trouvent dans la société appellent à analyser les processus institutionnels de patrimonialisation au prisme de l'élargissement raisonné des champs historiques et sociaux explorés pour la formation des corpus, du rééquilibrage effectif des critères d'analyse au détriment des « Beaux-Arts », de la représentativité de thématiques jusqu'alors non traitées, des « patrimoines absents »¹⁸.

Ces processus de patrimonialisation relèvent encore de nos jours de missions de service public confiées à des institutions et des administrations dont le socle de légitimité et le pilotage stratégique doivent être renforcés.

[Commentaire interne au groupe]

Cela nous paraît réducteur comme formulation : ils sont aujourd'hui contestés, par tout un volet de la société civile, qui revendique une définition alternative de la notion de patrimoine / réclame un processus de patrimonialisation plus ouvert.

Il s'agirait d'aller encore plus loin, les musées et les institutions patrimoniales ne sont pas neutres. Ils imposent une histoire de l'art qui participe à la neutralisation des esthétiques.

[Commentaire réflecteur WA]

Voire remis en question, dans le cadre du projet de création d'un mémorial sur le site du camp d'internement pour nomades de Montreuil Bellay, c'est la Délégation interministérielle au logement (DIHAL) qui est au pilotage... La chose s'est faite sans être remise en question (sauf par quelques associations représentatives), puisque ce sont eux qui mettent en œuvre les politiques publiques d'accueil et d'habitat des gens du voyage.

Ces évolutions du rapport au patrimoine s'inscrivent dans le cadre renouvelé des droits culturels, tels qu'ils ont été définis par la déclaration de Fribourg en 2007. Ils constituent

leurs déclinaisons possibles, dans des univers idiomatiques et culturels différents, la cohérence et la rigueur qui les établiront dans le temps long et dans une perspective réellement postcoloniale. Les travaux récents ont plus que jamais fait valoir combien les modes de production de savoirs les plus fructueux s'ancrent dans une réelle compréhension des enjeux locaux et de leurs différenciations selon les régions du monde ou les traditions culturelles et intellectuelles différentes. La collaboration est la clé de voûte de ce devenir : elle favorise maintenant la rencontre de champs aussi différents que ceux de la culture matérielle, de l'écologie politique et du développement local, pour ne nommer que ceux-là [...] » (Lucie K. Morisset, juillet 2017).

¹⁷ Julie Deschepper, « Notion en débat : Le patrimoine », *Géococonfluences*, 2021, p.11.

¹⁸ titre de la journées d'étude organisée par les élèves conservateurs du patrimoine à l'Institut national d'Histoire de l'Art, le 7 avril 2023

désormais un socle de référence à partir duquel une politique culturelle inclusive peut se construire sur ces huit principes :

1. Le droit de choisir et respecter son identité culturelle
2. Le droit de connaître et voir respecter sa propre culture, ainsi que d'autres cultures
3. Le droit d'accéder aux patrimoines culturels
4. Le droit de se référer, ou non, à une ou plusieurs communautés culturelles
5. Le droit de participer à la vie culturelle
6. Le droit d'éduquer et se former dans le respect des identités culturelles
7. Le droit de participer à une information adéquate (s'informer et informer)
8. Le droit de participer au développement de coopérations culturelles

Ces droits se superposent aux textes de loi qui fondent les mécanismes de classement et de protection patrimoniaux, et soulignent une extension du domaine du patrimoine. La patrimonialisation ne passe pas exclusivement par la protection des monuments historiques et inversement : la protection ne génère pas nécessairement de patrimoine vivant, valorisé, approprié. Notre époque invente un patrimoine vivant, qui n'est protégé parfois que par sa transmission et sa diffusion, reposant sur la mise en œuvre et en action de ces principes des droits culturels.

2.2. Articulation des sphères publiques et privées et renforcement des missions de service public dans le champ du patrimoine

Le rôle des acteurs privés dans la sphère patrimoniale et mémorielle croît significativement, par le véhicule de fondations - dans le champ de la patrimonialisation de l'art contemporain (Fondation Pinault), de la restauration du patrimoine (Fondation du Patrimoine), de l'éducation artistique et culturelle (Art Explora) - de sociétés à vocation commerciale - dans le champ de l'industrie du tourisme et des loisirs (Puy du Fou, musée de l'Histoire de France sous l'Arche de la Défense), dans le champ de la communication et des médias globalisés - youtubeurs spécialisés dans le champ historique, - cinéma et toujours de nombreuses associations issues de la société civile.

Dans ce contexte, le rôle des institutions et la parole des experts perdent en clarté et en lisibilité. La mise en œuvre depuis les années 1980 de vagues successives de réorganisation des administrations et la prééminence d'un pilotage budgétaire au détriment de l'expertise des corps de métier a contribué à affaiblir la vision stratégique des services de l'Etat.

[Commentaire interne au groupe]

Justement : la responsabilité mémorielle semble rester de la responsabilité de l'Etat, mais elle est aujourd'hui mise à mal et fragilisée par le manque de moyens disponibles pour la soutenir. Dernier exemple en date, la campagne lancée pour Oradour-sur-Glâne, qui a besoin de 2 M€ pour être restauré.

De leur côté, malgré la politique de décentralisation, les collectivités locales, plus proches des citoyens, sont soumises à un calendrier électoral souvent peu compatible avec le pilotage des politiques de patrimonialisation qui ne font pas partie du socle de compétences obligatoires qui leur a été transféré: acquisitions réalisées pour les musées territoriaux, pilotage des archives départementales mais dont le contrôle incombe à l'Etat, bibliothèques municipales en particulier abritant des fonds patrimoniaux, notamment.

[Commentaire réflecteur - WA]

Parfois les collectivités sont à l'initiative de ces politiques de patrimonialisation. C'est particulièrement le cas en matière mémorielle. Plusieurs projets voient ainsi le jour "grâce" à la volonté d'un maire. Ce qui fait que des délais particulièrement courts sont imposés et ils sont parfois incompatibles avec la nécessité de consulter (à défaut d'être partie-prenante) les acteurs de ces mémoires. C'est le cas aussi à Montreuil Bellay, où le projet est initialement communal et où un calendrier impératif a été opposé à l'administration centrale (ayant récupéré l'initiative locale), afin que le projet voit le jour avant la fin du mandat de l'édile local. La raison invoquée est le risque de changement de majorité municipale qui pourrait remettre en question le projet, l'autre raison et la volonté du maire d'inaugurer lui-même "son" ouvrage. Le résultat est que le délai de consultation des acteurs de terrain (notamment des associations représentatives) est réduit à moins d'un semestre. Ce qui est très court pour ce type de projet.

[Commentaire interne au groupe]

Les collectivités locales portent des projets de valorisation très significatifs : c'est elles qui ont développé en premier les journées du patrimoine, c'est elles qui exigent que d'autres dates de commémorations s'inscrivent dans le calendrier obligatoire...

[Commentaire réflecteur - JBD]

Le PLU permet de repérer des sites « remarquables » ce qui ne les protège pas mais a un réel impact.

Le « réarmement stratégique » et théorique des acteurs et institutions publics - en premier lieu du ministère de la Culture – dans l'objectif d'un renforcement de la mise en œuvre des politiques de service public dans le champ patrimonial, en complémentarité et en dialogue avec les collectivités territoriales et les acteurs privés, associatifs comme à but lucratif, doit trouver sa place dans l'effort général d'apaisement des liens sociaux.

[Commentaire réflecteur - WB]

S'agit-il d'un renforcement ? Plutôt d'une redéfinition. Il ne s'agit pas que d'apaisement, il s'agit de réparation, de reconnaissance, de réhabilitation. Il s'agit aussi de ne plus faire de la question de la race (qui est centrale) une question subsidiaire, dans les liens sociaux.

[Commentaire réflecteur - JBD]

Mais où sont les « concernés » ? Les habitants, militants ou non ?

3. Un universalisme est-il encore possible ?

« Nous avons sacralisé le patrimoine ; il est universel mais pas trans-historique ».

(Bruno Nassim Aboudar, intervention devant la 4^e session du Cycle des Hautes Etudes de la Culture, Couvent des Grands-Augustins, Paris, décembre 2022)

Favoriser une Histoire commune ouverte à toutes les mémoires contribuerait non seulement à améliorer notre capacité à vivre ensemble, mais favoriserait plus largement une société plus équitable, plus fluide, plus souple, plus ouverte, plus juste, plus digne.

Pour être plus précis, il conviendrait davantage d'interroger le potentiel émancipateur d'un travail sur les mémoires plurielles qui permettraient à des personnes (et en particulier les jeunes) de se reconnaître dans des récits historiques pluriels, sans nécessairement remettre en question l'idée d'un socle commun (mais bien en le nourrissant).

Le sujet est *in fine* celui du dialogue démocratique. Il fut d'abord celui du dialogue interne à notre groupe constitué de personnalités venant d'univers professionnels différents et abordant le sujet sous des angles parfois divergents : de l'interculturalité à l'œuvre en somme...

[Commentaire réflecteur - WB]

Le « vivre ensemble » est un concept galvaudé, une coquille creuse.

[Commentaire réflecteur - RN]

C'est une finalité souhaitée, mais sommes-nous sûrs du lien de causalité entre des mémoires plurielles et une société plus « fluide, souple, équitable » ?

[Commentaire interne au groupe]

La perspective décoloniale critique l'universalisme, car elle pense l'universalisme comme un projet impérialiste. Il existe une hiérarchie planétaire des peuples selon des critères raciaux, sexuels, épistémiques, spirituels, linguistiques et esthétiques. Or cette colonialité du pouvoir n'a pas été enterrée par les décolonisations. Si l'on veut en sortir, il faut (re)connaître les expériences vécues par celles et ceux qui ont résisté à l'imposition de ces régimes.

[Commentaire réflecteur - WB]

Ce n'est pas certain : un dialogue implique deux parties qui sont au même niveau, or, ici, il s'agit de dominants et de dominés. Le dialogue est biaisé quoiqu'il arrive.

De ces échanges est ressorti l'intérêt de la polyphonie au sein de notre rapport comme au sein des institutions, dans la programmation d'expositions et de festivals, dans le discours des guides, dans les textes des cartels, dans les typologies de patrimoines protégés, dans les discours des tutelles et leur incarnation. « Tout l'enjeu étant de faire de cette polyphonie un chant mélodieux et non une cacophonie inaudible », résume N. Bondil.

[Commentaire réflecteur - WA]

La polyphonie est essentielle, testée avec beaucoup de succès lors de l'exposition Barvalo au Mucem où l'ensemble des cartels et du catalogue a été traduit en langue romani. Ce qui d'une part replace le sujet au centre de l'action (aussi bien au niveau du spectateur ému et des traducteurs qui ont également émis des commentaires sur les textes) et donne de la légitimité à la mise en patrimoine, et d'autre part oblige à réviser certaines analyses (et classement/indexation) d'œuvres.

II. Cartographie des mémoires

On le voit, la définition du patrimoine et son rapport avec les mémoires sont changeants et débattus. Au-delà des concepts, quel traitement des différentes mémoires aujourd'hui ?

Certes, les tensions mémorielles ne sont pas nouvelles, mais il est nécessaire de dépasser la liste habituelle des lieux de mémoire pour obtenir une version plus exhaustive, complète et réaliste des sujets, nourris par l'émergence de discours mémoriels alternatifs, qu'il convient de considérer et d'articuler avec les discours préexistants.

[Commentaire réflecteur - WB]
Faut-il vraiment tout considérer ?
Les discours qui occultent ou modifient volontairement sont à retirer.

Comment raconter les mémoires oubliées, non couvertes, les mémoires non construites par manque de sources et d'archives, les mémoires volées / appropriées / contestées ? Ces mémoires interrogent le fait patrimonial sous quatre angles :

- **Qui ?** Les acteurs qui sélectionnent, conservent et diffusent le patrimoine sont-ils suffisamment en prise avec l'évolution et la réalité de la société ? Quelle est leur légitimité et leur capacité à comprendre ces pans de la société, leur rapport au réel ?
- **Quoi ?** Les monuments, objets ou pratiques qui font patrimoine reflètent-ils suffisamment la diversité des mémoires ? Quels types d'objets, d'éléments matériels ou immatériels sont constitutifs d'une mémoire ?

[Commentaire réflecteur - WB]

Il ne s'agit pas de diversifier, ce qui pourrait amener à juxtaposer des histoires. Il s'agit de rétablir et de reconnaître. Les monuments qui font patrimoine glorifient des moments, des hommes qui ont massacré, anéanti, voire qui ont commis des génocides. Les maintenir tout en diversifiant reviendrait à annuler les effets positifs de cette « diversité ». On cherche souvent à occulter les épisodes liberticides sanglants de cette histoire.

- **Comment ?** Quelles méthodes, quels processus et quelle doctrine partager afin de limiter les biais sociologiques et politiques lors de la sélection du patrimoine à transmettre aux générations futures ?

- **Combien ?** L'une des causes de ces frictions est parfois le faible nombre de sites patrimoniaux qui traitent de certains sujets, ce qui alimente un sentiment de délaissement, creusant un peu plus le fossé entre discours mémoriels officiels et alternatifs.¹⁹

Ces questions ont alimenté notre propos de manière transverse. Néanmoins, nous avons choisi de classer les différents sujets mémoriaux selon l'état actuel des rapports entre représentants de la société civile et de l'institution. En résultent en trois territoires aux frontières poreuses : les zones de friction, les zones d'oubli (du point de vue du discours officiel), les zones de reconstruction.

1 - Les zones de frictions

Ce que tu fais pour moi

Tu le fais avec moi

Si tu le fais sans moi

Tu le fais contre moi

Proverbe africain

Force est de constater que la sphère patrimoniale fait actuellement l'objet d'atteintes violentes, tant symboliques que matérielles, aboutissant parfois à la destruction pure et simple d'œuvres d'art, de monuments, de collections entières. Que ce soit en contexte de guerre – Afghanistan, Irak, Iran, Kosovo, Mali, Syrie, Ukraine -, de manifestations politiques – Hôtel de ville de Bordeaux, Arc de Triomphe à Paris, destructions d'archives à Dakar au Sénégal -, ou de contestations sociales – déboulonnage de statuaire publique –, le patrimoine, instrumentalisé, incompris, rejeté, utilisé pour sa portée symbolique, cristallise les oppositions de toutes natures.

1.1. Déboulonnages de statues et autres manifestations de contestations dans l'espace public, symptômes d'une remise en cause du discours dominant

« L'histoire ne vit pas dans les statues. L'histoire vit entre les personnes. Les monuments ne sont pas des points finaux de l'histoire, mais des points de contact entre les générations ».

National Monument audit, Monument Lab, 2021

¹⁹ A titre d'exemple, on peut souligner qu'il n'existe qu'un seul cimetière musulman préservé, celui de Bobigny, l'unique cimetière de France métropolitaine créé par décret le 4 janvier 1934.

Le patrimoine peut ainsi être le révélateur des tensions existantes, et déclencher une réaction, comme pour les atteintes récemment portées aux statues associées au fait colonial (statue du marchand d'esclaves Edward Colson à Bristol au Royaume-Uni, ou bien encore à Anvers celle de l'ancien roi de Belgique Léopold II, dont la colonisation du Congo fit dix millions de victimes), qui ont remis sur le devant de la scène des périodes, personnages et questionnements qui étaient jusqu'alors absents du débat public.

Même si la pratique du déboulonnage est ancienne – elle est attestée par exemple aux Etats-Unis dès le 9 juillet 1776, Jean-Noël Jeanneney y voit les « conséquences impérieuses de la modification des sensibilités collectives, des valeurs dominantes et du regard rétrospectif porté sur le passé »²⁰.

[Commentaire réflecteur - JBD]

La destruction de statue a toujours existé. Les menhirs sont mis par terre par la chrétienté comme symbole du paganisme, en 1983 l'Alliance Caraïbe Révolutionnaire met par terre la statue à la gloire de la colonne Marchand pendant la colonisation ; sans parler du « vandalisme » mis en accusation par l'abbé Grégoire au cours de la Révolution de 89.

Ainsi ce qui se passe sur le passé colonial ou de l'esclavage s'inscrit dans un habitus beaucoup plus large mettant en question, en destruction les traces du passé.

Aux Etats-Unis, ces statues ont été recensées par le Monument Lab : on sait par exemple que sur un corpus d'environ 50 000 monuments sur le territoire américain, 193 sont dédiés à A. Lincoln et 86 à Martin Luther King, et que seuls 10% du top 50 des monuments honorent la mémoire de personnalités noires ou indigènes. 33% des monuments listés sont des évocations de la guerre. Les statues sont les relais d'un discours dans l'espace public qui traduisent la « pensée dominante » et la mémoire établie²¹.

Une statue placée dans l'espace urbain a une portée symbolique supérieure à la même statue déplacée dans un contexte muséal Jean-Michel Leniaud nous a rappelé qu'un musée « désignifie » les objets en les présentant « simplement » comme esthétiques ou historiques et non comme porteur des valeurs contemporaines. De plus en plus, la statuaire publique est sujet de critiques non seulement pour le message qu'elle porte, mais aussi dans sa forme même, manifestation dans l'espace urbain d'un pouvoir remis en cause. Ainsi la construction du mémorial dédié aux victimes de la guerre du Vietnam sur le Mall de Washington DC a été le premier monument à remplacer les statues héroïques de quelques figures par une dalle uniforme, listant les noms des soldats décédés au combat, par ordre chronologique. Bertrand Tillier souligne que les monuments sont redevenus des « sémaphores urbains, des points de

²⁰ Jean-Noël Jeanneney, « Les statues, enjeu de mémoire », *Concordance des temps*, France Culture, 6 mai 2023.

²¹ <https://monumentlab.com/audit> - et se référer en annexe au focus sur les exemples internationaux.

repère ou des supports de revendication écrite et visuelle”, dans un régime de visualité et d’agentivité”²². Au-delà de leur présence, ces œuvres sont explicitées et contextualisées pour mieux faire comprendre l’histoire qu’elles racontent et le point de vue qu’elles diffusent. Certains commentateurs y voient une volonté de réécriture.

Elles deviennent enfin support de message via des appropriations artistiques, comme le travail d’Ivan Argote peut l’illustrer : dans son film “Au revoir Joseph Gallieni” de 2021, l’artiste met en scène l’enlèvement de la statue de Joseph Gallieni place Vauban à Paris. Cette statue, honorant ce général qui fut un des piliers de l’empire colonial français en Afrique, a été régulièrement vandalisée par des militants. L’artiste offre ainsi une sorte d’aboutissement à leurs actions.

<p><i>[Commentaire réflecteur - NB]</i></p> <p>Si la volonté de rectifier les récits nationaux est légitime, elle peut conduire au vandalisme, à la destruction et à la censure de l’objet patrimonial du patrimoine : « à la <i>cancel culture</i> anglo-saxonne, ne vaut-il pas mieux réfléchir à une <i>context culture</i> ? »</p>	<p><i>[Commentaire réflecteur - WA]</i></p> <p>Peut-être envisager la voie médiane (?) des actions de contextualisation des œuvres qui existent aux Etats Unis ou en Grande-Bretagne, où des cartels viennent mettre en contexte les œuvres via le contexte historique, les controverses, les choix passés de patrimonialisation, etc.</p>	<p><i>[Commentaire réflecteur - JBD]</i></p> <p>Le déboulonnage est à utiliser avec parcimonie. Par contre, il est indispensable de préserver dans l’espace public les marques du passé colonial, esclavagiste, patriarcal de la France, avec un accompagnement pédagogique indispensable (signalétique, détournement comique, contre statuaire...)</p>
--	--	---

1.2. Instrumentalisation de l’histoire

« Durant cette ère glorieuse qui nous a enrichis de tant de chefs-d’œuvre, on a sacrifié au goût du jour maints vestiges précieux du passé dont la disparition n’était ni inévitable ni souhaitable ».

Louis Réau, *Histoire du vandalisme*, p. 52

Les attaques récurrentes contre les statues dans l’espace public matérialisent une contestation forte, une pression pour un rééquilibrage de cet espace. Même au sein de musée, la présence d’œuvres acquises en contexte colonial peut être vécue comme une

²² Bertrand Tillier, *La disgrâce des statues : Essai sur les conflits de mémoire, de la Révolution française à Black Lives Matter*, Payot, Paris, 2022.

instrumentalisation de l'histoire : ainsi, cette tentative de « récupération » de statues au musée du Quai Branly²³ par l'activiste congolais Emery Mwazulu Diyabanza, qualifiée de vol par l'institution. Ces tensions interrogent notre capacité collective à reconstruire, rassembler et montrer des œuvres d'art narrant une histoire nationale cohérente et complète – si tant est que cela soit possible / souhaitable ?

Le consensus a pu être recherché en France à travers la création d'un lieu muséal traitant de l'histoire nationale. Loin d'atteindre ce but, le projet de musée de l'Histoire de France promu par le président Nicolas Sarkozy a suscité une levée de boucliers farouche de

la part des professionnels du patrimoine et de la communauté des historiens, opposés à ce qui est vécu alors comme une résurgence du roman national hérité du XIXe siècle. « On a fait face à une volonté de chacun de s'approprier sa mémoire, d'affirmer ses combats, dans une tentation constante de l'anachronisme »²⁴, se souvient Charles Personnaz qui a raconté les péripéties de ce projet abandonné en 2014 dans un livre explicitant tous les écueils que le projet n'a pas su dépasser.

Mais le vide laissé a pu encourager le développement de récits nationaux non-institutionnels. La création récente d'une cité thématique sous la Grande Arche de la Défense cautionnée par le journaliste Frank Ferrand transpose le sujet sur le terrain de l'*edutainment*²⁵, dans la lignée d'autres entreprises à caractère lucratif fondées sur un récit historique plus

ou moins informé, plus ou moins instrumentalisé comme outil marketing. Le débat sur les valeurs historiques portées par le parc d'attraction du Puy du Fou, attirant deux millions de visiteurs en 2022, est posé par les historiens Pauline Ducret, Guillaume Lancereau, Florian Besson et Mathilde Larrère²⁶. Dans leur ouvrage, les auteurs dénoncent la manière dont le

[Commentaire réflecteur - JBD]

Il me semble que l'écriture de l'histoire a toujours été un enjeu politique. L'analyse du corpus de ce qui est protégé au titre des MH, l'analyse du corpus iconographique du Panthéon à Paris... sont deux exemples parmi d'autres de l'instrumentalisation de l'écriture de l'histoire et de sa patrimonialisation. De Clovis à Colombey-les-Deux-Eglises, l'écriture de l'histoire de France et sa constitution en « roman national » n'est pas qu'une entreprise de droite ou contemporaine.

[Commentaire réflecteur - NB]

Au-delà de ces initiatives, est-ce que notre récit national n'est pas au risque d'une « instrumentalisation », héritée de biais conscient ou inconscients ? Aujourd'hui, l'Histoire confronte les histoires.

²³ « Nous avons décidé de récupérer ce qui nous appartient. Ces biens ont été volés sous la colonisation. On part avec notre bien, on le ramène à la maison » - cité dans Isabelle Chenu, « Tentative de vol au Quai Branly: ils voulaient dénoncer «le pillage de l'Afrique» », RFI, 30.09.2020

²⁴ Extrait de l'entretien mené le 2 janvier 2023 à l'INP.

²⁵ L'*edutainment* est un mot valise associant l'éducation et l'*entertainment* et recouvrant une pratique qui vise à associer loisir et apprentissage dans le même format d'activités.

²⁶ Pauline Ducret, Guillaume Lancereau, Florian Besson et Mathilde Larrère, *Le Puy du Faux. Enquête sur un parc qui déforme l'histoire*, 2022.

parc vendéen « falsifie » l'histoire qu'il est censé défendre. Selon les mots de Philippe de Villiers, homme politique et fondateur du Puy du Fou pour qui « la métapolitique a plus d'influence que la politique aujourd'hui », « la création même du parc vient d'une "dette morale" envers le "génocide vendéen", "de la confluence de deux urgences intimes : une reconnaissance de dette et une réparation de l'injustice commise en Vendée ». Le Puy du Fou naît ainsi avant tout d'une volonté, assumée et jamais démentie, de mener un combat mémoriel et culturel.

Le succès du parc a encouragé ses dirigeants à étendre leur action au domaine cinématographique, traitant de la guerre de Vendée comme d'un génocide - entreprise qui n'a cependant pas connu le succès des précédentes.

[Commentaire réflecteur - WA]

Et également scolaire, puisque le Puy du Fou Académie a été créée en 2015 et regroupe aujourd'hui une école, un collège et un lycée privés.

On peut aussi citer l'exemple des tombes de la famille royale ottomane qui se trouvent au cimetière musulman de Bobigny. Elles ont bénéficié d'une remise à neuf, financée par la fondation du président turc²⁷, « avec une calligraphie qui rappelle le générique de la série télévisée à succès sur Soliman le Magnifique, Muhteşem Yüzyıl (Le Siècle Magnifique)²⁸ ». Recep Tayyip Erdoğan. Les cimetières patrimoniaux sont aussi des lieux de discours et de lutte politique, où la mémoire est réinterprétée et réutilisée au service des enjeux contemporains.

On le constate, loin de recoudre la société au fil de références partagées et objectivement interrogées pour répondre aux enjeux contemporains, de telles initiatives participent de l'émergence de tensions au croisement de la mémoire et de la politique.

1.3. Une société qui se saisit du sujet mémoriel en réponse aux frilosités institutionnelles

« Pour qu'il y ait patrimoine, il ne faut pas seulement qu'il y ait testateur mais aussi héritier. »
Jean-Michel Leniaud, extrait d'entretien, mars 2023

Les zones de friction mémorielles peuvent aussi être liées à une certaine frilosité patrimoniale, qui concentre les tensions liées au sujet, et interrogent le « qui » doit parler. Le cas de la guerre d'Algérie est spécialement parlant pour illustrer ce point.

²⁷ Voir : https://www.facebook.com/TurquieParis/posts/2431969636837103/?locale=tr_TR

²⁸ Coline Houssais, « Pérégrinations parallèles. Sépultures musulmanes », *Vacarme*, 2019/2 (N° 87), p. 66-71.

Les non-dits de la guerre d'Algérie (essais nucléaires, disparus et déplacés algériens, actions troubles des différents protagonistes, voire tortures...) hantent la vie politique depuis plusieurs décennies.

Ce passage sur la Guerre d'Algérie a généré de nombreuses réactions, commentaires et non alignements, au sein du groupe ou avec les réflecteurs, prouvant encore à quel point ce sujet cristallise des tensions et nécessite l'attention du champ mémoriel. Nous avons choisi d'utiliser les termes les plus neutres et de reprendre le vocabulaire utilisé officiellement dans des interventions présidentielles et dans la commande et la remise du rapport Stora pour pacifier le traitement de ce sujet. Même avec cette méthode, des désaccords perdurent.

En 2002, Jacques Chirac souligne dans son discours d'inauguration du mémorial de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie sur le Quai Branly, que « quarante ans après la fin de la guerre d'Algérie, après ces déchirements terribles au

terme desquels les pays d'Afrique du Nord se sont séparés de la France, notre République doit assumer pleinement son devoir de mémoire ». Nicolas Sarkozy à Constantine devant des étudiants, considère qu'« à chacun de nos deux pays, il appartient de respecter la mémoire de l'autre, et sans rien oublier, de regarder vers l'avenir ». Le 19 mars 2016, François Hollande rappelle que cette date « annonce la fin du conflit et c'est pourquoi ce sont les mémoires de toutes les victimes qui sont reconnues » et plaide pour une paix des mémoires « pour les reconnaître toutes et n'en occulter aucune.

Pour faire du souvenir douloureux de la guerre d'Algérie qui a divisé et meurtri, un facteur de réconciliation et de rassemblement » en s'appuyant sur un travail patrimonial : « rassembler toutes les collections, toutes les traces, tous les éléments qui nous permettent de connaître ce qui a été » et collecter les mémoires des survivants. Il mentionne l'existence de 4000 lieux, places ou rues portant la date du 19 mars 1962.

Enfin, en septembre 2018, le président Emmanuel Macron met en lumière, à travers l'histoire de Maurice Audin, le sujet de la torture et réaffirme que « l'approfondissement de ce travail de vérité doit ouvrir la voie à une meilleure compréhension de notre passé, à une plus grande lucidité sur les blessures de notre histoire, et à une volonté nouvelle de réconciliation des mémoires et des peuples français et algérien »²⁹. Il commande à l'historien Benjamin Stora un rapport sur la mémoire de la colonisation et de la guerre d'Algérie (2021), dont il attend des initiatives pour permettre « à notre pays de porter un regard lucide sur les blessures du passé, de construire, dans le temps long, une réconciliation des mémoires et qui soient tournées vers

²⁹ Citations extraites des discours présidentiels présentés en annexe du rapport de Benjamin Stora, *Les questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d'Algérie*, janvier 2021, <https://www.vie-publique.fr/rapport/278186-rapport-stora-memoire-sur-la-colonisation-et-la-guerre-dalgerie>;

la jeunesse en France et en Algérie, dans une démarche d'éducation et de transmission ». Parmi les propositions issues de ce rapport, la création d'un mémorial, qui connaît une gestation difficile.

Le massacre de 1961 est désormais qualifié ainsi, mais « il a fallu, entre-temps, que s'écrive une histoire contrariée. Et c'est cette histoire qui a affleuré par secousses, comme un puzzle de preuves, de témoignages et d'évidences exhumées par une poignée d'acteurs opiniâtres et décisifs - jusqu'à aujourd'hui, et cette quête de reconnaissance »

[Commentaire réflecteur - WA]

À Toulon (ville historique du rapatriement des Pieds-noirs), il existe un mémorial à la gloire des "Martyrs de l'Algérie Française" qui fait l'objet de commémorations annuelles.

comme le mentionne le reportage de Chloé Leprince³⁰. Un projet de musée de l'Histoire de la France et de l'Algérie, un temps pressenti à Montpellier³¹, semble aujourd'hui au point mort. Quelques éléments de signalétiques patrimoniales ont émergé dans les rues parisiennes, mais restent parcellaires.

Dans le futur projet du Musée Mémorial du terrorisme, si la guerre d'Algérie est évoquée dans les repères temporels, la période couverte par le musée commence en 1974. Un document réalisé en 2015³² par le ministère de la Culture identifie les lieux patrimoniaux au service de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, selon le terme consacré. Dans la liste des 333 structures ressources recensées, à peine une dizaine disposent de dossiers enseignants sur le sujet de la guerre d'Algérie et ce sont souvent des archives départementales, non des expositions ouvertes au grand public. Le regard artistique est aussi miné sur ce sujet. L'artiste Nicolas Daubanes a réalisé une installation artistique, fondée sur les recherches historiques de Marc André, intitulée « Je ne reconnais pas la compétence de votre tribunal », présentée à la Biennale de Lyon en 2023, qui reconstituait la salle du tribunal militaire du fort de Montluc, où se tinrent les audiences des militants du FLN pendant la Guerre d'Algérie. Chaque visiteur interagit dans cet espace avec les documents, portraits à la limaille de fer postés sur les murs, enregistrements des archives policières, et construit son récit propre de cette mémoire exposée. Il a été évoqué une possibilité de l'installer en Algérie, dans une approche plus

³⁰ Chloé Leprince, « Massacre du 17 octobre 1961 : la fabrique d'un long silence », France Culture, 20.10.2023

³¹ <https://www.lejdd.fr/Societe/enquete-comment-le-projet-de-musee-de-lhistoire-de-la-france-et-de-lalgerie-a-ete-discretement-relance-4099297>

³² Voici la version la plus récente disponible :

<https://www.culture.gouv.fr/Media/Thematiques/Sciences-du-patrimoine/Connaissance-des-publics/Actions/Lutte-contre-le-racisme-et-l-antisemitisme/Dossier-complet-Lieux-de-culture-lieux-d-engagement>

mémorielle, ce que l'artiste ne souhaite pas envisager. Elle doit rester pour lui le lieu de la réflexion ouverte, et non un sujet de débat, au cœur d'une guerre mémorielle politisée.

Dans le champ du patrimoine, l'histoire articulée autour des faits des « des « grands hommes » n'a pas encore trouvé son équivalent du côté des femmes, des populations opprimées, des classes populaires. La consultation lancée en 2013 pour interroger la population française sur la liste des futurs « grands hommes » qui devraient légitimement entrer au Panthéon souligne la présence à l'esprit de ce déséquilibre à rectifier : sur 30 000 réponses reçues environ, les quatre premiers noms cités sont des femmes (Olympe de Gouges, Germaine Tillion, Louise Michel, Simone de Beauvoir).

(Commentaire réflecteur – RN)

Ce qui pose la question de « qui » écrit l'histoire », qui sont « les producteurs de représentations ? » Ce sont peu souvent les classes ouvrières elles-mêmes... comme le souligne Annie Fourcaut dans son document réalisé pour Profession Banlieue sur la Seine-Saint-Denis et les représentations historiques liées à la banlieue, soulignant l'impact de l'historiographie sur l'imaginaire collectif vis-à-vis des banlieues.

Le dossier du futur musée Napoléon au château de Fontainebleau, en réflexion depuis une vingtaine d'années, pose la question d'une mise en perspective des artefacts à l'aune d'une historiographie critique, mais également de la pluralité des regards sur la période. Dans le même ordre d'idée, le récent changement de nom de plusieurs rues parisiennes rebaptisées en hommage aux combattants de la Commune a suscité de nombreuses réactions, et il participe d'un rééquilibrage affiché des traces de l'histoire dans l'espace public.

Ces quelques exemples soulignent l'épineux sujet du porteur de la parole.

En ce sens, les frictions peuvent une réaction contre l'appropriation, et interrogent sur la manière de favoriser une réappropriation collective de récits complexes, sans essentialiser ces récits. L'écrivaine Amandine Gay pointe ainsi l'importance de voir les sujets touchant aux populations noires traités par des écrivains afro-descendants pour éviter une appropriation par des hommes blancs

[Commentaire réflecteur - RN]

Ce point d'une histoire racontée par les personnes concernées est fondamental dans tout processus de réappropriation de récits normatifs qui les invisibilisent.

[Commentaires de plusieurs réflecteurs]

La mémoire est parfois/souvent du côté des oppresseurs, et des vainqueurs, qui s'emparent de l'écriture de cette mémoire, et non des victimes.

La mémoire explique car elle raconte : elle peut figer mais aussi complexifier. Du point de vue psychologique, les victimes se transforment souvent en activateurs et gardiens de la mémoire, tandis que les agresseurs tournent la page et favorisent l'oubli.

non concernés directement par le sujet. Camille Faucourt prépare une exposition au Mucem sur l'histoire du monde où « on renverse le récit pour le faire à partir des autres continents ».

Une expérience de renversement des récits à une échelle plus vaste et éminemment politique a eu lieu en Afrique du Sud, lors de la commission « vérité et réconciliation », qui a eu pour objet de mettre en place un long processus de concertation pour traiter des conséquences de l'apartheid. La politologue et militante Françoise Vergès souligne l'intérêt qu'aurait la transposition d'une telle démarche à la France, afin de sortir de l'opposition des récits au profit de la valorisation de la diversité des mémoires, en particulier créoles.

[Commentaire réflecteur - WA]

En matière mémorielle, cette phase d'écoute et de réparation me semble être un préalable indispensable au travail de mise en patrimoine. Les résultats de la Mission Mattéoli sur la spoliation des biens juifs en 1997, ou plus récemment ceux du rapport Duclert sur le rôle de la France dans le génocide des Tutsis au Rwanda, devraient nous éclairer sur le sujet. L'un a permis de tracer la politique mémorielle et la création d'une Fondation pour la mémoire de la Shoah, l'autre a décrédibilisé la thèse du double génocide rwandais.

Dans le cadre des projets mémoriels sur les "nomades" pendant la guerre, c'est précisément ce qui nous manque. Aucune réparation n'a été faite, la parole n'a pas été accueillie, les acteurs de ces mémoires n'ont pas été suffisamment intégrés au projet. Le résultat est une organisation verticale de la conception à la mise en œuvre, en passant par les contenus, sans réelles intégrations des héritiers de cette mémoire. On pourrait envisager, sur des sujets aussi sensibles, d'introduire au préalable un temps suffisant pour l'organisation de ce genre de grandes assises, où la parole peut être prononcée, entendue et documentée. L'organisation d'une mission d'étude indépendante ne nécessite pas un budget démentiel, mais nécessite en revanche un portage politique dans sa phase de proposition, et un accord gouvernemental pour qu'elle voit finalement le jour. Et cela est un vrai frein en particulier pour les mémoires minoritaires.

Complément de JBD : la participation avec les populations doit se construire dès l'amont de la recherche.

Cette diversité des mémoires ne peut se construire que sur les bases d'une recherche historique scientifique dynamique et partagée.

1.4. Formation et médiation de l'histoire : une attente de sources plurielles

« On a construit un produit calme que certains appellent le roman national. [Mais] tout travail historiographique est porteur de dynamite, tout historien est un incendiaire. »

Jean-Michel Leniaud, extrait d'entretien, mai 2023

La référence au roman national tel que l'ont écrit le XIX^{ème} et XX^{ème} siècles se heurte aux attentes d'une société globalisée et de plus en plus informée.

Aujourd'hui, les médias alternatifs peuvent jouer un rôle important dans la transmission de savoirs historiques, dans un contexte de défiance envers l'école et les médias traditionnels- en atteste le succès des youtubeurs spécialisés dans le champ de l'histoire et du patrimoine tels que Nota Bene (2,3 millions d'abonnés) ou Manon Brill (690 000 abonnés), des « Twitcheurs » comme Histoires Crépues (31 000 abonnés), ou sur Instagram La Minute Culture (150 000 abonnés). Ce succès traduit l'intérêt du public pour l'histoire racontée à partir de points de vue différents, et, depuis l'émergence des *fake news*, via des sources questionnées et partagées.

L'école ne devrait-elle pas également faire évoluer ses récits ? Une tribune publiée dans le journal « l'Humanité » plaide en ce sens : « « Nos ancêtres les Gaulois » pour la droite (et l'extrême droite), « les fils de la Grande Révolution » pour la France insoumise. Que chaque famille politique tire le fil de ses héritages, choisisse ses références, quoi de plus normal ? Mais cela ne saurait tenir quand il est question de ce que l'on enseigne dans les classes. En plus de la question du contenu, c'est l'idée même de l'enseignement d'un récit national qui pose problème. (...) En racontant au plus près les détails les plus triviaux des sans-grades, des sans-voix, des sans-parole, (l'histoire) s'approche au plus près d'une histoire universelle, où chacun, quel qu'il soit, porte une part de l'humanité en lui »³³. L'abandon du roman national monobloc permet l'irruption d'histoires plurielles et parallèles, révélatrices de points de vue complémentaires au récit dominant. Dominique Garcia, président de l'INRAP, rappelle d'ailleurs que l'archéologie, comme la recherche en archives, est susceptible d'exhumer des éléments matériels venant contredire ou nuancer des acceptions simplistes – comme les relations entre Romains et Gaulois par exemple.

Le rôle des artistes est clé dans ce processus. Ils permettent de mettre un filtre adoucissant en travaillant la matière brute de la mémoire (archives, souvenirs sonores, récits et témoignages) pour en ouvrir les questions dans le débat démocratique. On peut citer le travail de l'artiste Morehshin Allahyari et sa série de sculptures *Material Speculation* réalisée entre 2015 et 2016 à partir des archives, soulignant l'importance majeure de cette matière.

³³ « La notion de roman national est-elle compatible avec le travail historique ? », *L'Humanité*, 14.11.2016

1.5. Une protection au titre des monuments historiques encore insuffisamment représentative ?

La protection, de bâtiments ou d'objets, au titre des monuments historiques est à même de leur assurer une plus grande longévité. Elle porte également une charge symbolique forte. A ce double titre, sa représentativité peut être vue comme un enjeu.

La notion de protection du patrimoine apparaît au lendemain de la Révolution, et prend son essor sous la Monarchie de Juillet à travers la commission et l'inspection des monuments historiques. Le corpus juridique se construit à travers la loi de 1887, qui instaure un classement des biens mobiliers et immobiliers présentant un intérêt national du point de vue de l'histoire ou de l'art, puis la loi de séparation des Églises et de l'État en 1905 et surtout la loi fondatrice de 1913, socle du cadre de la protection du patrimoine en France jusqu'à nos jours.

Les premières listes de 1840 et 1862 intègrent églises, cathédrales et châteaux en premier lieu, mais également sites archéologiques ou vitraux. Il faut cependant attendre les années 1980 pour voir apparaître un patrimoine industriel, scientifique et technique, à l'instar de la gare d'Orsay en 1978. Même si la France se distingue par sa forte politique patrimoniale dans le monde, encore aujourd'hui, le patrimoine vernaculaire ou ethnographique est peu protégé

et ce malgré la mise en place de la loi sur l'Inventaire général du patrimoine culturel créée en 1964 par Malraux. Le patrimoine non-protégé peut évidemment être investi par des acteurs privés – citons dans le domaine rural la Fondation du patrimoine et l'association la Sauvegarde de l'art français, aux côtés d'associations- mais sans

[Commentaire réflecteur - JBD]

Le CD93 par exemple a été signataire d'un protocole de décentralisation culturelle avec l'Etat portant sur le patrimoine. Au terme des trois années de ce protocole, le département a souhaité prendre la compétence de l'inventaire du patrimoine notamment industriel et du logement social. Ce protocole n'a jamais été évalué, et pourtant il a lancé et développé la question du patrimoine en Seine Saint-Denis, très rétive avant ce protocole.

bénéficier de la protection juridique et des aides financières de l'Etat.

La protection patrimoniale ne permet pas de couvrir les enjeux actuels de patrimonialisation.

Or, les procédures de protection sont instruites sur des artefacts datant de généralement plus d'un siècle, pour permettre un retour critique. Les immeubles ou objets représentatifs de notre histoire récente sont ainsi plus vulnérables. Parangon de ce phénomène : les grands ensembles, qui ont reçu pour certains le

[Commentaire interne au groupe] :

N'est-ce pas aussi lié à un intérêt moindre de ces projets ? Un patrimoine populaire, moins enclin au tourisme et au retour sur investissement qu'un château ou une cathédrale... N'y aurait-il pas deux poids, deux mesures ?

label national « Architecture contemporaine remarquable », qui atteste certes de leur intérêt pour l'histoire et l'histoire de l'art, mais ne s'assortit d'aucune protection ni subventions. Au-delà, leur protection, en contexte foncier tendu, pose la question de la viabilité des protections, du fait des coûts d'entretien et d'adaptation aux usages contemporains, comme aux critères de performance énergétique des copropriétés, ainsi que celle du pilotage complexe par des syndicats peu formés à ces sujets. Dans ce cadre, comment, et faut-il les préserver ?

Une forte mobilisation d'acteurs citoyens ne suffit pas à décider d'une mesure de protection. On peut évoquer le cas de la Butte Rouge à Chatenay-Malabry, cité-jardin emblématique construite entre 1931 et 1960 qui est le témoin d'un projet social humaniste de ville à la campagne, destiné à résorber la pénurie de logements populaires en région parisienne. Menacée par une modification du Plan local d'Urbanisme facilitant la densification immobilière, et donc l'implantation de projets de promotion immobilière, la cité fait l'objet d'une demande d'instance de classement déposée par un collectif d'association dont Sites et Monuments, Vieilles maisons françaises, DoCoMoMo, Patrimoine-Environnement, France Nature Environnement, Environnement 92³⁴.

Le patrimoine religieux peut-il être sauvegardé, ou mieux protégé par la puissance publique ? Les récentes déclarations du président de la République soulignant l'enjeu de sa pérennité – avec 3000 à 4000 églises dans un état qui « fait craindre pour leur sauvegarde »³⁵ - et les réflexions en cours pour que les collectivités publiques puissent « subventionner des travaux de rénovation énergétique de bâtiments religieux » relancent la question du traitement de ce patrimoine, en particulier dans un contexte de rupture de transmission générationnelle du sens et de l'attachement à ces objets chrétiens, déplore Charles Personnaz. Elles relancent aussi la question de la prise en compte des patrimoines issus d'autres religions, édifices de culte et sépultures. Ce patrimoine matériel repose principalement sur des systèmes de labellisation peu contraignants sur le plan juridique (patrimoine mondial de l'UNESCO), qui n'en garantissent pas toujours l'intégrité, ce qui donne régulièrement lieu à des débats publics entre associations, services publics et acteurs associatifs. Ils recouvrent par ailleurs très peu d'édifices en France. On peut citer le cas du cimetière musulman de Bobigny, créé en 1937 et inscrit à l'inventaire des monuments historiques depuis 2006. Le site, peu connu et valorisé, se trouve encadré par une casse automobile. Trois mosquées et 35 synagogues sont

³⁴ Cf. la tribune de Jean-Louis Cohen, « Guerre aux démolisseurs des cités-jardins », *Le Monde*, 12 décembre 2021, p. 31.

³⁵ AFP et rédaction du Monde, « Emmanuel Macron annonce une « collecte pour le patrimoine religieux », notamment pour les églises anciennes », *Le Monde*, 15.09.2023, https://www.lemonde.fr/culture/article/2023/09/15/emmanuel-macron-annonce-une-collecte-pour-le-patrimoine-religieux-notamment-pour-les-eglises-anciennes_6189541_3246.html.

protégées (classées ou inscrites) en France, ainsi que 138 temples protestants³⁶, selon les critères de la protection au titre des monuments historiques, qui repose sur la valeur historique et / ou artistique de l'objet protégé.

Au-delà de la question de « quoi » protéger, apparaît également celle du « où » : répartition des sites protégés à l'échelle du territoire, et concurrence des usages à l'échelle locale. La friction devient ici spatiale, entre différentes utilisations et donc aménagements possibles d'un site, tiraillé entre narration patrimoniale et usage touristique : choisir de préserver telle ou telle mémoire sur un périmètre où plusieurs usages, ou histoires se font concurrence amène à des choix. On peut citer le cas du cimetière colonial Saint François en Guadeloupe, qui se situe en bordure d'océan, dans un site aujourd'hui à usage balnéaire. Il permettrait de témoigner des conditions de vie des esclaves, mais cela supposerait de le patrimonialiser et donc d'en interdire l'accès aux baigneurs.

L'archéologie a un double rôle de mise au jour et d'effacement, elle ravive la mémoire mais efface aussi ensuite les vestiges dans le sol, rappelle Dominique Garcia, directeur de l'INRAP³⁷. Elle matérialise des frictions entre passé et présent mais également sur des arbitrages d'aménagement du territoire. Quelle mémoire mérite d'hypothéquer une exploitation présente et future d'un espace ?

Entre protection et mémoire, comment maintenir des histoires alternatives face au récit dominant ? Là encore, les artistes nous éclairent : après une installation au salon Drawing Now autour de la figure de Léa Papin, une des sœurs impliquées dans le meurtre de leurs employeurs en 1933, l'artiste Nicolas Daubanes³⁸ met tout en œuvre pour assurer la prolongation de la concession funéraire de la tombe de cette « tueuse de bourgeois », au cimetière de la Bouteillerie de la ville de Nantes. « Symbole absolu de la lutte des classes » selon les mots de l'artiste, et inspiration de nombreuses œuvres artistiques, Léa Papin reste une figure populaire dont la sépulture n'a pas de motifs patrimoniaux d'être préservée. L'artiste envisage d'apposer une gravure sur la pierre tombale pour transformer la tombe en œuvre d'art *in situ*, et par ce geste performatif en assurer la protection durable, et l'entrée dans un Panthéon populaire qui reste à inventer et nourrir.

Au-delà de cette démarche artistique, et individuelle, quelle place, et quel poids, donner aux acteurs non-institutionnels du patrimoine ? C'est le sujet d'une " l'Étude relative au bénévolat et à la participation de la société civile aux politiques des patrimoines », commandée par le

³⁶ Source : base Mérimée, sur la plateforme pop.culture.gouv.fr, consultée le 2 octobre 2023 ; il conviendrait de prendre également en considération les protections au titre des objets mobiliers.

³⁷ Entretien du 11 janvier 2023.

³⁸ Entretien et dossier documentaire, septembre 2023.

ministère et livrée en mai 2022³⁹. Les auteurs du rapport mettent en exergue l'attente par la société d'une plus grande inclusivité, questionnant la légitimité des professionnels, des citoyens et des élus, et les limites de la participation citoyenne. Il préconise notamment de clarifier le statut des bénévoles et des autres participants de la société civile engagés dans les politiques patrimoniales afin de donner un cadre juridique à leur intervention.

2. Zones blanches, les silences de l'histoire

« Les politiques mémorielles sont des enjeux politiques. Elles permettent un contrôle de la population, au risque de la concurrence des mémoires, et, au nom d'un universalisme, délégitime certaines paroles ».

Sarah Gensburger, entretien, novembre 2022

Les zones blanches de la recherche historique laissent le champ libre aux émotions mémorielles, qui sont une révolte. Plus que des sujets oubliés, ces sujets manquent d'espace dans la sphère institutionnelle, ce qui conduit naturellement à leur appropriation par la sphère militante. L'absence de prise en considération de certaines histoires force les concernés à exprimer leur rapport au passé et ainsi mobiliser la recherche. Le silence a des conséquences importantes et souvent délétères sur la construction d'une société apaisée. Un travail immense reste à conduire pour traiter sur le plan historique dans un premier temps, puis sur le plan de la patrimonialisation dans un second temps, les mouvements alternatifs, les communautés minorisées et silencieuses, les zones laissées vides de l'histoire nationale et locale.

[Commentaire réflecteur – WB]

Il ne s'agit pas que de manque ou d'oubli, il s'agit de volonté politique d'où leur appropriation par les sphères militantes. S'il s'agissait d'erreur, d'oubli, de manque, le gouvernement aurait rectifié le tir depuis longtemps, or cela fait des décennies que la lutte perdure.

[Commentaire interne au groupe]

Les silences institutionnels sont des choix politiques. Il s'agira de garder une domination et de protéger la société de ses contradictions, de ses débats, et d'effacer ce qui sont des erreurs politiques. Pendant longtemps, sur les cartels placés sous des objets du patrimoine africain exposés dans les musées de France et d'Europe, on pouvait lire les mots « collecte », voire « don ».

Parfois, en plus de la date et la mention du lieu de provenance de ces objets, on pouvait lire le nom d'un homme, officier souvent, qui les aurait « collectés ». Un silence et des éléments de langage qui laissent peu de doute sur le contexte colonial dans lequel ces objets ont été capturés, pillés, pour arriver ensuite dans les collections des musées français et européens.

³⁹ Direction générale des patrimoines et de l'architecture - Délégation à l'inspection, à la recherche et à l'innovation, « Étude relative au bénévolat et à la participation de la société civile aux politiques des patrimoines », mai 2022

Parmi ces zones blanches, nous pouvons évoquer : la mémoire immigrée, la mémoire ouvrière, la mémoire coloniale, la mémoire des DOM-TOM, ou encore la mémoire paysanne. Le cadre de travail de ce rapport ne permet pas d'entrer dans le détail ou l'exhaustivité d'une liste et des particularités de chacune des minorités / groupes minorisés cités ; nous avons fait le choix d'illustrer les propos par des exemples empruntés à leurs histoires.

2.1. La mémoire des personnes minorisées / des minorités

« Il y a un public qui regarde l'histoire autrement parce qu'ils ont le sentiment d'être de l'autre côté du miroir de ce récit. »

Pascal Blanchard, entretien janvier 2023

Si ces histoires commencent à émerger dans la sphère institutionnelle, leurs représentants sont-ils désormais audibles ?

Ces mémoires longtemps restées des non-dits, non-pensés, non-témoignés prennent peu à peu place dans l'espace commun, sous la forme de colloques professionnels, mais aussi d'expositions destinées au grand public, y compris sur des territoires qui s'obligent ainsi à réinterroger leur histoire. Ainsi, la mémoire coloniale est aujourd'hui entr'ouverte, notamment via des expositions temporaires récentes comme *l'Abîme, Nantes dans la traite atlantique et l'esclavage colonial, 1707-1830* au musée d'Histoire de Nantes, qui proposait

[Commentaire interne au groupe] :

On peut néanmoins souligner que l'histoire de la traite négrière transatlantique – qui est celle d'un déplacement forcé de populations kidnappées et déracinées – a mis plus d'un siècle et demi à être étudiée, et que ce mouvement s'est opéré suite à la mobilisation des ultra-marins.

Aujourd'hui encore, on commémore les abolitionnistes, mais moins les résistances noires et les victimes, ce qui induit une mémoire toujours non racontée.

« d'interroger ses collections sous un nouvel angle, afin de révéler les traces invisibles au premier abord mais bien présentes, du destin de celles et ceux qui furent victimes du système colonial »⁴⁰ ou des installations pérennes.

L'enjeu de visibiliser les minorités / groupes minorisés à travers un travail de mémoire passe par une triple valorisation pour Robin Nahel. Le premier aspect est une remise en perspective des rôles et contributions des minorités dont on a perdu la trace, mais qui ont influé considérablement sur des processus historiques ou sociétaux. Il s'agit parfois de passer par un lourd travail de consolidation des archives ou des données. Ce travail, voire ce devoir de mémoire, est un préalable essentiel. Il concerne aussi des groupes qui préservent ainsi les

⁴⁰ <https://www.chateaunantes.fr/expositions/labime/>

spécificités de leurs histoires. L'association Muestros Desaparecidos a ainsi construit un mémorial judéo-espagnol⁴¹, somme éditoriale fondée sur les documents et les archives ouvertes récemment, qui concerne les judéo-espagnols et documente leur parcours, de l'ancien empire ottoman à leur installation en France et à leur insertion dans les épisodes les plus traumatiques de l'histoire de la communauté juive en France au XX^{ème} siècle.

La seconde prise en compte est celle de la narration / de la monstration des rapports de domination subis et des combats sous leurs multiples formes qui ont été menés pour faire cesser ces oppressions, en établissant les figures historiques et les mécanismes de défense de la puissance dominante, en acceptant les mille nuances de postures qui seraient aujourd'hui sans doute condamnables. Dans ce volet, l'intervention artistique peut également être une mise en lumière apaisée. Ainsi le travail de Tuan Andrew Nguyen, né en 1976 au Vietnam, met en lumière les questions de mémoire et d'histoires officielles ou oubliées. Son œuvre de 2019 *The spector of ancestors becoming*⁴² raconte les liens entre les tirailleurs sénégalais envoyés au front au Vietnam et la population locale.

Enfin, de permettre la prise de parole, via des récits racontés par les personnes concernées et donc avec leurs vécus, leurs émotions et leurs ressentis. Une des installations du nouveau parcours du Musée national de l'Immigration – dont on peut rappeler que la mission est selon son projet scientifique et culturel de “contribuer à la reconnaissance des parcours d'intégration des populations immigrées dans la société française et de faire évoluer les regards et les mentalités sur l'immigration en France” - permet cette mise en regard direct, en l'occurrence avec des jeunes. Ils apportent une prise de parole rare. Le travail sur les mémoires des minorités / personnes minorisées constitue un puissant levier de conscientisation, notamment pour questionner les modèles « dominants », patriarcal et/ou hétéronormé par exemple. L'expertise des minorités/personnes minorisées doit ainsi, pour Amandine Gay, être reconnue et rémunérée, afin d'éviter « d'être empêchés de travailler dans la sphère universitaire car jugés trop émotionnels, mais ensuite [sollicités] gratuitement parce que ça les touche personnellement. »⁴³

⁴¹ <https://www.fondationshoah.org/memoire/memorial-de-la-deportation-des-judeo-espagnols-de-france#:~:text=Entre%201942%20et%201944%2C%20plus,leur%20nom%20et%20leur%20histoire.>

⁴² <https://www.tuanandrewnguyen.com/thespecterofancestorsbecoming>

⁴³ Amandine Gay, extrait d'entretien, février 2023.

Si cette histoire émerge dans des contextes institutionnels, ce traitement de la mémoire repose majoritairement sur une logique administrative et politique faisant peu de place aux minorités / personnes minorisées, peu visibles et audibles dans l'espace public. Le récit est souvent de ce fait porté par des associations ou des figures emblématiques. Ainsi Aissata Seck, présidente et fondatrice de l'Association pour la mémoire et l'histoire des tirailleurs sénégalais est-elle par exemple à l'initiative de la naturalisation de neuf tirailleurs sénégalais en 2017 par le président de la République François Hollande. Ceux-ci purent rejoindre leur terre natale, tout en continuant à recevoir la même pension que les anciens combattants français, en reconnaissance d'une histoire commune.

[Commentaire interne au groupe]

On peut néanmoins souligner que dans le même temps, le massacre colonial de Thiaroye de 1944 ne soit toujours pas réellement reconnu et étudié. Dans cette ville, située à proximité de Dakar, furent assassinés par leurs frères d'armes français les soldats sénégalais de retour du front. Le site mémoriel n'est pas mis en valeur, et des artistes cherchent aujourd'hui à en restituer l'histoire.

En octobre 2022 s'est tenu au Musée national de l'Histoire de l'Immigration un colloque sur le thème des musées des migrations face aux défis du XXI^{ème} siècle. Les musées, expositions et lieux de mémoire consacrés aux questions migratoires se sont développés ces dernières décennies, reflétant des partis-pris et revêtant des formes très diverses. Du musée entièrement dédié aux migrations aux expositions temporaires, en passant par la création d'espaces consacrés aux migrations dans des musées à la thématique plus vaste, les formes sont diverses. On pense notamment au Mucem à Marseille ou au travail réalisé par la Contemporaine (ex-bibliothèque de documentation internationale contemporaine, BDIC) à Nanterre. Ce sont des lieux à la croisée des lieux de recherche, de culture, des musées de société, d'histoire et de Beaux-Arts. Ils articulent histoire et mémoire, questionnent le passé pour mieux comprendre le présent, invoquent la nécessité de patrimonialisation pour les générations futures.

Ils posent la question – qui reste à regarder avec circonspection - de la participation de la société civile à toutes les échelles. L'interdisciplinarité, le croisement des objets ou des récits plus personnels, constituent des éléments de réponse et l'exposition Barvalo est un modèle en la matière, tout comme le nouveau parcours du musée Gadagne à Lyon, qui met en lumière les Lyonnais.

Ces projets ne peuvent voir le jour que s'ils reposent sur des équipes gestionnaires des musées ou créatrices de contenus qui sont elles-mêmes issues d'histoires minorisées ou

conscientes des enjeux de ces représentations. Si on regarde les nominations à la tête des établissements culturels, force est de constater qu'on peine encore terriblement, même si on peut se réjouir de quelques frémissements ou de figures d'intersectionnalité (lieu de résidence, vulnérabilité économique, parcours moins conventionnels, origine ethno-raciale...) Dernier en date, l'arrivée de Mehdi Kerkouche à la tête du Centre Chorégraphique National de Créteil depuis quelques semaines.

Le récit en est différent. Selon Agnès Saal, « inclure dans les équipes dirigeantes des structures culturelles des personnes au parcours moins « normé » est une urgence absolue pour légitimer la présence et la constance d'une offre culturelle qui vient à la rencontre d'un public qui, par définition, par ses origines, lieux de vie et attentes, amène des différences ».

En dehors des institutions patrimoniales, le travail des historiens produit la matière première au renouvellement et à l'enrichissement des discours. Le recueil *Portraits de France*, conçu par un comité scientifique indépendant, rassemble 318 fiches consacrées à des personnalités de l'histoire de France ignorées de la mémoire collective. Les femmes et les hommes qui figurent dans ce recueil sont issus des quatre coins du monde ou bien sont nés en France. Ils sont nés français, ont été naturalisés français ou encore se sont engagés d'une façon ou d'une autre pour la France. Tous ont contribué à l'histoire culturelle, politique, artistique, sportive, militaire, musicale, syndicale, ouvrière ou savante de la France. L'ouvrage a vocation à permettre une plus grande reconnaissance de la diversité des parcours de ces personnalités. Il a également donné naissance à une exposition pédagogique itinérante, installée au musée de l'Homme, ou plus récemment à l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires.

Autre exemple, la mémoire des populations romani, qui est un impensé de longue date. Quelques jalons rendent cette mémoire plus visible. Un premier mémorial a été inauguré à Montreuil-Bellay en 2016, mais le projet de lieu de mémoire (annoncé comme un musée par la Première ministre en janvier mais qui ne sera finalement qu'un mémorial) reste en débat, avec un horizon à 2026⁴⁴. Comme le raconte Jean Richard, vice-président de l'association pour la mémoire de ce camp, « cette histoire, personne ne voulait en parler, ni l'administration ni les anciens qui l'ont vécue et qui, une fois libérés, ont vécu recroquevillés dans leurs HLM avec la peur qu'on vienne les rechercher ».

⁴⁴ https://www.lemonde.fr/culture/article/2023/06/04/dans-le-main-et-loire-le-projet-d-un-memorial-tzigane-a-montreuil-bellay-presque-sur-les-rails_6176108_3246.html#xtor=AL-32280270-%5Btwitter%5D-%5Bios%5D

La patrimonialisation peut aussi prendre un aspect “éphémère” comme ce fut le cas de l’exposition *Barvalo*, au sein de cette même communauté. Conçue avec les équipes du Mucem, elle a rassemblé 19 co-commissaires, pour moitié représentatifs de la diversité des Romanis, pour moitié chercheurs en sciences humaines et sociales et engagés pour restituer fidèlement leur culture commune et leur patrimoine partagé.

Là encore, les évolutions doivent venir des équipes des musées, via des recrutements adaptés, des méthodes renouvelées et des outils partagés. Un groupe de travail est en cours de constitution au sein du ministère de la Culture avec le Service des Musées de France et environ 15 musées dont le Louvre, le musée d’Orsay, le centre Pompidou, le musée Guimet, et des musées de Strasbourg, Lyon, Nantes, Rennes, et Bordeaux, pour élaborer une boîte à outils pour accompagner les musées qui veulent amener un regard renouvelé dans les collections, avec des dispositifs comme des doubles cartels. Ces mesures sont désormais inscrites dans des plans gouvernementaux. En tout état de cause, « apaiser les mémoires est un vœu pieu si on ne travaille pas sur ces asymétries » pour Françoise Vergès.

2.2. La mémoire des communautés silencieuses

Selon Pierre Nora, les fonctions mémorielles se déclinent différemment dans les sociétés de type « traditionnel », qui construisent le présent en fonction d’un passé inconsciemment actualisé, et les sociétés qui organisent le présent en fonction du futur en gestation⁴⁵. Les sociétés paysannes traditionnelles, qui relèvent de la première catégorie, sont

[Commentaire interne au groupe] :

Il y a une hiérarchisation des histoires valorisées. Des choix sont faits, des choix stratégiques, politiques, car les archives de ces récits invisibilisés existent, les représentants vivants ou descendants sont là.

profondément transformées par l’industrialisation agricole de l’après-guerre. Le musée national des Arts et Traditions populaires (ATP), conçu en 1937 par Georges Henri Rivière en collaboration avec le laboratoire d’ethnologie française rattaché au CNRS sous la forme d’une unité mixte de recherche, ambitionnait de conserver cette mémoire d’un monde en transition,

⁴⁵ Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, Gallimard, Paris, t. 1 : *La République*, 1984, cité par Catherine Gucher, « Vieillir en mémoires paysannes : des lieux, des liens, continuité et permanence de sens et d’usages », in *Gérontologie et société* 2009/3, vol. 32, n° 130), p.108, cf. <https://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe-2009-3-page-107.htm>.

en présentant une vision synthétique de la société française traditionnelle rurale et artisanale à travers des artefacts recueillis lors de campagnes de terrain, et présentés en situation selon une muséographie originale.

A sa fermeture en 2005, les collections d'ethnographie sont mises en caisses, causant la disparition d'un lieu de référence nationale, que les écomusées et musées de société locaux ne compensent que partiellement. Le bâtiment conçu par Dubuisson fait l'objet d'un projet de transformation en lieu d'exposition, d'événements et de restauration porté par la société LVMH. Pour le Mucem, qui succède au musée des ATP, Michel Colardelle propose un projet scientifique et culturel très différent, tourné vers le monde méditerranéen, qui ne permet pas de présenter ces collections de manière permanente.

Or les sociétés paysannes traditionnelles sont des sociétés de l'oralité et du silence, non de l'écrit ; du fermage et du métayage, non de la propriété foncière ; du recyclage et non de la capitalisation : elles laissent par conséquent peu de traces matérielles. Dans *L'agriculture comme écriture*, Nina Ferrer-Gleize (mars 2023) présente sous la forme d'une exposition au centre d'art Gwinzegal de Guingamp (photographies, archives, calligraphie) et d'un livre-catalogue les résultats d'un travail de recherche et de création conduit entre 2016 et 2020 au sein et au contact de l'exploitation agricole familiale. Elle produit un livre rare, traitant de la mémoire paysanne en mettant en regard un imaginaire fait de permanence silencieuse, symbolisé par la reproduction du tableau des *Glaneuses* de Millet accrochée au mur de la maison, et la vie quotidienne de la ferme ardéchoise traduite en textes et en photographies. L'ouvrage est aussi un constat des représentations projetées sur le monde paysan, montrant les particularités et la richesse de son rapport à la terre et au temps, mais aussi son invisibilisation dans le monde actuel.

On peut également citer les travaux sur les graffitis laissés par des bergers sur les grottes alpines, qui racontent une autre histoire, celle d'un mouvement pendulaire des Italiens tous les hivers, ou encore les recherches de Jacques Olivier Boudon sur le château de Picomtal⁴⁶. Là, sous le plancher, un menuisier qui y a travaillé dans les années 1880 livre les chroniques villageoises d'une fin de siècle, témoignage rare d'une voix du peuple, qui prouve l'intérêt et la nécessité de s'attacher à la préservation de ces « archives de basse tension » selon le terme de Philippe Artières.⁴⁷

⁴⁶ Jacques-Olivier Boudon, *Le plancher de Joachim : L'histoire retrouvée d'un village français*, Folio Histoire, Paris, 2019..

⁴⁷ *Sur les murs, histoire des graffitis*, Editions du patrimoine, 2018.

De cet effacement, naît un déchirement, que transcrivent, comme un dernier feu, certains auteurs issus de classes populaires. Marie-Hélène Lafon, Annie Ernaux ou Didier Eribon racontent le besoin de rendre hommage, par la création littéraire, à leurs origines sociales, mais aussi d'expié le déchirement ressenti de les avoir en quelque sorte trahies, la nécessité de « plonger dans [sa] mémoire et d'écrire pour venger [sa] race », eux qui revendiquent des origines populaires rarement valorisées dans les mémoires collectives. On comprend dès lors la perte pour la société en général que représente l'effacement patrimonial du monde paysan, qui peut être rapproché d'une certaine classe ouvrière également en voie de disparition.

[Commentaire interne au groupe]

Il va s'agir de compter la diversité, la race, le genre, la classe de façon beaucoup plus transparente. Sans cela des zones floues sont entretenues, et elles génèrent des zones de frictions.

Cela permettra aussi de dépasser l'idée que, puisque ce sont des sujets sensibles portés par des militants, ils ne sont scientifiquement pas stabilisés, voire, ils porteraient atteinte à l'exercice de la science en le remplaçant par une idéologie.

Comme l'écrit S. Mazouz, « Les attaques internes au monde universitaire posent la question des conditions sociales de production de la connaissance et de ce que l'expérience personnelle fait à la manière de concevoir et mobiliser le savoir. »

Cela nécessite aussi de collecter d'autres matières, plus orales ou plus cachées. On peut citer à titre d'exemple le travail des écomusées dans la suite des travaux de Rivière, et dans leur version « modernisée » avec le musée Arlaten ou des récits situés, comme celui des Penn sardines de Douarnenez, grève historique des femmes de cette usine.

2.3. Les récits alternatifs

Au-delà des récits officiels, l'attention portée à la pluralité des points de vue sur le plan historique permet de changer la portée d'un événement, et de rétablir un contexte historique aplati par la suprématie des discours dominants. Cette pratique est d'ailleurs fréquente dans les parcours de médiation des musées anglo-saxons, qui insistent sur le poids du point de vue adopté dans la narration⁴⁸.

Ainsi en va-t-il de l'anticolonialisme français, qui eut face à lui la machine du parti colonial qui disposait de la totalité des tribunes politiques, de l'extrême droite nationaliste à la majorité du parti socialiste, la grande presse, le cinéma, la littérature, la voie des intellectuels, les « appareils idéologiques d'Etat » pour reprendre l'expression d'Althusser.

⁴⁸ Voir en annexe le dossier documentaire.

L'exposition coloniale de 1931 « se serait déroulée sans la moindre opposition, dans le silence complice du peuple, des intellectuels et, surtout, de la totalité de la gauche française. Vision fautive, tout simplement. Si une grande partie de cette gauche – dont la majorité du Parti socialiste et celle de la Ligue des droits de

[Commentaire réflecteur - WB]

Une infime partie, et opposition très marginale de la gauche (PCF, anarchiste et surréaliste...) La gauche est divisée sur la question coloniale.

l'Homme – a effectivement participé, peu ou prou, au consensus autour des valeurs coloniales, une autre partie l'a combattu... »⁴⁹. Le 4 juillet 1931, *L'Humanité* annonce une contre-exposition organisée par la Ligue contre l'Impérialisme et l'Oppression coloniale. Un tract intitulé « Ne visitez pas l'Exposition Coloniale » est, à cette occasion, distribué par les Surréalistes. Cette narration alternative a fait l'objet d'une exposition récente au centre Pompidou, qui a également accueilli le dispositif immersif, *Noire*, dédié à l'histoire de Claudette Colvin⁵⁰, soulignant ainsi que même sur des sujets hors du périmètre franco-français, un lieu culturel parisien pouvait enrichir les points de vue et mobiliser les technologies contemporaines pour compléter l'histoire officielle⁵¹.

[Commentaire réflecteur – WB].

Il serait intéressant d'expliquer pourquoi Claudette Colvin a été rayée de l'histoire aussi longtemps d'ailleurs.

Comme le Tropenmuseum à Amsterdam, la refonte en 2023 du musée de l'Histoire de l'Immigration à Paris, installé depuis 2007 dans le palais de la Porte Dorée⁵², bâtiment initialement construit pour l'exposition coloniale de 1931, est un parfait exemple du renversement des perspectives historiques et d'une réappropriation des espaces au service d'un discours alternatif.

De nouveaux formats artistiques ou supports permettent une réappropriation du discours : les fresques réalisées dans l'espace public, par exemple via les demandes des habitants du quartier du Petit Noisy « la Sablière » à Noisy-le-Sec⁵³ ou les tifosis à l'image de la Joconde réalisés par les supporters du LOSC de Lens⁵⁴, montrent le poids des images dans la constitution d'un discours patrimonial commun. Choisir l'image plutôt que le texte, c'est aussi créer un récit alternatif.

⁴⁹ Alain Ruscio, « Contre l'Exposition coloniale de 1931 (Paris-Vincennes) : des voix fermes, mais bien isolées. Aperçus », *ADEN*, 2009/1, n°8, p. 104-111 ;

⁵⁰ Cette femme Afro-Américaine devint célèbre en refusant le 2 mars 1955, à seulement 15 ans de céder sa place à une femme blanche dans un bus à Montgomery.

⁵¹ <https://www.centrepompidou.fr/fr/programme/agenda/evenement/Ytgu1Nq>

⁵² <https://www.palais-portedoree.fr/historique-du-musee-national-de-l-histoire-de-l-immigration#:~:text=La%20Cit%C3%A9%20nationale%20de%20l'histoire%20de%20l'immigration%20a,600%20personnes%20proches%20du%20projet.>

⁵³ <https://www.professionbanlieue.org/Memoire-des-migrations-en-Seine-Saint-Denis>

⁵⁴ https://www.francetvinfo.fr/culture/foot-les-supporters-lensois-reclament-la-venue-de-la-joconde-au-louvre-lens_2604396.html

2.4. Les expressions éphémères : de la nécessaire anticipation des mémoires de demain

Certaines pratiques, messages, productions ne sont pas pensés pour être durables ou conservés. On peut citer le caractère intrinsèquement éphémère des œuvres de *street art* à titre d'exemple. Dans notre histoire récente, il a fallu l'intervention d'un collectif de sociologues pour conserver les mémoriaux spontanés apparus suite aux attentats de novembre 2015. Ils sont désormais accessibles dans une base de données en ligne, constituée sur le site des archives de Paris⁵⁵.

Les zones d'oubli d'aujourd'hui sont les trous mémoriels de demain. C'est le cas dans un mouvement artistique désormais majeur comme le *street art*. Historiquement contestataire, non officiel, il est depuis quelques années la star des cimaises. Mais les premières années du mouvement ne sont pas nécessairement documentées efficacement. Le projet Arcanes, centre national des archives numériques de l'Art Urbain, vise à préserver ce patrimoine vivant et fragile⁵⁶. Les artefacts et les sources sont éparpillés dans des collections privées et conservés hors de toute norme, donc exposés aux risques d'incendie, d'inondation... ou tout simplement pas référencés, rendant ainsi la mémoire de ce mouvement artistique récent très fragile.

L'enjeu est désormais de les documenter, et de donner un socle théorique à cette pratique. Il a fallu plusieurs dizaines d'années pour que les graffitis soient considérés comme une matière « valable », « digne » d'être le sujet de recherche et de thèses, en histoire de l'art ou en graffitologie. C'est aussi un préalable pour l'ouverture future d'un musée du graffiti ou du *street art*, étant donné la faible présence du mouvement dans les collections publiques, qui ne suffiraient pas à en raconter l'histoire.

Ce qui est vrai sur un mouvement artistique contemporain, l'est encore plus sur des sujets d'engagements sociétaux. Si les militants d'Act Up n'avaient pas conservé leurs archives, la matière pour raconter, reconstruire, et donc comprendre cette période des "années sida" aurait été perdue. Comme l'a souligné Cyril Isnart, « parfois, il y a une certaine frilosité des institutions face à l'émergence d'autres acteurs qui pourraient créer d'autres corpus patrimoniaux »⁵⁷. Cette question de la conservation de la matière première patrimoniale

⁵⁵ <https://archives.paris.fr/r/137/hommages-aux-victimes-des-attentats-de-2015/>

⁵⁶ <https://federationdelarturbain.org/arcanes/>

⁵⁷ In Direction générale des patrimoines et de l'architecture - Délégation à l'inspection, à la recherche et à l'innovation, « Étude relative au bénévolat et à la participation de la société civile aux politiques des patrimoines », mai 2022, p. 54

comme réservoir de mémoire, est prégnante dans le milieu associatif : sans ces travaux, l'exposition *Over the rainbow* actuellement à l'affiche au centre Pompidou n'aurait sans doute pas pu voir le jour sous cette forme. Cela interroge sur le rôle des pouvoirs publics dans l'anticipation des mémoires en train de se construire.

Ces corpus sont un préalable à l'existence de lieux spécifiquement dédiés à ces sujets. On peut ici souligner deux exemples outre-Manche : la création d'un Migration museum, qui valorise l'apport des communautés migrantes dans le quotidien et l'histoire britannique, ou Queer Britain, espace culturel

[Commentaire réflecteur – WB]

On peut se questionner sur ces types de lieux. Ils semblent sous-entendre que si les communautés migrantes n'apportent rien, elles n'ont rien à faire là ?

permanent dédié à l'histoire des minorités sexuelles en Angleterre, situé à quelques pas de la gare de Saint Pancras, en plein cœur de Londres, et qui mêle témoignages contemporains, archives, ou objets plus symboliques comme la porte de la prison où Oscar Wilde a été emprisonné en 1895.

3. Zones de reconstruction

Des communautés voient leur histoire et leur mémoire, jusqu'à présent insuffisamment reconnues et partagées, récemment remises en lumière tant dans le secteur du patrimoine que dans celui de la création.

3.1. Le patrimoine culturel immatériel

Le patrimoine culturel immatériel (PCI) nous a semblé être un bon exemple d'un champ patrimonial fragile, qui a été progressivement reconnu et investi par les institutions. Cette notion nous interpelle particulièrement car elle protège des aspects de cultures parfois rurales ou marginales, qui sont peu représentées dans les institutions traditionnelles.

L'UNESCO a adopté le 17 octobre 2003 une convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (PCI), défini dans son article 2 comme « les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire (ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés) que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel ». Il «

est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité ». La convention visait précisément à étendre le champ de la *Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel*, dite du "Patrimoine mondial", trente ans après sa signature en 1972. La convention de 2003 applique au PCI les méthodes propres à la chaîne patrimoniale : identifier les pratiques, les étudier, les protéger juridiquement, permettre leur transmission et leur valorisation.

La France a ratifié la convention en 2006 et confié sa mise en œuvre au ministère de la Culture, et à son département de la recherche, de la valorisation et du PCI de la délégation à l'Inspection, la Recherche et l'Innovation (DIRI). Le ministère recense les pratiques culturelles immatérielles présentes sur son territoire, accompagne les candidatures à l'inscription sur les listes de l'Unesco, conduit des actions de recherche et de valorisation sur le PCI, élabore des ressources métier et propose des formations initiales et continues pour les professionnels du patrimoine et les acteurs culturels. Il assure également le secrétariat du Comité du Patrimoine Ethnologique et Immatériel. Ce Comité participe à deux niveaux de reconnaissance : une reconnaissance nationale, via un Inventaire national, et une reconnaissance internationale, via une candidature pour figurer sur les listes UNESCO. Pour répondre à ces objectifs, le ministère a notamment mis en place des conseillers PCI dans les DRAC, et coordonne le réseau des acteurs impliqués.

3.2. Le patrimoine des femmes : vers un retour du matrimoine ?

Un autre domaine patrimonial que les institutions investissent peu à peu est celui des œuvres, passées et présentes, créées par des femmes - le « matrimoine, héritage des mères ».

Dans une étude de 2013, on apprend que dans les manuels de littérature pour la classe de seconde, les femmes citées sont rares. Il y avait seulement 3 % d'autrices, 6 % d'artistes femmes, et même pas 1% de femmes philosophes. Dans son rapport de 2022, l'Observatoire de l'égalité entre les femmes et les hommes rappelait que les œuvres des femmes professionnelles de la culture restent moins programmées que celles des hommes, ont moins de consécration artistique. Elles sont peu primées dans les rencontres emblématiques du cinéma, de la musique, du théâtre, de l'architecture. Dans la base Joconde, actuellement, elles représentent 6,6 % des artistes de la base de données, avec 4 % du nombre d'œuvres⁵⁸.

⁵⁸ <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Musees/Les-musees-en-France/Les-collections-des-musees-de-France/Decouvrir-les-collections/Les-femmes-artistes-sortent-de-leur-reserve>

Et c'est d'ailleurs toujours le cas, et encore plus dans des secteurs moins regardés : difficile de citer des femmes designer, ou d'identifier des femmes maitres d'œuvre⁵⁹. Cette situation interroge sur le matrimoine : pan méconnu du passé ou plutôt histoires et mémoires invisibilisées ?

Le terme « matrimoine » peut lui-même s'avérer clivant. Pourtant, il ne s'agit pas d'un néologisme, mais d'un terme ancien réapparu récemment. Il désignait, au Moyen-Âge, les biens hérités de la mère, déclarés au moment du mariage, avec ceux hérités du père - le patrimoine. Aujourd'hui, ce terme est couramment utilisé pour remettre en lumière l'œuvre de création des artistes femmes dans l'histoire. Des chercheuses ont souligné comment les femmes ont joui d'une liberté économique au Moyen Âge qui s'est amenuisée à la Renaissance. Ces recherches permettent de combattre des préjugés selon lesquels les femmes artistes étaient très rare jusqu'à la période contemporaine et de mettre en lumière des biais – ces artistes existaient, mais elles ont été jusqu'ici moins reconnues et valorisées. En critiquant historiquement une situation, ces recherches légitiment l'évolution vers davantage de parité.

Dans ce domaine, on peut mettre en lumière trois processus en développement : la création de contenus, la création de manifestations culturelles et la création de lieux pérennes. Des créatrices de contenus sur les réseaux sociaux produisent des formats de type vidéo, *stories* sur Instagram, qui mettent en lumière les artistes femmes. On peut ainsi citer le travail du collectif Aware⁶⁰ qui alimente notamment un site internet doté de centaines de biographies illustrées d'artistes femmes, fruit du travail de chercheuses mobilisées.

Créées en 2015 à l'initiative de l'association HF Île-de-France, les Journées du Matrimoine⁶¹ font écho aux Journées du Patrimoine pour faire émerger « l'héritage des mères » et rendre visibles leurs œuvres. Elles se déroulent chaque année au même moment, et proposent elles-aussi des parcours, visites, expositions, installations, spectacles, performances, concerts, conférences, lectures, projections gratuites. Reprises à Dijon, Rennes, Rouen ou encore en Belgique ou en Italie, elles diffusent la conviction que l'égalité entre femmes et hommes passe par la valorisation de l'héritage des femmes est donc désormais largement partagée. Tout au long de l'année, des visites guidées comme celles de *Feminist and the city* sont proposées

⁵⁹ Voir le travail d'Anne Labroille, cofondatrice de l'association Mémo - Mouvement pour l'équité dans la maîtrise d'œuvre.

⁶⁰ Travaux du groupe Aware (archives of women artists, research and exhibitions) :

<https://awarewomenartists.com/>

⁶¹ <https://www.lematrimoine.fr/les-journees-du-matrimoine/>

pour découvrir les lieux liés à l'histoire des femmes, militantes ou inconnues, dans l'espace public ou les lieux patrimoniaux.

Enfin, sur le plus long terme, un projet de création d'un musée des féminismes est en gestation, porté par l'association Afémuse⁶², qui collecte les fonds et les collections. L'ouverture est prévue en 2027 à Angers. Aware a également ouvert un site consacré à la recherche dans la Villa Vassiliev à Paris. A l'international, l'emblématique et pionnier *Women Museum* à Washington DC rouvrira en 2023 ses portes. Enfin, la plupart des institutions culturelles s'efforcent plus que jamais de programmer et d'acquérir désormais davantage d'artistes femmes. Une exposition va très bientôt ouvrir au Palais des Beaux-Arts de Lille intitulée « Où sont les femmes ?⁶³ » sur les femmes artistes dans les collections du musée.

Là encore, le ministère de la Culture a mené une action volontaire pour encourager une représentation des artistes plus fidèle à la réalité de la création et du patrimoine. En 2017, il obtient les labels "Egalité" et "Diversité" de l'AFNOR. Une haute fonctionnaire à la diversité et à l'égalité et une mission spécifique et transversale, la mission diversité-égalité, conçoivent, coordonnent et animent la mise en place du plan d'action prévu dans le cadre de la labellisation. Ces actions visent à promouvoir l'égalité hommes-femmes au sein du ministère et des structures qui en dépendent, mais aussi à "améliorer la représentation et l'accès aux moyens de production et de création de tous et toutes". Le réseau Cultur'elles, membre du réseau 2Gap, cherche également à soutenir les femmes dans la prise de poste à responsabilité au sein du périmètre du ministère de la Culture. Sans avoir réussi à atteindre à date la parité, on peut souligner un mieux dans la proportion des femmes dans la direction des établissements, avec quelques prises de poste emblématiques comme Laurence des Cars au musée du Louvre ou Marie Lavandier au Centre des monuments nationaux.

[Commentaire réflecteur – WB]

Parler de genre est différent de parler de diversité : tout cela apparaît comme des coquilles vides.

3.3. Création et nouveaux médias, caisses de résonance de mémoires silencieuses

"Si l'art ne s'engage pas dans la vie, il n'a pas d'avenir".

Ai Weiwei, *1000 ans de joies et de peines*, p. 364

De nouveaux médias permettent la diffusion plus simple et plus directe de paroles, et de mémoires, jusqu'ici majoritairement absentes des programmations et des considérations.

⁶² <https://www.afemuse.fr/>

⁶³ <https://pba.lille.fr/Agenda/OU-SONT-LES-FEMMES>

Le champ de la création artistique lui-même est traversé par ces questions mémorielles. Des échos se sont faits jour dans toutes les disciplines, et nous avons au cours de notre année au CHEC pu recenser, parmi de nombreuses propositions, les œuvres suivantes.

Au théâtre, le spectacle « Ce qu'il faut dire », de Léonora Miano, mis en scène par Stanislas Nordey à la MC93 traite de la prise de conscience des Afro-descendants quant à leur place dans la société française. *La Conquête*, est un spectacle de marionnette de Nicolas Alline et Dorothee Saysombat, de la Compagine A. qui s'interroge avec humour, poésie et fantaisie sur les héritages et les stigmates de la colonisation dans le monde d'aujourd'hui. Voyageant subtilement du passé au présent, deux marionnettistes décortiquent la conquête coloniale. Sur un ton aigre-doux, elles revisitent à leur façon l'éternel désir humain de domination, d'exploitation et de possession. Un corps-castelet, hérité d'une technique de marionnettiste, fragmenté, sert de terrain de jeu à la manipulation d'objets et aux rapports de pouvoir entre dominants et dominés. Par la métaphore, les artistes explorent les processus qui conduisent à l'asservissement des consciences et font le lien entre domination héritée et racisme ordinaire. *La Conquête* oppose une ironie décapante aux discours complaisants qui tendent à banaliser les traumatismes et conséquences de ce chapitre toujours ouvert de l'Histoire.

Au cinéma, le film *Tirailleurs*, qui a ouvert la section "Un certain regard" au festival de Cannes en 2022 revient sur le destin tragique des Africains, souvent enrôlés de force par l'armée française pour étoffer ses rangs, pendant la période coloniale. *Tirailleurs* raconte l'histoire d'un père (Omar Sy), qui rejoint les forces françaises en 1917 après que son fils (Alassane Diong) a été enrôlé de force sur un territoire colonisé par la France. Bakary Diallo n'a qu'une seule obsession : ramener Thierno vivant de la Grande guerre. Il se conclut sur l'évocation que le soldat inconnu puisse être issu de ce corps des tirailleurs africains. En 2006, *Indigènes* de Rachid Bouchareb avait remporté au Festival de Cannes, en 2006, le prix d'interprétation pour l'ensemble de son casting. Le cinéma documentaire est un genre particulièrement propice à la diffusion de ces mémoires minoritaires. Déjà, en 1946, Georges Rouquier avec *Farrebique* encapsulait les gestes et les coutumes de sa famille de paysans aveyronnais. Il y est revenu près de quarante plus tard pour observer ce qui a subsisté (*Biquefarre*, 1983). Chris Marker forma des ouvriers aux techniques cinématographiques, afin qu'ils filment eux-mêmes leur quotidien.

[Commentaire réflecteur – WB]

Attention aux termes qui participent à un discours politique d'invisibilisation. Ces mémoires ne sont pas minoritaires !

Dans le champ de l'art contemporain enfin, la mémoire est un matériau régulièrement revisité. L'historienne Anne Bernou y a consacré un ouvrage⁶⁴, soulignant la pratique d'artistes comme Tania Mouraud qui retravaille sur les bunkers de l'Atlantique, éléments d'architecture fonctionnelle devenus porteurs de mémoire et de sens.

[Commentaire réflecteur – RN]

Dans ces liens création / mémoires, il y a une tension intéressante à creuser, à savoir que la création permet une adaptation des réalités historiques, en même temps qu'elle peut réhabiliter certaines réalités invisibilisées.

3.4. En France, la question des langues : langue française, langues régionales, francophonie

Dans le vaste sujet du patrimoine, des mémoires et du commun, la question linguistique se pose impérativement. On souhaite donner ici quelques éléments de réflexion sur ce qui constitue l'une des politiques publiques confiées au ministère de la Culture⁶⁵.

Trois entrées, que l'on a choisi de placer dans cette partie des « zones en cours de reconstruction », un peu arbitrairement – zone en chantier plus largement : la langue française, comme bien commun plutôt évident, ne poserait pas question *a priori* ; le traitement des langues régionales, en revanche, connaît des évolutions significatives, face à l'affirmation historique du monolinguisme français ; enfin, la francophonie reste un objet de questionnements, peut-être décevant.

En premier lieu, on rappellera l'ouvrage classique de Louis-Jean Calvet *La guerre des langues*, et le postulat que dans la « babélisation » du monde, chaque groupe linguistique, culturel, induit des frontières, des frictions, des rapports de force, de domination et de hiérarchie des langues. Et que toute question linguistique est par nature immédiatement politique. Tout pouvoir entend organiser la polyglossie (ou multilinguisme), et réduire ce qui diffère.

[Commentaire réflecteur – NB]

Chaque mot, chaque langue porte son imaginaire. Dès lors, la multiplication des incompréhensions, des malentendus voire des frictions, des tensions, pour le moins, peut éclater dans ce champ linguistique.

[Commentaire WD] : le pouvoir cherche à contrôler la polyglossie.

⁶⁴ Anne Bernou, *Monuments de silence, Réappropriations mémorielles dans l'art contemporain*, Unes éditions, 2023

⁶⁵ cf. *Rapport au Parlement 2023 sur la langue française*, élaboré par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France - DGLFLF, <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/Actualites/Rapport-au-Parlement-sur-la-langue-francaise-nouvelle-formule>.

En France et en francophonie, les zones de tension, pour le moins, seraient notamment : la langue française et les langues régionales de la France, hexagone et Outremer ; la langue française et le plurilinguisme dans une mondialisation concurrentielle ; la langue française normée, face à la diversité de ses expressions ; la langue française et la colonisation ; et la francophonie en héritage, tant linguistique que politique, autour du français « en partage ».

3.4.1 La langue française, un bien commun

« *La langue de la République est le français* » (*Constitution, article 2*).

On peut rappeler qu'historiquement, la France s'est construite dans un rapport complexe à la langue française et aux langues pratiquées sur son territoire. D'espace plurilingue où la langue de la Cour a longtemps côtoyé les parlers régionaux, elle devient au fil des siècles un État au sein duquel le français est gage de l'unité nationale.

La France a ainsi une longue tradition d'intervention sur la langue, « affaire de l'État ». Il faut citer le linguiste Bernard Cerquiglini (*ibid.*) « L'identité de la France, disait Michelet, c'est sa langue ; elle est également sa plus noble passion. Religion d'État d'une République laïque, sport national (succès indémodable des concours de dictée), querelle incessante (de l'accent circonflexe à l'écriture inclusive), la langue est le ciment et le seuil de la nation. Les raisons d'une telle passion sont diverses. Elles sont morales : (...) on révère l'idole on est l'artisan. Elles sont politiques : la faveur de l'État, qu'il fût royal, impérial ou républicain, pour la langue fut une constante, de l'édit de Villers-Cotterêts à la Francophonie. Au centralisme étatique répond un monolinguisme impérieux, au mépris du riche patrimoine linguistique national. Elles tiennent enfin au culte de la norme instaurée par la grammaire du XVIIe siècle, repris sans frémir par l'école de la République. Culte social : le « bon usage », pour Vaugelas, était affaire d'élitisme social et de dressage du courtisan. Culte équivoque : l'insécurité linguistique que ressentent tant de Français tient moins aux assujettissements de la monarchie absolue qu'au brouillage de la prescription. Qui aujourd'hui définit la norme ? L'Académie française (de droit), l'école (par fonction), les réseaux sociaux (de fait) ? Le doute renforce le fantasme puriste et l'idée d'un déclin nourrit une réticence au changement, fait négliger la richesse d'un idiome devenu mondial. Malgré un recul de la francophonie, le français jouit désormais d'une présence universelle dont Antoine de Rivarol au XVIIIe siècle n'eût pas rêvé : parlé par trois cents millions d'humains, il devrait susciter une affection autrement plus généreuse. L'attachement au français dans plusieurs pays d'Afrique, des Caraïbes et au Canada invite au mouvement, pour se déprendre d'un fixisme de la norme, pour s'enrichir des variétés et

des usages. La langue française, une passion francophone : telle est sans doute la manière la plus honorable de la défendre et de la promouvoir. »

La construction du commun reste un objectif constant ; sa concrétisation en politique publique de la langue, politique culturelle évidemment interministérielle, prend plusieurs formes, selon deux axes notamment, vus du ministère de la Culture.

D'abord l'incarnation de l'article 2 de la Constitution se fait en particulier dans la loi du 4 août 1994, dite « loi Toubon » relative à l'emploi de la langue française. Elle fait du français la langue de l'enseignement, du travail, des échanges et des services publics. Elle est une garantie essentielle d'égalité et d'accès à l'information, au quotidien, dans notre société. Plus encore, c'est une loi de cohésion sociale.

Cet objectif de cohésion sociale est indissociable des politiques pour la maîtrise de la langue, levier d'inclusion : comprendre, parler, écrire en français ne va pas toujours de soi et il s'agit de travailler, par l'éducation et la formation, sur tous les mécanismes d'intégration, face à la relégation, à la non-participation à la vie sociale ; un continuum d'interventions interministérielles permet de travailler avec l'ensemble des publics dits fragiles ou en difficulté, allant des situations d'illettrisme à l'accueil des allophones, étrangers primo-arrivants.

3.4.2 Les langues régionales, des avancées

« Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France »
(Constitution, article 75-1)

Contrairement à une idée reçue, la France est aussi un pays plurilingue ; face à la langue française, langue de la République, ciment de l'unité nationale, instrument du jacobinisme, la possible reconnaissance d'un riche paysage linguistique, à la fois en France métropolitaine et dans les Outre-Mer, a tardé : ce sont plus de 75 langues qui sont répertoriées et reconnues comme « langues de France » depuis le rapport Cerquiglini de 1999. En 2001, la Délégation générale à la langue française devenait « et aux langues de France » : DGLF – LF. 1/ Les langues régionales : traditionnellement parlées sur une partie du territoire de la République, elles sont inscrites dans la Constitution depuis 2008 et représentent aujourd'hui un bien commun. Le basque ne concerne pas que les Basques, ni le corse les Corses, mais bien tous les Français. Elles sont particulièrement nombreuses dans les territoires ultramarins. 2/ Les langues non territoriales / issues de l'immigration et sans lien avec une aire géographique de notre pays, ces six langues sont parlées par des citoyens français depuis plusieurs

générations : arabe dialectal maghrébin, arménien occidental, berbère, judéo-espagnol, romani et yiddish. 3/ La langue des signes française.

L'un des enjeux de l'évolution du dossier est de dépasser cette seule désignation « patrimoniale », qui pourrait tendre à folkloriser la question, et de se rapprocher des principes fondamentaux : ceux de la Convention de l'UNESCO de 2005 sur la promotion de la diversité des expressions culturelles (« la diversité linguistique est un élément fondamental de la diversité culturelle », préambule) ; ceux de la Convention UNESCO de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel ; et, sujet toujours pendant, ceux de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires.

On rappellera que ce dernier texte a été signée en 1999 par la France, mais non ratifié, à la suite de la décision du 15 juin 1999 du Conseil constitutionnel. La France a retenu 39 des engagements de la Charte. Toutefois, le juge a bloqué la ratification, estimant que la reconnaissance de « droits spécifiques à des groupes de locuteurs » pouvait porter « atteinte aux principes constitutionnels d'indivisibilité de la République, d'égalité devant la loi et d'unicité du peuple français ». De plus, la disposition prévoyant que « les Etats devront faciliter ou encourager l'usage des langues régionales dans la vie publique » était jugée contraire à l'article 2 de la Constitution, « la langue de la République est le français ». Malgré ce blocage, la volonté d'appliquer le maximum de dispositions inscrites dans la Charte a été réaffirmée. En 2013, dans cet esprit, un rapport du Comité consultatif pour la promotion des langues régionales et de la pluralité linguistique interne était remis au ministère de la Culture, *Redéfinir une politique publique en faveur des langues régionales et de la pluralité linguistique interne*.

Les évolutions politiques plus récentes ont permis d'autres avancées, répondant aux attentes des acteurs locaux, notamment dans le mouvement de la décentralisation et dans la dynamique des nouvelles grandes régions et de leurs compétences redéfinies. C'est notamment l'inscription de la question linguistique dans les pactes Etat-région, tandis que le sujet prend toute sa place dans le portefeuille des DRAC ; et c'est surtout la plus récente loi du 21 mai 2021 relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion dite « loi Molac ». Elle reconnaît la diversité linguistique de la France et l'appartenance des langues régionales au patrimoine. Unique loi adoptée sous la Ve République en leur faveur, elle accorde le statut de trésor national aux biens présentant un intérêt majeur pour la connaissance des langues française et régionales.

Dans le même mouvement, on signale la création du Conseil national des langues et cultures régionales – CNLCR : installé par le Premier ministre le 31 mars 2022, le CNLCR offre un

cadre de dialogue et de travail transversal aux acteurs chargés de promouvoir et de valoriser les langues et cultures régionales. L'objectif : faire progresser les coopérations entre l'État et les collectivités territoriales. Ses thèmes de travail recouvrent notamment la formation continue, le numérique, les médias et l'édition ». (Cf. *Rapport au Parlement sur la langue française 2023*)

Toutefois, les débats linguistiques, symptômes de tensions et de revendications profondes, ne sont pas apaisés en tous lieux : l'usage de la langue corse au sein de l'assemblée de Corse a ainsi été condamné par la justice⁶⁶. Enfin, mentionnons la présence du sujet régional dans le rapport de l'Inspection générale des affaires culturelles sur le plurilinguisme dans les établissements publics du ministère de la Culture⁶⁷.

3.4.3 La francophonie : un horizon

Sans développer ici les distinctions sur la francophonie (petit « f », le fait francophone, ni grand « F », la Francophonie politique multilatérale), retenons deux aspects du plan présidentiel « Une ambition pour la langue française et le plurilinguisme », lancé en mars 2018 : un discours nouveau sur le *décentrement* ; et une proposition en faveur de la création francophone, en France même, autour de « pôles francophones de référence ».

La Francophonie se définit notamment par « la langue française en partage ». Mais la question de la norme, édictée par les francophones du Nord, pose question. De longue date, les linguistes savent que la langue française est, aussi, une langue africaine, langue du Levant ou des Amériques. Et que cette francophonie doit prospérer dans « la diversité de ses expressions », comme dans des contextes locaux le plus souvent multilingues où l'anglais s'impose plus que jamais dans les échanges internationaux. C'est l'une des avancées du discours de Ouagadougou de novembre 2017 que de dire ce *décentrement*, celui d'une légitimité du français dit ailleurs que sur les rives de la Seine...

La création d'un *Dictionnaire des francophones*⁶⁸ – DDF, numérique et collaboratif, selon un principe WIKI, a eu pour objectif de rendre compte de cette diversité des usages du français, parlé dans tout l'espace francophone.

⁶⁶ <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/l-usage-du-corse-a-l-assemblee-de-corse-interdit-par-la-justice-20230310>

⁶⁷ <https://www.culture.gouv.fr/fr/Espace-documentation/Rapports/Le-plurilinguisme-dans-les-etablissements-publics-du-ministere-de-la-culture>

⁶⁸ <https://www.dictionnairedesfrancophones.org/>

L'autre face de cette ambition était de faire entendre aux Français leur appartenance à plus vaste qu'eux : une communauté de 320 millions de personnes, dont la France n'est assurément plus le centre. Ici l'on parle de « langue monde ». Pour faire entendre cette francophonie en France, il s'agissait aussi de soutenir des lieux de création et d'écriture ; c'est le dispositif des « pôles de référence francophones » : le festival *Les Francophonies, des écritures à la scène* (Limoges), le Centre national des écritures du spectacle de La Chartreuse (Villeneuve-lès-Avignon) et la Cité internationale des arts de Paris.

[Commentaire réflecteur – WB]

Sans occulter pourquoi c'est une appartenance commune, c'est-à-dire la colonisation.

[Commentaire réflecteur – JBD]

Voire aussi ce que le CD93 va réaliser dans le cadre de son initiative : « Campus francophone » portée par Pouria Amirshahi.

A l'origine de ce renforcement des acteurs de la francophonie, on doit mentionner le rapport de Xavier North et Paul de Sinety, sur *La promotion en France des créateurs et des auteurs issus des mondes francophones*⁶⁹, présenté à la ministre de la Culture en septembre 2017, avec quelques idées essentielles : « La relance, en France même, d'une politique de soutien à la francophonie dans le champ des arts de la scène, et plus particulièrement dans le domaine de la création théâtrale – rendue en tout état de cause nécessaire pour alimenter le dialogue des cultures et répondre à la demande sociale en faveur d'une meilleure représentation de la diversité - peut être l'occasion de montrer à nos concitoyens que la francophonie n'est pas seulement une composante de la politique extérieure de la France, que ses principaux enjeux les concernent directement et que - tout autant qu'avec la gestion des relations internationales - c'est avec la gestion des affaires culturelles que la francophonie entretient, ou devrait entretenir, des affinités électives, dès lors qu'elle repose en dernière instance sur la pratique d'une même langue (dans un rapport avec d'autres langues). Ce faisant, elle ne peut que contribuer à faire émerger en France une conscience linguistique partagée. Si l'on souhaite que la francophonie réaffirme son lien intrinsèque avec la culture – et que par voie de conséquence, nos concitoyens cessent de considérer que la francophonie n'est pas leur affaire, puisqu'ils parlent pour ainsi dire le français « par nature » - il faut donc que la dimension francophone des politiques culturelles soit non seulement assumée, mais ouvertement revendiquée. »

⁶⁹ <https://www.culture.gouv.fr/Espace-documentation/Rapports/La-promotion-en-France-des-createurs-et-des-auteurs-issus-des-mondes-francophones>

Peut-on se satisfaire de ces tentatives pour réactiver la francophonie ? Il faut lire les deux entretiens, menés avec Alain Van der Malière, Hassane Kassi Kouyaté, respectivement président et directeur du festival *Les francophonies, des écritures à la scène*, Limoges. Leur témoignage illustre par le prisme francophone, tout notre sujet mémoriel, accroché par la décision politique. Jusqu'à quel point cette francophonie, parfois idéalisée, peut-elle être un véritable « bien commun » ?

La Cité internationale de la langue française doit être inaugurée le 19 octobre 2023. Projet phare du plan présidentiel de 2018, elle sera un lieu patrimonial, dans un château restauré, mais surtout un lieu culturel et de vie, consacré à la langue française et aux cultures francophones. Au cœur du projet, un parcours

[Commentaire réflecteur – NB]

Que sera ce lieu culturel ?

Comment invitera-t-il les cultures francophones ? Quelle part ont les communautés et acteurs de la pluralité dans la conception du projet ?

permanent d'exposition, pensé notamment par Barbara Cassin et Xavier North, à la tête de son conseil scientifique, se consacre à « L'aventure du français ». La proposition restitue ce qui fait l'unité et la diversité du sujet : elle articule langue française, francophonie, plurilinguisme et langues de France, sans masquer les complexités, les contradictions ni les points de frictions, proposés comme autant de questionnements⁷⁰.

Xavier North, porteur du parcours permanent de la future Cité, remet en contexte nos questionnements, entre déboulonnage et médiation, et donne ses réponses pour le projet de Villers-Cotterêts, dans cette interpellation partagée avec Barbara Cassin : « Que pensez-vous de ce que vous voyez ? ». Cette interpellation du visiteur invite à faire confiance au public, pour qu'il se saisisse de la complexité du patrimoine et de la mémoire.

III. Recommandations

La complexité du sujet étant établie, l'objectif de ce travail est également d'identifier des leviers d'action pour faire évoluer cet état des lieux. Le patrimoine, en ce qu'il est le relais de mémoires différentes, peut ainsi cristalliser des tensions entre divers groupes sociaux. Une évolution ne pourra se faire sans un élargissement et une formation des personnes impliquées d'une part, le repérage et la sélection des récits à mettre en valeur par la suite, et leur diffusion d'autre part.

⁷⁰ Et suscitant des débats sur la méthode de portage du projet :

https://www.lemonde.fr/culture/article/2023/06/23/a-villers-cotterets-querelles-de-clocher-autour-de-la-future-cite-internationale-de-la-langue-francaise_6178830_3246.html

A/ Diversifier les acteurs : multiplier les regards autour du patrimoine

1. Davantage inclure les citoyens dans les processus de création et de patrimonialisation et la programmation des lieux culturels

[Recommandation partagée par tous]

La programmation des lieux culturels en général, et des institutions patrimoniales en particulier, est la plupart du temps l'apanage des professionnels ou des artistes qui les animent. Un élargissement des prescripteurs permettrait une meilleure représentativité des thèmes et approches adoptés et une plus large appropriation par le public. La présence de personnes non professionnelles du patrimoine dans les processus de conception et pourquoi pas dans les instances de programmation est nécessaire. Ces acteurs représentatifs (associations, habitants, représentants de groupes partageant une mémoire ou une histoire commune...) doivent trouver un espace d'expression et être entendus. Ils peuvent également permettre un plus grand ancrage territorial des projets, dans leur sujet ou leur mise en œuvre. Ce rapprochement doit se poursuivre lors de la présentation du projet au public, et les médiateurs ont un rôle clé à jouer ; leurs positionnements et missions devront également être adaptés, comme l'a d'ailleurs mis en place le Mucem pour l'exposition Abd-el Kader, nous expliquait sa co-commissaire Camille Faucourt.

[Commentaire réflecteur - JBD]

Ces prescripteurs doivent bénéficier d'un minimum de formation à la programmation

[Complément basé sur les remarques de NB]

Cette pluralité devrait aussi s'exprimer dans les équipes à tous les niveaux décisionnels. Elle est évoquée dans la définition du musée votée par l'ICOM qui mentionne notamment que les musées « opèrent et communiquent de manière éthique et professionnelle, avec la participation de diverses communautés ».

[Complément basé sur les remarques de NB]

Médiateurs muséaux, médiateurs sociaux, leurs rôles et leurs espaces doivent être valorisés au sein de l'institution patrimoniale et muséale afin d'éviter les discours descendants et favoriser une véritable approche dialogique.

2. Associer les communautés aux projets qui les concernent et valoriser leur contribution

[Recommandation partagée par tous]

Les sujets touchant à des mémoires et des identités minoritaires ne devraient désormais être abordés qu'avec des membres de ces minorités, dès l'initiative du projet. Si c'est possible, un commissariat mixte associant professionnels et représentants du groupe social concerné doit être organisé.

Il convient de préserver la diversité des regards sur des sujets qui pourraient être perçus comme communautaires – par exemple, un homme doit pouvoir écrire sur un sujet qui concerne le féminisme.

Il convient de réaffirmer la légitimité des professionnels de la culture et du patrimoine sur les sujets de leur champ d'intervention quels que soient leur genre, leur religion, la couleur de leur peau, leur orientation sexuelle, et le cadre déontologique de leur intervention, les principes de neutralité, d'exigence scientifique, technique et/ou artistique, ce qui n'exclut pas l'engagement personnel.

[Commentaire réflecteur - JBD]

Il est nécessaire de préciser qui sont les représentants autorisés de ces groupes.

[Exemple cité en entretien]

Dans le cadre du projet de création d'un centre des mémoires LGBTQI+ à Paris, la légitimité des Archives nationales à conserver et communiquer au public des archives d'associations et de militants homosexuels a été contestée.

[Point de vue dissonant/alternatif]

Néanmoins, il est urgent et nécessaire que les porteurs et transmetteurs d'une mémoire spécifique à un groupe soient valorisés, à la fois dans leur prise de parole, leurs convictions et le traitement dont ils font l'objet. Cette participation doit être intégrée au projet, avec par conséquent un budget associé pour rémunérer un travail et reconnaître une expertise, complémentaire de celles des équipes des musées.

[Commentaire réflecteur - WA]

Dans la plupart des projets où l'aide de notre association est sollicitée aucune rétribution n'est jamais prévue et ce quel que soit le temps de travail demandé.

3. Etablir un collège représentatif de la société dans sa diversité

[Recommandation partagée par tous]

Un collège de la diversité avait été institué et a été supprimé en 2017. Dans le périmètre culture, le comité ministériel se réunit une fois par an sur la thématique de l'égalité pour suivre la feuille de route.

[Complément de AS]

Sa transformation en comité diversité et égalité pour y intégrer des personnes qui représentent ces diversités avec une feuille de route diversité et égalité est à l'étude.

Pour garantir la prise en compte de regards divers, instituer un collège représentatif de la société française dans ses pratiques, ses origines, et ses orientations. Composé de référents sur les différentes mémoires, et périodiquement renouvelé, il pourrait identifier les sujets insuffisamment repérés et étudiés et faciliter la mise en relation des communautés avec les porteurs de projets. Il serait rattaché au ministère de la Culture et aurait si possible une présence dans les différentes régions.

[Questionnement de B. Ricard]

A qui ce comité serait-il rattaché ? Sur quel périmètre aurait-il autorité ? Quel positionnement pour les EP ?

[Complément de JBD]

Les conventions citoyennes, dans leur recrutement et les formations transmises aux participants, peuvent constituer un cas à explorer pour inspiration.

3bis. Mobiliser spécifiquement les jeunes au sein de la société civile

[Recommandation partagée par tous]

Construire le patrimoine du futur nécessite de mobiliser les regards des jeunes générations, dans leurs diversités.

[Commentaire réflecteur - RN]

Il serait dommage de ne pas prévoir des recommandations relatives aux jeunes dans leur pluralité.

Plusieurs établissements culturels se sont dotés de comités jeunes, et des programmes ont parfois donné les clés des lieux patrimoniaux à la jeunesse, comme le projet Circuit à la Tate de 2013 à 2017⁷¹.

On peut envisager différents formats, à différents âges.

[Pistes de réflecteurs]

Encourager les établissements scolaires à mobiliser les patrimoines pour questionner nos identités, prendre conscience de la pluralité des histoires, des rapports de domination, etc.

Soutenir les acteurs d'éducation populaire (y compris via des moyens financiers) pour des projets jeunes autour des mémoires des migrations, des territoires, que ce soit dans l'espace public, dans les centres sociaux, etc.

⁷¹ Cf. <https://www.tate.org.uk/about-us/projects/circuit-programme>

4. Encourager le repérage d'artistes, de créateurs et de professionnels issus de minorités / minorisés

[Recommandation partagée par tous]

Nombre de programmeurs méconnaissent les interlocuteurs compétents sur ces sujets et peuvent se trouver démunis : mettre en place un annuaire, ou une association identifiant les créateurs ou représentants de ces mémoires, devrait être encouragé. Un groupe diversité est en place au sein du ministère et travaille pour nourrir cette question, à l'initiative de la DGCA et de la mission égalité-diversité.

[Commentaire réflecteur - AS]

Il est nécessaire de convaincre qu'il faut et qu'on peut recenser plus finement les profils pour prendre la mesure du déséquilibre.

[Point de vue dissonant/alternatif]

Cette action existe dans d'autres secteurs, à l'image du site Les Expertes pour améliorer la présence des femmes dans les médias ou de l'annuaire des talents de la diversité dans le numérique assemblé par Diversidays. Cette action devrait être complétée par la mise en place d'indicateurs pour garantir une meilleure représentation. Un niveau insatisfaisant des indicateurs amènerait dans un premier temps un accompagnement (du ministère, d'associations expertes ou d'institutions plus en avance) puis des sanctions si la situation n'évoluait pas positivement. Ces indicateurs feraient partie des contrats d'objectifs et de moyens suivis par la tutelle. Reste le sujet complexe de construire les bons indicateurs de mesure et/ ou de fixer des niveaux ou quotas sur certains sujets.

5. Aborder ces problématiques dans le parcours de formation initiale des professionnels du patrimoine

[Recommandation partagée par tous]

Des porteurs de ces mémoires minoritaires pourraient intervenir dès la formation initiale des professionnels du patrimoine, notamment à l'université et à l'Institut national du patrimoine (INP) pour les sensibiliser à la reconnaissance de sujets et d'objets plus divers et à la nécessité d'adopter des points de vue variés et une grille d'analyse plus inclusive.

Le secteur culturel et notamment patrimonial souffre d'une certaine uniformité des profils culturels des professionnels. Le mouvement de diversification est initié, mais il est trop lent. Il faut soutenir et accélérer la diversité des parcours, et multiplier les initiatives pour faire connaître les métiers et atteindre une représentativité suffisante de la société au plus vite. Cela passe sans doute par des actions volontaristes, et une plus grande transparence dans les processus de recrutement.

[Point de vue dissonant/alternatif]

On pourrait envisager l'instauration de quotas.

[Complément sur le concours d'entrée]

Si la diversité des origines sociales semble acquise grâce aux dispositifs d'égalité des chances, ce n'est pas du tout le cas en matière d'origine ethnique. Aucun admis issu des "minorités visibles". Mais y avait-il beaucoup de candidats issus de ces minorités ? Non. Un chantier devrait être engagé pour rendre notre communauté professionnelle plus représentative de la société française. Comment donner envie de rejoindre les équipes des lieux patrimoniaux ?

6. Sensibiliser et former l'ensemble des personnels du ministère de la Culture et de ses opérateurs

[Recommandation partagée par tous]

A l'image des actions volontaristes entreprises au ministère de la Culture pour l'égalité hommes-femmes, il s'agirait de :

- renforcer le périmètre et la taille de l'équipe de la haute fonctionnaire dédiée au sein du ministère de la Culture, à la mission diversité - égalité ;
- concevoir des formations sur le sujet, et identifier des référents à former dans chaque DRAC et chaque établissement public ;
- identifier un groupe d'experts indépendants, susceptibles d'être mobilisés pour accompagner les institutions, notamment lors de prises de postes, sur un budget ministériel, sous la forme d'une sorte de droit de tirage (un établissement pourrait recourir à ce centre de ressources sur certains aspects de sa politique, (recrutement, programmation...) et aurait des « crédits » virtuels qu'il pourrait utiliser. Un "collège de la Diversité" a été institué, et gagnerait à être davantage connu, ou réactivé ;
- envisager des formations collectives sur le modèle de la fresque de la diversité, à destination des équipes du ministère ou de ses opérateurs ;
- s'assurer de la diffusion de l'information et des actions auprès des effectifs du ministère en les intégrant dans les plans de formation obligatoires des agents.

[Commentaire réflecteur - WB]

La notion de justice pourrait être intégrée dans ce périmètre d'action

[Commentaire réflecteur - AS]

Il n'y a pas de cas d'école duplicable, mais des inspirations utiles.

Le ministère de la Culture est identifié comme étant plus efficace sur le sujet que d'autres ministères, voire est perçu comme un laboratoire qui a permis de faire avancer les sujets d'égalité notamment hommes-femmes.

B. Ouvrir les regards : élargir le champ patrimonial pour le rendre représentatif de la société

7. Encourager l'étude, la sélection et la conservation d'artefacts représentatifs de champs patrimoniaux non traités

[Recommandation partagée par tous]

Parce que les artefacts issus de cultures "minoritaires" échappent la plupart du temps aux typologies des Beaux-Arts, ou à la culture de l'écrit, il serait nécessaire de développer les compétences et l'appétence des professionnels pour les archives sonores et les supports atypiques, comme les graffitis.

Cela suppose d'adapter les formations tout comme les équipements patrimoniaux et les espaces des musées (réserves, formats de médiation...) pour collecter, conserver, valoriser et diffuser ces formats alternatifs.

8. Envisager la diversification des dates de commémorations officielles

[Recommandation partagée par tous]

Une attention particulière devrait être portée à la commémoration de dates représentatives de l'histoire de tous les Français, et notamment des Français d'Outre-mer et d'origine étrangère. Le ministère de la Culture pourrait transmettre ce souhait au service France Mémoire, au sein de l'Institut de France, en charge des propositions de commémorations depuis 2020, la liste actuelle témoignant peu d'une prise en compte de ce sujet de la diversité des mémoires.

9. Créer un appel à projets spécifique pour soutenir des actions sur le sujet de la diversité

[Recommandation partagée par tous]

Le ministère de la Culture pourrait ouvrir largement un appel à projets pour enrichir les projets lancés sur ces thèmes. Ces appels à projets pourraient être organisés sur le format des Services numériques innovants (SNI) pour

[Commentaire réflecteur - JBD]
Le concours national de la Résistance peut être également un format inspirant.

récompenser et encourager les projets sur ce thème, qu'ils soient de la recherche ou de projets culturels, portés par des acteurs uniquement publics ou en groupement avec des partenaires ou des acteurs privés. Le fléchage d'un budget consacré à ce sujet le consacrerait comme prioritaire. Les attributaires pourraient également bénéficier d'un appui de compétence et d'une visibilité par le ministère de la Culture, voire d'experts indépendants.

10. Renommer les “Journées européennes du patrimoine” en “Journées européennes des patrimoines”

[Recommandation partagée par tous]

L'objectif est d'encourager les événements mettant en lumière auprès du grand public la diversité des patrimoines au service de la représentativité des mémoires (en intégrant par exemple les œuvres héritées de créatrices / le matrimoine) et d'ouvrir sur des questionnements d'autres territoires qui peuvent faire échos sur le sol français et enrichir la réflexion et la connaissance sur les mémoires.

[Point de vue dissonant/alternatif]

Il faudrait les rebaptiser journées du patrimoine et du matrimoine

C. Renouveler les outils à même de développer une réelle inclusion

11. Créer un référentiel de bonnes pratiques françaises et internationales sur le sujet avec des cas concrets reproductibles

[Recommandation partagée par tous]

Sur ces sujets, passer d'une bataille de concepts à des exemples concrets permet des avancées plus rapides. Prendre une échelle internationale – sans chercher à « copier-coller » des méthodes adaptées à d'autres cultures mais pas aux spécificités culturelles françaises – permet de capitaliser sur des retours d'expérience de pays et communautés qui ont déjà tenté d'adapter leurs actions et maîtrisent des boîtes à outils de bonnes pratiques.

Le portage de ce référentiel doit être choisi finement – cela pourrait incomber à l'équipe de la haute-fonctionnaire chargée de la diversité, à des associations extérieures, des écoles.

[Commentaire réflecteur - JBD]
Il existe des dispositifs d'appel à projet européens qui pourraient être intéressants.

[Réaction d'un réflecteur]
Faut-il confier cette tâche au ministère ? Cela ne semble pas forcément pertinent.

12. Etablir un guide de rédaction des contenus permettant la prise en compte de la diversité des points de vue et encourager son usage dans la conception et la médiation des contenus

[Recommandation partagée par tous]

Des guides ont déjà été conçus et diffusés par le ministère de la Culture sur d'autres sujets, comme la gestion des réseaux sociaux ou l'accessibilité, ou d'autres instances comme l'ICOM. Le guide en question pourra souligner l'importance, dans le discours tenu, de la recontextualisation politique et économique des œuvres – à travers des exemples ou des formats type. De même, on pourrait encourager la présence de différents points de vue d'un même épisode historique pour nuancer les propositions et permettre un dialogue.

13. Encourager la production de cartes, ou de chronologies, qui prennent en compte la spécificité du public visé

[Recommandation partagée par tous]

Les éléments de culture commune sont de plus en plus limités et les chronologies, cartographies ou éléments de vocabulaire partagés dans les espaces d'exposition permettent de construire des références partagées. Il serait néanmoins nécessaire de pouvoir produire des documents dont les repères sont adaptés aux publics présents.

[Commentaire réflecteur – JBD]
Non, le public visé est tout le public. Une histoire de France sans conquête coloniale ou patriarcat, ou oppression des bretonnants, n'est pas une histoire de France juste. Tout simplement.

Aux Antilles, des chronologies spécifiques mettant en exergue les liens de ces territoires avec les autres régions d'Amérique sont mieux appropriées par les populations et permettent de les inscrire dans une histoire plus large. Aux Etats-Unis, le *American Indian museum* propose des cartographies qui rappellent également par les noms utilisés la présence préalable de ces populations et l'ancrage de leur histoire au territoire.

14. Encourager la création poétique et artistique au sein de l'exposition, pour souligner que les lectures restent ouvertes

[Recommandation partagée par tous]

Ouvrir des espaces de création permet de rendre concret le glissement du lieu muséal ou patrimonial d'un espace « conservatoire » à un espace « conversationnel ». L'introduction dans les espaces d'exposition de chants, de poèmes et d'œuvres contemporaines qui viennent en écho aux œuvres présentées permettent d'en appeler à la sensibilité des publics, et d'autoriser aussi d'autres lectures, de faire un pas de côté par rapport au texte, au cartel roi et aux objets d'art.

On peut citer les initiatives comme la mise en place d'un cabinet de musique au sein du parcours permanent de la Cité de l'immigration qui associe raï, rock ou rap et construit ainsi un dialogue entre différentes cultures.

15. Dans les études de public, permettre aux répondants de s'identifier comme membres d'un groupe social déterminé

[Recommandation partagée par tous]

Les études des publics ont de longue date intégré des classifications selon des catégories socio-professionnelles et des éléments descriptifs de type âge qui permettent de classer les visiteurs. Permettre aux visiteurs, dans les enquêtes, de s'identifier à une communauté, à une identité, pourrait permettre d'aider le lieu culturel à répondre à des attentes spécifiques.

Si cette pratique est atypique en France, elle peut permettre de révéler de précieux renseignements sur la réception par différentes communautés d'une exposition. Cette identification est déjà spontanément à l'œuvre dans les livres d'or de certaines expositions – et peut s'avérer très utile si le sujet de l'exposition est de fait lié à l'identité.

[Commentaire réflecteur - JBD]

Cela rappelle les statistiques ethniques. Et en l'occurrence, l'évaluation d'une politique publique ou l'étude des publics ne peut faire effectivement l'économie d'une réflexion sur la question ethno-raciale.

[Appui sur les documents transmis par Manon Six]

Le guide d'entretien des études de public de l'exposition *Celtique ?* aux Champs Libres intègre très rapidement la question des origines : « Avez-vous un lien personnel avec la Bretagne ? », « Avez-vous un intérêt pour la culture bretonne / celtique ? »

16. Mettre à profit les recherches archéologiques pour valoriser une histoire plurielle

[Recommandation partagée par tous]

Les recherches archéologiques, surtout menées dans le cadre préventif, sont susceptibles de mettre à jour les traces de l'histoire de zones jusqu'alors peu étudiées, et qui peuvent modifier les images négatives accolées à certains territoires. Elles sont susceptibles de nourrir l'appropriation de cette histoire, voire une certaine fierté, des habitants contemporains.

17. Poursuivre et élargir la réflexion sur la provenance et la restitution des œuvres d'art

[Recommandation partagée par tous]

La restitution des œuvres d'art fait l'objet d'une actualité scientifique, juridique et législative dense. Nous souscrivons à ce mouvement, ainsi qu'à son corollaire, les études sur les

provenances. Pour élargir la réflexion, nous attirons l'attention sur la possibilité laissée aux pays d'origine de ces œuvres de les présenter selon des modalités différentes de la tradition occidentale d'une part ; pour les œuvres restées en France, d'être étudiées ou présentées en associations avec les populations en étant à l'origine d'autre part.

[Point de vue dissonant/alternatif]

Au-delà des restitutions, il faut prévoir une réparation judiciaire et politique des actes de pillages, une compensation au-delà de la réparation morale pour la non-reconnaissance des profils issus de l'immigration (travailleurs comme les chibanis ou militaires comme les tirailleurs...).

18. Encourager la poursuite du débat public pour la construction d'une mémoire commune

[Recommandation partagée par tous]

Ce sujet nécessite du temps et du dialogue. Au-delà de la production et de la lecture de rapports, construire des temps d'échange publics est nécessaire.

Au sein d'institutions comme dans l'espace public, encourager la prise de parole et l'appropriation à travers des réaménagements de l'espace public, des publications ou des réflexions sur les équilibres des mémoires présentées est une voie à creuser.

[Commentaire réflecteur - NB]

Cela doit s'orchestrer dans le respect, l'attention, l'écoute, la nuance et l'acceptation de la pluralité des points de vue. Si les voix activistes et militantes sont nécessaires pour activer le débat social, elles diffèrent des voix institutionnelles et publiques qui, étant engagées, cherchent à fédérer et à rassembler et non pas à cliver ni à diviser. Les frictions sont essentielles à la vitalité de l'exercice démocratique, pour autant l'apprentissage du vivre-ensemble exige de l'accepter et de les dépasser collectivement.

[Point de vue dissonant/alternatif]

19. Etablir un état des lieux des monuments présents dans l'espace public

Les monuments de l'espace public doivent faire l'objet d'un recensement et d'un rééquilibrage pour qu'ils reflètent les moments clés et les identités multiples qui ont fait notre histoire commune. On peut faire référence au travail d'audit réalisé par le Monument Lab américain déjà cité.

Cette objectivation permet de mesurer l'ampleur de la tâche et d'engager des actions rectificatives. Garantir la présence d'un corpus dans lequel la population dans son ensemble se reconnaît est une base structurante pour une société.

[Point de vue dissonant/alternatif]

20. Mener un travail éditorial sur les manuels scolaires

Il s'agit de structurer la transmission du savoir en s'assurant de la présence de certains thèmes, comme le patrimoine ou l'histoire de la colonisation, et de la décolonisation.

[Commentaire réflecteur - WB]

Il est essentiel de mener des actions dans le champ de l'éducation/ l'enseignement, qui participe aussi au patrimoine immatériel.

Annexes

Liste des entretiens menés

Nous avons pu pendant la durée de ces recherches rencontrer une vingtaine d'interlocuteurs qui nous ont accordé de leur temps, et partagé en toute transparence leurs idées, et nous les en remercions. Les modalités de travail ou d'échange de l'organisation de ces entretiens n'ont pas permis de faire dans tous les cas un compte-rendu détaillé et de le valider avec les interlocuteurs.

- Pascal Blanchard, historien ;
- Nathalie Bondil, conservatrice du patrimoine, directrice du musée de l'Institut du monde arabe ;
- Nicolas Daubanes, artiste ;
- Emmanuel Etienne, chef du service du patrimoine au ministère de la Culture, Direction générale du patrimoine et de l'architecture ;
- Eric Fassin, sociologue, professeur au département de science politique de l'Université Paris VIII Vincennes ;
- Camille Faucourt, conservatrice du patrimoine, musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (Mucem) à Marseille ;
- Dominique Garcia, directeur de l'INRAP ;
- Amandine Gay, réalisatrice ;
- Sarah Gensburger, sociologue ;
- Jean-François Hébert, directeur général des patrimoines et de l'architecture, ministère de la Culture ;
- Hassane Kassi Kouyaté, directeur du festival *Les Zébrures d'automne*, Limoges ;
- Jean Michel Léniaud, conservateur général du patrimoine honoraire ;
- Xavier North, inspecteur général des affaires culturelles honoraire, membre du conseil scientifique de la Cité internationale de la langue française à Villers-Cotterêts ;
- Charles Personnaz, directeur de l'Institut national du Patrimoine ;
- Manon Six, conservatrice du patrimoine en charge du pôle collections au musée de Bretagne à Rennes ;
- Alain de Toledo, président de l'association Muestras Desaparecidos;
- Alain Van der Malière, président du festival *Les Zébrures d'automne*, Limoges ;
- Françoise Vergès, politologue et militante féministe et décolonialiste.

Retranscription des entretiens sur le sujet de la francophonie

Entretiens du 18.01.2023 (Paul Petit) avec :

- **Alain Van Der Malière**, président du festival *Les Zébrures, les francophonies, des écritures à la scène*, Limoges, membre du commissariat scientifique du parcours permanent de la Cité internationale de la langue française à Villers-Cotterêts
- **Xavier North**, IGAC honoraire, ancien délégué général à la langue française et aux langues de France – DGLFLF,

Entretien du 27.04.2023 (Paul Petit) avec :

- **Hassane Kassi Kouyaté**, directeur du festival *Les francophonies, des écritures à la scène*, Limoges.

Alain Van Der Malière :

La francophonie porte en elle les enjeux de contentieux et de réconciliation, comme terrain central d'affrontement. Le festival des francophonies se pense à partir de la langue française dans une mission d'émancipation : la langue française comme terreau de ce qui contient son propre dépassement. Depuis sa fondation en 1983, la langue française y est pensée comme une universalité, tournant le dos à la Françafrique et aux ravages du colonialisme. Ce festival, même dans un malentendu, réunit autour de la francophonie, par la langue, proposée dans toutes ses dimensions : il y a là une ambition mondialiste.

Mais dans la perception des tutelles, de l'Etat, le festival est considéré avec condescendance, encore aujourd'hui : au mieux un îlot, de débat, de création ; mais le plus souvent un abcès de fixation, à entretenir pour sa survie ; une résurgence nécessaire, pour les responsables, qu'on tolère sans pouvoir le supprimer. Pas de soutien politique supposant une adhésion de la pensée.

Ce festival est un miracle de survie dans l'indifférence politique, car il n'est pas simplement artistique. Il reste un temps suspendu et fragile. Il passe de la mise en avant d'une vitalité de la création en langue française, à la possibilité de faire voir et entendre en France des textes venus des cinq continents ; il permet la découverte de richesses multiples, autour du texte de théâtre (grâce à Robert Abirached et Pierre Debauche), avec une volonté humaniste moderne, pressentant l'éclatement de ses directions.

Pendant longtemps, il n'y a pas eu de renouveau de la réflexion et la perception du festival s'est étiolée. Il est resté une belle chambre d'écho de talents, un lieu d'exposition pour la langue française internationale ; un expressionnisme de la pensée a glissé vers une exaltation de l'expressionnisme tout court, centré sur la francophonie et sur son rayonnement, vitrine glorieuse.

Petit à petit, le festival ne pouvait échapper à l'histoire en train de se faire : il est cerné par les réalités politiques et économiques : étant d'abord un témoignage artistique de la présence de la langue française dans le monde, dans sa diversité, il ne peut être un festival sans dimension géopolitique et l'objet langue ne peut être isolé de l'histoire en cours ; l'Afrique est en mutation, avec des interrogations multiples ; il faut donc rendre compte de cette histoire, avec un choix d'œuvres et de situations dans le monde : ce glissement a été voulu et mis en œuvre.

L'un des objectifs est de mettre en valeur le mouvement des langues, de ce qu'elles portent du passé, du présent, de l'avenir ; leur mutation patrimoniale est à montrer ; d'année en année, il y a un mouvement des répertoires, des sujets dominants, de la féminisation ; des grandes causes et des contradictions sont exposées et mises en valeur, selon des dimensions sociales et ethnologiques. Ces représentations touchent le public français et les salles vibrent à ces discours, chez les lycéens, les collégiens, devant des spectacles d'un grand théâtre sensible. La convergence de la sensibilité et de l'intellectuel touche le jeune public, et s'inscrit dans le corps. La réception de ce théâtre est positive chez tous les publics, anciens et nouveaux, avec une pensée anticolonialiste. Une correspondance s'établit entre ce que produit la francophonie d'ailleurs et les aspirations d'une jeunesse en France. La mission du festival est de faire connaître cette façon d'être.

Est-ce un patrimoine ? C'est un champ de réunion, de création. Chaque spectacle permet de voir le travail sur la langue, et il n'y a jamais rien d'inintéressant sur la langue ; le festival n'est ni un musée ni un conservatoire, mais un atelier de création.

Xavier North :

Patrimoine et question linguistique : rappelons le colloque « *Heritage* », il y a quelques années, nommé en anglais ; or cette notion d'*heritage* n'est pas ce que nous définissons comme « patrimoine ». Le patrimoine n'est pas un héritage, car on l'enrichit ; l'opposition entre mémoire et création est factice, car le patrimoine est toujours enrichi, en continuité historique profonde. Notre approche est singulière par rapport aux pays anglophones, à la vision réductrice.

Ces notions s'appliquent à la langue même, héritée et enrichie. Mais il y a une spécificité de la langue : elle est le disque dur qui fait tourner tous les autres logiciels. En France, la langue n'a jamais cessé d'évoluer ; elle ne doit donc pas être fétichisée, car la langue n'est qu'un symptôme, un code évolutif ; ce sont les hommes qui agissent, dans des relations de pouvoir, des rapports de force, et qui l'instrumentalisent. La langue fait partie de l'expérience humaine dans sa diversité.

A Villers-Cotterêts, dans la construction du parcours permanent de la Cité internationale de la langue française, on intègre la chapelle : quel rapport avec la langue ? Un retable, qui présente des analogies avec Venise et l'effervescence de la Renaissance. Il s'agit de la relation de la langue française avec les autres langues : une influence italienne et un afflux massif de mots italiens ; et la continuité absolue entre un vocabulaire architectural Renaissance et une langue italianisée. Cela interroge la notion de contexte : une époque, c'est une continuité, un continuum.

Déboulonner : c'est s'extraire du contexte, qui doit être appréhendé dans sa totalité. Or on hérite d'un tout, d'un imaginaire complet, où la langue, la pensée, l'architecture tiennent une place. Gare aux anachronismes et à la tentation de juger le passé avec les yeux du présent.

A Villers-Cotterêts, la finalité principale est de faire comprendre ce qu'est une langue, et sa place dans une société et une existence individuelle, comme dans une culture et une histoire. Il s'agit de montrer la langue, immatérielle, dans toutes ses dimensions.

Mais l'exposition permanente a aussi un fil, pour tous les publics : malgré notre diversité, il y a une histoire commune par la langue française ; elle fait de chacun un citoyen et permet l'exercice de ses droits. Chacun de nous est une fraction de la République : l'article 2 de la Constitution (« la langue de la République est le français »), c'est nous !

La langue française comme toute langue vivante est travaillée par la variation, de l'intérieur et de l'extérieur, dans sa relation avec toutes les langues, c'est un constat objectif qu'il faut montrer.

Quant aux langues régionales en France : les frictions locales sont marginales, car ces langues sont en réalité peu parlées. Le français s'est imposé à des fins d'unification de la Nation (l'Abbé Grégoire comme Jules Ferry ont leur buste à Villers-Cotterêts). Face à cette évidence, il faut se débrouiller avec les contradictions et les interprétations, sans manichéisme.

On revendique pour ce parcours de poser les contradictions, en interpellant le visiteur : « Que pensez-vous de ce que vous voyez ? ». C'est un parti-pris, de laisser le visiteur sur le fil du rasoir et montrer l'ambivalence des causes et des effets des phénomènes présentés. Ainsi de l'Ordonnance de François 1^{er} : un instrument de liberté, mais qui impose le français !

Il faut alors fabriquer la médiation : il y a une vision, mais on ne doit pas imposer de thèse ; il faut avoir confiance dans le public. Plus qu'une manière d'éviter de prendre parti, c'est la conviction profonde d'une nécessité, celle de ne pas tomber dans le manichéisme et de restituer le tout d'une époque, sans mutiler les éléments. **Il faut montrer la complexité, et en faire le pari.**

La difficulté dans ce respect de la complexité c'est de montrer sous forme de symptômes, car on ne peut pas tout dire : **ce « symptôme de complexité » est paradoxal**, tout au long du parcours et de la scénographie. Les objets sont montrés comme symptômes à expliciter, selon un compromis entre un propos transparent ou obstruant. Il y a un gros travail d'explicitation avec des textes de salles dont la lecture est nécessaire. **Ce qu'on voit et pourquoi on le voit : le plus simple possible, dans une langue la plus simple. Il ne faut pas prendre les gens pour des imbéciles.**

La Francophonie en France est victime d'un malentendu difficile à lever, car elle est trop attachée au mot : pour les Français, « la Francophonie c'est les autres ». Il y a des raisons historiques, mais c'est un fait ; une attente d'exotisme ; or nous sommes tous francophones. Villers-Cotterêts ne raconte pas la francophonie en tant que telle : elle est partout ! Pour la faire penser autrement et la décaper ! Et même si le mot « Francophonie » est employé, avec une carte dynamique des pays concernés.

Hassane Kassi Kouyaté :

« Tout se tient et « le futur ne peut jaillir que du passé » : c'est la philosophie de base qui constitue la société traditionnelle mandingue et elle a un écho universel. Pour avoir travaillé dans une soixantaine de pays sur tous les continents, je peux dire d'expérience que l'amour, la bêtise ou la sagesse sont également partagées ; mais que pour construire, il faut savoir d'où l'on vient, et que l'histoire est fondamentale. Or il y a une inculture et l'ignorance est le premier des problèmes.

On a fait croire à l'Homme contemporain qu'il était arrivé tel quel, aujourd'hui. On pense les choses séparément ; or il y a une histoire commune de l'Humanité. Nous n'en sommes pas responsables, mais nous en sommes les héritiers, tous ensemble. Dès lors, la question n'est pas de culpabiliser ni d'accuser, mais de se demander : que faisons-nous de cet héritage commun ? Sans fermer les yeux. Déjà, il faut le savoir, et apaiser les esprits, les cœurs, les débats, pour construire. Mais c'est impossible si on nie l'histoire.

La langue française est ma langue ; c'est en moi et je ne peux le nier ; je comprends mieux et plus vite certaines choses en français que dans d'autres de mes langues. Je suis plurilingue et pluriel : d'où mon attachement au symbole du zèbre ; le blanc et le noir s'y éclairent

mutuellement. Ce plurilinguisme n'est pas une faiblesse mais un atout énorme, autant de portes pour la pensée et l'expression, culturelle et artistique.

Aujourd'hui, le combat de mes ancêtres n'est pas le mien, et ne peut l'être : « c'était avant » ; mais je n'en fais pas fi. Né avec des amis de toutes sortes, je ne peux le nier ; et je ne nie pas la pluralité de toutes mes origines : le monde francophone est comme un continent, que j'appelle le « 6^e continent », linguistique, culturel, celui de gens qui se comprennent et ont des lieux culturels en commun.

Mais de ce fait francophone, on ne veut toujours pas prendre conscience en France même, en dehors d'une lecture politique, qui demeure impérialiste et néo-colonialiste. Et on ne veut pas penser cette francophonie comme un socle culturel, indépendant d'un fait économique, stratégique ou d'influence.

Les autres pays de la francophonie, ou en dehors, au Sud, voient cette francophonie comme une chape, politique ; et la France y recule. L'exception culturelle française ne fait plus rêver. C'est désormais la perte d'une géographie émotionnelle.

Ici, à Limoges, on prône cette dimension francophone humaine : il s'agit de faire entendre le monde autrement, avec ce pas de côté qui permet de se comprendre. Mais quand mon spectacle *Congo jazz band* tourne dans toute la francophonie, en Belgique, aux Etats-Unis, il ne tourne pas en France.

Il y a une résistance : comme le dit Xavier North, pour les Français, « le francophone, c'est l'autre ». Le Français n'est pas francophone ; il est ainsi le premier francophone qui s'ignore. Cet autre francophone, c'est l'étranger, un sous-homme vis-à-vis du Français ; le colonisé, le pauvre, celui qui est en guerre, qui n'a pas la démocratie...

Il faut une vraie décision politique sur l'éducation, la culture, les programmes scolaires, pour faire exister cette conscience du fait francophone. Comment adhérer à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) si elle n'est que politique ? La réalité humaine passe par les émotions, les sentiments, l'art et la culture.

Comment le festival de Limoges continue-t-il d'exister depuis 40 ans ? Ici dans la région, malgré l'ignorance des Français, une ouverture s'est faite : à l'université, à l'hôpital ; il y a eu un fait francophone réel sur le territoire, fait de ponts et de coopérations « directes ». A Limoges, la greffe a pris et une attente existe, et même s'il y a des contraintes pour les collectivités, les efforts sont réels.

En revanche, même s'il y a un effort de l'Etat, il n'y a pas de « pôle de référence francophone » *in fine* (NDR : cf. plan prévoyant la création de trois « pôles de référence » : Limoges, la Chartreuse, la Cité des Arts) ; car le soutien nécessaire n'est pas là pour faire un vrai lieu, sérieux, de la création contemporaine francophone. Comment donner les vrais moyens à un tel lieu de référence ? Une décision politique serait de conforter ce pôle pour que les français soient aussi les premiers francophones, et donc avec des créations françaises tout autant ! on a là l'expression d'une ignorance sur la réalité et l'impact de cette création francophone (aujourd'hui les Chinois, les Turcs, les Allemands, le Maroc ou Israël financent la création africaine...)

La francophonie en France ne fait pas un bien commun, car les Français pensent ne pas être francophones. C'est le fait de l'histoire, de l'histoire coloniale, qui est prolongée dans la politique actuelle. »

Bibliographie

Le sujet du patrimoine est de la friction des mémoires est un terrain riche et en constante production. Il nous a même été difficile de suivre ou lire les conférences, colloques ou publications sur le sujet durant l'année 2023. Nous avons aussi choisi de nous focaliser sur le sujet du patrimoine (monuments et musées), sans intégrer le spectacle vivant ou le cinéma notamment, que nous citons juste à titre d'exemple dans certains passages du rapport.

Cette bibliographie n'a pas vocation à l'exhaustivité, mais permet de présenter quelques livres, sites ou productions récentes pour ceux qui souhaitent approfondir le sujet.

PUBLICATIONS OFFICIELLES

➤ Rapports

BÉLAVAL, Philippe, « [Pour faire entrer le peuple au Panthéon](#) », 2013

CERQUIGLINI, Bernard, « [Les langues de la France. Rapport au Ministre de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Technologie, et à la Ministre de la Culture et de la Communication](#) », 1999

Comité consultatif pour la promotion des langues régionales et de la pluralité linguistique interne, « [Redéfinir une politique publique en faveur des langues régionales et de la pluralité linguistique interne](#) », 2013

Commission de recherche sur les archives françaises relatives au Rwanda et au génocide des Tutsi, « La France, le Rwanda et le génocide des Tutsi (1990-1994) », 2021

Cycle des hautes études de la culture (CHEC), « [Les droits culturels au service du lien citoyen et territorial](#) », Groupe 5 de la Session 19-20

Délégation générale à la langue française et aux langues de France – DGLFLF (Ministère de la Culture), « [Rapport au Parlement 2023 sur la langue française](#) », 2023

DEPUISET, Marie-Aude, POULARD, Frédéric, « [Les conservatrices et conservateurs du patrimoine en France. Enquête auprès des professionnel.le.s formé.e.s par l'Institut national du patrimoine \(promotions 1991 à 2019\)](#) », 2022

Direction générale des patrimoines et de l'architecture - Délégation à l'inspection, à la recherche et à l'innovation, « [Étude relative au bénévolat et à la participation de la société civile aux politiques des patrimoines](#) », mai 2022

Inspection Générale des Affaires Culturelles (NORTH, Xavier, de SINETY, Paul), « [La promotion en France des créateurs et des auteurs issus des mondes francophones](#) », 2018

Inspection Générale des Affaires Culturelles (LACOMBE, Robert, MEYER-LERECULEUR, Catherine), « [Le plurilinguisme dans les établissements publics du ministère de la culture](#) », 2022

MATTÉOLI, Jean, « [Mission d'étude sur la spoliation des biens Juifs de France](#) », 2000

SARR, Felwine, SAVOY, Bénédicte, « [Rapport sur la restitution du patrimoine culturel africain. Vers une nouvelle éthique relationnelle](#) », 2018

STORA, Benjamin, « [Les questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d'Algérie](#) », 2021

➤ Conventions

UNESCO, « Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel », 1972

UNESCO, « [Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel](#) », 2003

UNESCO, « [Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel](#) », 2003

UNESCO, « [Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles](#) », 2005

➤ Chartes

Conseil de l'Europe, « [Charte européenne des langues régionales ou minoritaires](#) », 1992

➤ Enquête / sondage / étude

BVA, « [Les Français et le patrimoine culturel](#) », 28.05.2019

Direction générale des patrimoines et de l'architecture - Délégation à l'inspection, à la recherche et à l'innovation (Ministère de la Culture), « [Étude relative au bénévolat et à la participation de la société civile aux politiques des patrimoines](#) », mai 2022

Ministère de la Culture, « [Pratiques culturelles : le patrimoine toujours plébiscité par les Français](#) », 18.09.2019

➤ Recueil

BLANCHARD, Pascal (dir.), « [Portraits de France](#) », Ministère chargé de la Ville, Agence nationale de cohésion des territoires, HPTS

LIVRES DE REFERENCE

BERNOU, Anne, *Monuments de silence - Réappropriations mémorielles dans l'art contemporain*, Editions Une, Nice, 2023, 304 p.

BESSON, Florian, DUCRET, Pauline, LANCEREAU, Guillaume, LARRÈRE, Mathilde, *Le Puy du Faux. Enquête sur un parc qui déforme l'histoire*, Les Arènes, Paris, 2022, 192 p.

BILGE, Sirma, COLLINS, Patricia Hill, *Intersectionnalité : Une Introduction*, Editions Amsterdam/Multitudes, Le Kremlin Bicêtre, 2023, 313 p.

BOUDON, Jacques-Olivier, *Le plancher de Joachim : L'histoire retrouvée d'un village français*, Folio Histoire, Paris, 2019, 288 p.

CALVET, Louis-Jean, *La guerre des langues*, Payot, Paris, 1987, 284 p.

CASSIN, Barbara, WOZNY, Danièle (dir.), *Les intraduisibles du patrimoine en Afrique subsaharienne*, Demopolis, Paris, 2014, 337 p.

CASSIN, Barbara, CAYLA, Olivier, SALAZAR, Philippe-Joseph, *Vérité, réconciliation, réparation*, Seuil, Paris, 2004, 384 p.

CHOAY, Françoise, *L'allégorie du patrimoine*, Seuil, Paris, 1996, 270 p.

COLIN, Philippe, QUIROZ, Lissel, *Pensées décoloniales. Une introduction aux théories critiques d'Amérique latine*, Zones, Paris, 2023, 240 p.

CRIGNON, Anne, *Une belle grève de femmes : Les Penn sardin Douarnenez, 1924*, Libertalia, Montreuil, 2023, 163 p.

DELOCHE, Bernard, LENIAUD, Jean-Michel, *La culture des Sans-Culottes : Le premier dossier du patrimoine (1789-1798)*, Les éditions de Paris / Les presses du Languedoc, Paris / Montpellier, 1989, 447 p.

DENEAULT, Alain, *Mœurs : De la gauche cannibale à la droite vandale*, Lux éditeurs, Montréal, 2022, 220 p.

ERIBON, Didier, *Retour à Reims*, Flammarion, Paris, 2010, 246 p.

FABRE, Daniel (dir.), *Émotions patrimoniales*, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, Paris, 2015, 408 p.

FERRER GLEIZE, Nina, *L'Agriculture comme écriture*, Gwinzegal, Guingamp, 2023

FOURCADE, Marie-Blanche, LEGRAND, Caroline (dir.), *Patrimoines des migrations, migrations des patrimoines*, Presses de l'Université Laval, Québec, 2008, 181 p.

FRAGUY, Abdallah, GAY, Vincent, MOUBINE, Abdallah, *Des vies pour l'égalité. Mémoires d'ouvriers immigrés*, Syllepse, Paris, 2023, 165 p.

GAY, Amandine, *Une poupée en chocolat*, éditions La Découverte, Paris, 2021

GENSBURGER, Sarah, LEFRANC, Sandrine, *La mémoire collective en question(s)*, PUF, Paris, 2023, 532 p.

GOODY, Jack, *Le vol de l'Histoire : Comment l'Europe a imposé le récit de son passé au reste du monde*, Gallimard, Paris, 2010, 496 p.

HALBWACHS, Maurice, *La mémoire collective*, Albin Michel, Paris, 1997 (première édition 1950), 304 p.

HEINICH, Nathalie, *La Fabrique du patrimoine : de la cathédrale à la petite cuillère*, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 2009, 286 p.

KIRILOF, Eva, *Une place : Peintresses, sculptrices, artistes : réflexions sur la présence des femmes dans l'histoire de l'art*, Les Insolentes, 2022, 352 p.

LENIAUD, Jean-Michel, *Chroniques patrimoniales*, Norma éditions, Paris, 2001, 496 p.

LENIAUD, Jean-Michel, *Droit de cité pour le patrimoine*, PU Québec, 2013, 303 p.

LENIAUD, Jean-Michel, *Les archipels du passé. Le patrimoine et son histoire*, Fayard, Paris, 2002, 374 p.

LENIAUD, Jean-Michel, *L'Utopie française*, Menges, Paris, 1992

LINHART, Robert, *L'établi*, Éditions de Minuit, Paris, 1981

- MAALOUF, Amin, *Les identités meurtrières*, Grasset, Paris, 1998, 210 p.
- MADRANGE, Étienne, *Prisons et patrimoine de France*, Lexisnexis, Paris, 2013, 400 p.
- MAZOUZ, Sarah, *Race*, Anamosa, Paris, 2020, 96 p.
- MBEMPÉ, Achille, *Pour un monde en commun*, Actes sud, Paris, 2022
- NOCHLIN, Linda, *Femmes, art et pouvoir*, Jacqueline Chambon, Nîmes, 1993 [1988], 251 p.
- NOCHLIN, Linda, *Les politiques de la vision. Art, société et politique au XIX^e siècle*, Jacqueline Chambon, Nîmes, 1995 [1989], 279 p.
- NOCHLIN, Linda, *Misère: the Visual Representation of Misery in the 19th Century*, New York, Thames & hudson, 2018, 176 p.
- NORA, Pierre (dir.), *Les Lieux de mémoire*, Gallimard, Paris, 3 tomes : t. 1 *La République* (1 vol., 1984), t. 2 *La Nation* (3 vol., 1986), t. 3 *Les France* (3 vol., 1992)
- NORA, Pierre, *Présent, nation, mémoire*, Gallimard, Paris, 2011, 432 p.
- PENICAUD, Emmanuel, PERSONNAZ Charles, *L'histoire de France ne passera pas ! : Dans les coulisses d'un échec intellectuel et politique*, François Bourin Éditeur, Paris, 2014
- PETROVICH, Dushko, WHITE, Roger, *As Radical, as Mother, as Salad, as Shelter: What Should Art Institutions Do Now?*, Paper monument, 2018, 112 p.
- PINKER, Steven, *La part d'ange en nous. Histoire de la violence et de son déclin*, Les Arènes, Paris, 2017, 1042 p.
- RÉAU, Louis, *Histoire du vandalisme. Les monuments détruits de l'Art français* (t.1 *Du Haut Moyen-Âge au XIXe siècle* ; t.2 *XIXe et XXe siècles*), Hachette, Paris, 1959, 424p. et 344 p.
- RICŒUR, Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Le Seuil, Paris, 2003
- RIEFF, David, *Éloge de l'oubli. La mémoire collective et ses pièges*, Premier Parallèle, Paris, 2018, 222 p.
- RIEGL, Aloïsa, *Der moderne Denkmalkultus*, Vienne, 1903
- ROUSSO, Henry, *Vichy, l'évènement, la mémoire, l'histoire*, Gallimard, Paris, 1992, 748 p.
- SOUMAHORO, Maboula, *Le Triangle et l'Hexagone. Réflexions sur une identité noire*, La Découverte, Paris, 2020, 160 p.
- TAILLEFAIT, Romain, *Le massacre de Maillé : Touraine, 25 août 1944*, Éditions Lamarque, Avon-les-Roches, 2021, 32 p.

TERVONEN, Tania, *Les Otages : Contre-histoire d'un butin colonial*, Éditions Marchialy, 2022, 300 p.

TILLIER, Bertrand, *La disgrâce des statues: Essai sur les conflits de mémoire, de la Révolution française à Black Lives Matter*, Payot, Paris, 2022, 304 p.

TUGENDHAFT, Aaron, *La destruction des idoles : d'Abraham à l'État islamique*, Labor et Fides, Genève, 2022, 188 p.

VERGÈS, Françoise, *Programme de désordre absolu. Décoloniser le musée*, La Fabrique, Paris, 2023, 160 p.

VIGNA, Xavier, *Histoire des ouvriers en France au XXe siècle*, Tempus Perrin, 2021, 480 p.

VIGNA, Xavier, *L'espoir et l'effroi. Lutttes d'écriture et lutttes de classes en France au XXe siècle*, La Découverte, Paris, 2016, 250 p.

WEIWEI, Ai, *1000 ans de joie et de peine*, Le livre de poche, Paris, 2023, 560 p.

ARTICLES

➤ Articles de recherche

BENGOA, José, « [Commémorations et mémoires subalternes : Citoyenneté et émergence indigène au Chili](#) » in *Le multiculturalisme au concret : Un modèle latino-américain ?*, Presses Sorbonne Nouvelle, Paris, 2012

BONDIL Nathalie et MEUNIER Annick, [Vers un musée humaniste et inclusif](#), La lettre de l'OCIM, n°182, mars-avril 2019

FERLONI, Julia, MAGGIORE, Alina, MOLLE, Florent Molle, « [Partager l'autorité muséale. La rémunération de la participation des communautés-sources en question](#) », *Culture & Musées*, 39 | 2022

FERLONI, Julia, SITZIA, Emilie, « Quand le musée de société donne du pouvoir : enjeux de la construction participative d'expositions au Mucem », *Culture & Musées*, 39 | 2022

FERLONI, Julia, "Enjeux et dérives du patrimoine artistique rom", *Hommes & migrations*, 1334 | 2021, 79-83.

HOUSSAIS Coline, « [Pérégrinations parallèles. Sépultures musulmanes](#) », *Vacarme*, 2019/2 (N° 87), p. 66-71

MESNARD Philippe, « [La tension des identités mémorielles](#) », *Rue Descartes*, 2009/4 (n° 66), p. 93-99

POULOT, Dominique Poulot, « [De la raison patrimoniale aux mondes du patrimoine](#) », *Les mondes du patrimoine*, n°19, 2006

REINPRECHT, Christoph, RODET, Marie, "Éditorial : Mémoires et migrations en Afrique de l'Ouest et en France", *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 29 - n°1 | 2013, 7-22.

RUSCIO, Alain, « Contre l'Exposition coloniale de 1931 (Paris-Vincennes) : des voix fermes, mais bien isolées. Aperçus », *ADEN*, 2009/1, n°8, p. 104-111

➤ Articles d'actualité

AZIMI, Roxana, « [Avec « Barvalo », le Mucem compose un hymne aux cultures romani](#) », *Le Monde*, 04.06.2023

AZIMI, Roxana, « [Dans le Maine-et-Loire, le projet d'un mémorial tzigane à Montreuil-Bellay \(presque\) sur les rails](#) », *Le Monde*, 04.06.2023

AZIMI, Roxana, « [Restitution d'œuvres d'art : la décolonisation est en marche dans les musées européens](#) », *Le Monde*, 02.06.2023

BINDE Joséphine, « [L'inclusion, nouveau mantra des musées](#) », *Le Quotidien de l'Art*, 08.02.2023

CHENU, Isabelle, « [Tentative de vol au Quai Branly: ils voulaient dénoncer «le pillage de l'Afrique»](#) », RFI, 30.09.2020

DARRIEUS, Margaux, HOUSSAIS, Nicolas, « [« Il n'est pas évident d'être une femme architecte dans un univers à majorité masculine »](#), Anne Labroille, cofondatrice de l'association Mémo », *AMC*, 06.02.2023

GUÉRIN, Benoît, LAURENT, Sibylle, « [Menhirs détruits à Carnac : loin de l'emballement, voici comment Ouest-France a traité l'affaire](#) », *Ouest France*, 14.06.2023

HARRIS, Gareth, « [Sculpture of Black woman—spray painted white by vandals—cleaned up by UK seaside community](#) », *The Art Newspaper*, 22.04.2023

IDOUX, Guylaine, « [Comment le projet de « musée de l'Histoire de la France et de l'Algérie » a été discrètement relancé](#) », *Le Journal du dimanche*, 15.03.2022

INRAP, « [Un cimetière d'époque coloniale à Saint-François en Guadeloupe](#) », 14.01.2014

KODJO-GRANDVAUX, Séverine, « [La perspective décoloniale critique l'universalisme comme projet impérialiste](#) », *Le Monde*, 26.06.2023

LEPRINCE, Chloé, « [Massacre du 17 octobre 1961 : la fabrique d'un long silence](#) », *France Culture*, 20.10.2023

SANNA, Josette, « [Guerre d'Algérie : le musée de l'Histoire de France et de l'Algérie pourrait enfin voir le jour à Montpellier](#) », *FranceInfo*, 17.03.2022

QUINTARD, Clément, « [Françoise Vergès : « la beauté exposée dans les musées est couverte de sang »](#) », *Socialter*, 06.06.2023

« [Emmanuel Macron annonce une « collecte pour le patrimoine religieux », notamment pour les églises anciennes](#) », *Le Monde*, 15.09.2023

« [France-Algérie : réconcilier les mémoires](#) », *Le Monde*, 20.01.2021

« [L'usage du corse à l'Assemblée de Corse interdit par la justice](#) », *Le Figaro*, 10.03.2023

« [Oradour-sur-Glane : un appel aux dons de la Fondation du patrimoine pour restaurer le village martyr](#) », *FranceInfo*, 20.06.2023

Télérama, dossier La Mémoire, n°3806, 21.12.2022

« [Un ancien Premier ministre français demande à Macron d'inclure l'histoire de la révolution haïtienne dans les manuels scolaires](#) », *TopNouvel*, 12.04.2023

« [Un Mémorial national des victimes de l'esclavage sera érigé aux jardins du Trocadéro](#) », *Le Monde*, 22.09.2023

➤ Tribunes

COHEN, Jean-Louis, « Reconstruction de la Butte-Rouge, à Châtenay-Malabry : « Guerre aux démolisseurs » des cités-jardins », *Le Monde*, 11.09.2021

JOLLET Anne, LARRERE Mathilde, SERNA Pierre, « La notion de roman national est-elle compatible avec le travail historique ? », *L'Humanité*, 14.11.2016

COLLOQUES

CELAT-UQAM, « [Julie Deschepper - Monuments on The Move. Contesting Heritage on a Global Scale](#) », 17 mars 2021

ICOM France - comité national français de l'ICOM, « Cycle soirée-débat déontologie : *L'important, c'est de participer ! Pratiques participatives et responsabilité des professionnels de musée* », mars 2023

Institut national du patrimoine, « [Faire parler les silences de l'histoire : les patrimoines absents. Journée d'étude des élèves conservateurs et conservatrices du patrimoine](#) », 7 avril 2023

La Contemporaine / Université de Nanterre, « [Mémoires des passés coloniaux](#) », 6 – 8 décembre 2022

Musée national de l'histoire de l'immigration, « *Migrations européennes* », 18 octobre 2022

Profession Banlieue, « [Mémoires des migrations en Seine Saint-Denis](#) », 15 novembre 2022

RMN-GP, « [Histoires d'art. Créer au féminin](#) », 18 novembre - 16 décembre 2021

Zócalo Public Square, « [Why Isn't Remembering Enough to Repair?](#) », 24 août 2023

EXPOSITIONS ET PARCOURS PATRIMONIAUX

➤ Expositions / parcours muséographiques

Centre Pompidou, « [Décadrement colonial](#) », Paris, 7 novembre 2022 - 27 février 2023

Centre Pompidou, « [Expérience en réalité augmentée. Noire La vie méconnue de Claudette Colvin](#) », Paris, 21 avril - 29 mai 2023

Centre Pompidou, « [Over the rainbow](#) », Paris, 28 juin - 13 novembre 2023

Mucem, [Abd El-Kader](#), Marseille, 6 avril - 22 août 2022

Mucem, [Algérie-France, la voix des objets](#), Marseille, 7 mars - 14 mars 2019

Musée de l'Homme, « [Portraits de France](#) », Paris, 1er décembre 2021 - 14 février 2022

Musée d'Histoire de Nantes, « [L'abîme. Nantes dans la traite atlantique et l'esclavage colonial, 1707-1830](#) », 16 octobre 2021 - 19 juin 2022

Musée d'Orsay, [Le modèle noir de Géricault à Matisse](#), Paris, 26 mars - 21 juillet 2019

Musée du quai Branly, [Acclimatations / Exhibitions. L'invention du sauvage](#), Paris, 29 novembre 2011- 3 juin 2012

Musée du quai Branly, [The color line. Les artistes africains-américains et la ségrégation](#), Paris, 4 octobre 2016 – 15 janvier 2017

Musée Eugène Delacroix, [Imaginaires et représentations de l'Orient. Question\(s\) de regard\(s\)](#), Paris, 11 janvier - 2 avril 2018

Tate, Project [Circuit](#), Tate, Janvier 2013 – Avril 2017

➤ Lieux de mémoire

Camp des Milles

Centre d'interprétation du village de Maillé

Musée Dauphinois, Grenoble

Musée Gadagne, Lyon

➤ Catalogue d'expositions

AGRET, Alix, ALLAIN, Patrice, AMAO, Damarice, *Décadrage décolonial*, Textuel, 2022, 192 p.

BARBER, Tabitha, BOLDRICK Stacy, *Art Under Attack, Histories of British Iconoclasm*, Tate Britain, London, 2013, 192 p.

PRESSAC, Laure (dir.), *Sur les murs - Histoire(s) de graffitis*, Éditions du patrimoine, 2018, 190 p.

WALLIS, Adriana, *Les lettres ordinaires (avec Arlette Farge)*, Manuella Éditions, 2023, 240 p.

ŒUVRES CINÉMATOGRAPHIQUES ET THÉÂTRALES

➤ Pièces de théâtre

MIANO, Léonora, *Ce qu'il faut dire*, L'Arche, Montreuil, 2019, 56 p.

➤ Cinéma

GAYE, Dyana :

- *Une femme pour Souleymane* (CM), 2005
- *J'ai deux amours* (CM), 2005
- *Deweneti* (CM), 2006
- *Un transport en commun*, 2009
- *Des étoiles*, 2013
- *Un conte de la Goutte d'or* (CM), 2014

VADEPIED, Matthieu, *Tirailleurs*, France / Sénégal, Unité / Korokoro, 2022, 100 minutes

➤ Documentaire

CHEMIN, Ariane, LAFFONT, Frédéric, TIGHANIMINE, Mariame, *La vie devant nous*, France, Bellota Films, 2021, 52 minutes

GAY, Amandine, *Ouvrir la voix*, France, Bras de Fer Production, 2017, 122 minutes

GAY, Amandine, *Une histoire à soi*, France, Bras de Fer Production, 2021, 120 minutes

ROUQUIER, Georges

- *Farrebique*, France, 1946, 90 minutes
- *Biquefarre*, France, 1983, 90 minutes

RESSOURCES NUMÉRIQUES

➤ Ressources web

AGLIKPO, Hildebert Randolphe, « [70 ans de fonds d'archives partis en fumée à Dakar](#) », *Archivinfos*, 03.01.2023

« Arcanes, Centre national des Archives Numériques de l'Art Urbain », [Fédération de l'art urbain](#)

DESCHEPPER, Julie, « [Notion en débat : Le patrimoine](#) », *Géoconfluences*, 2021

FOURCAUT, Annie, « [Connaître l'histoire de la Seine-Saint-Denis pour comprendre la situation actuelle](#) », profession banlieue, 2002

LENIAUD, Jean-Michel, « PATRIMOINE, *art et culture* », *Encyclopedia Universalis*

« [Thiaroye 44 : enquête sur un massacre de tirailleurs au Sénégal](#) », *France24*, 13 mai 2022

➤ Infolettres

MAGRO, Sébastien, [La botte de Champollion](#)

➤ Podcasts et émissions de radio

Concordance des temps, « Les statues, enjeu de mémoire », France Culture, 6 mai 2023

Las entrevistas, « [Un patrimoine oublié : les moulins à vent de l'Aude](#) », Radio occitania, 2 juin 2023

[Le Tchip](#), Arte Radio

« [L'Hôpital Avicenne de Bobigny, un héritage colonial](#) », RFI, 20.07.2023

Zoom Zoom Zen, « [Le matrimoine, l'héritage des femmes](#) », France Inter, 30 mars 2023

➤ Chaînes Youtube, comptes Instagram et canal Twitch

[C'est une autre histoire](#), 693 000 abonné.e.s

[Histoires Crépues](#), 43 800 abonné.e.s

[Nota Bene](#), 2.34 M abonné.e.s

@whereverhugo, [Hugo Spini](#), 23.400 abonné.e.s

Revue d'inspiration : quel traitement du sujet des mémoires hors de France ?

Préambule : cette courte note invite à déplacer notre regard à travers quelques exemples d'exposition, de patrimonialisation, de messages postés dans l'espace public ailleurs en Europe (Pays-Bas et Angleterre) et aux Etats-Unis. L'enjeu n'est pas de considérer des « bonnes » et des « mauvaises » approches, de hiérarchiser des propos, d'imposer une direction, mais plutôt d'enrichir la réflexion, de faire état d'une appréciation différente des notions de mémoire, de communautés, d'identités, et d'une structuration du propos qui peut être selon les cas une inspiration positive ou un écueil à éviter. Elle ne prétend ni à l'exhaustivité, ni à la définition de normes à suivre, mais cherche à faire état d'une complexité de traitement de la notion de patrimoine et de mémoires dans un univers ouvert, où les idées comme les visiteurs circulent librement.

Texte et images © Laure Pressac

1. Couper les cheveux en 4 ?

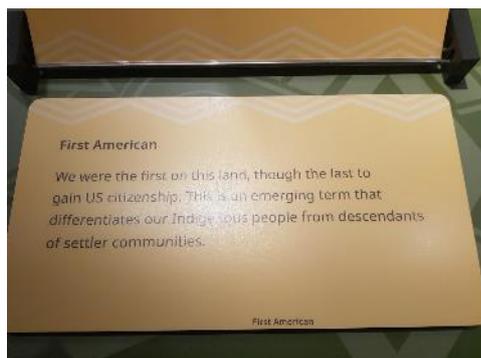


Au musée des arts décoratifs vient de se conclure une exposition intitulée « Des cheveux et des poils ». Passionnante question, traitée dans un parcours riche qui interroge les perceptions sur ce sujet, et les catégorisations qui en résultent. On y évoque la stigmatisation des rousses, l'imaginaire associé aux femmes à barbe, les appréciations de la pilosité masculine selon les époques. Constat étonnant : un seul espace de l'exposition met en lumière une chevelure afro. Et qui plus est, il s'agit d'une série photographique de l'artiste Laetitia Ky sous forme d'autoportrait militant. Dans l'album de l'exposition, sur une soixantaine d'images, deux montrent des cheveux crépus.

Déplaçons-nous de quelques centaines de kilomètres, au Wereld Museum de Rotterdam, pour l'exposition « Hair power », qui y était présentée en août 2022. L'iconographie nous entraîne de l'Alaska à l'Inde, en passant par la Jamaïque, et les cartels traitent de « colonialisme », de « stéréotypes », intègrent des témoignages contemporains, et ont été conçus par un groupe de 8 jeunes co-curateurs.

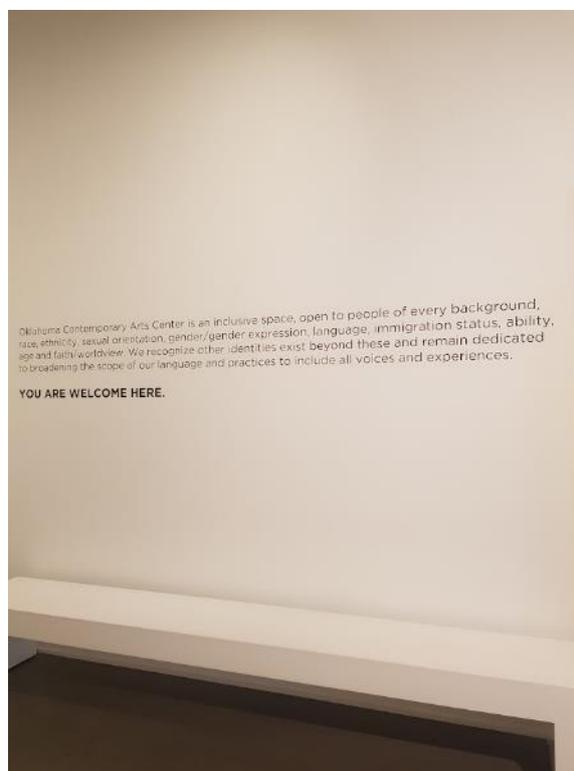
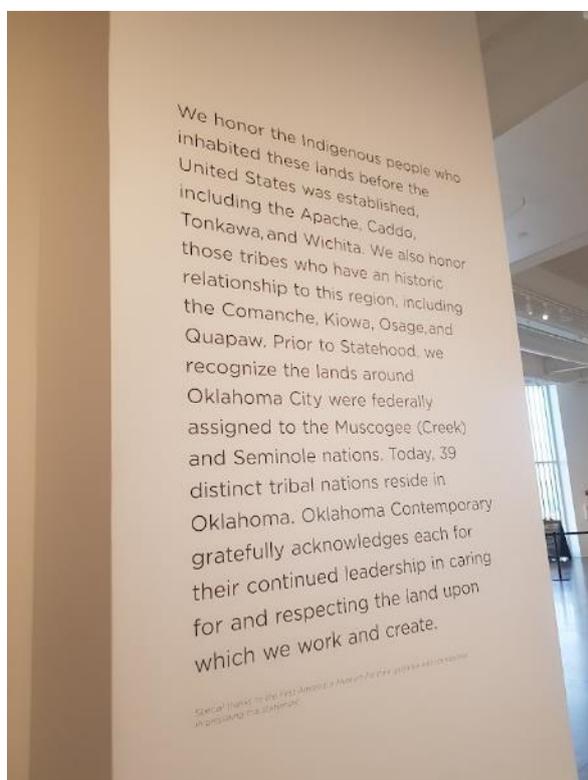


2. My land is your land



On retrouve dans l'espace muséal américain des références aux différentes mémoires des populations autochtones qui ont vécu sur les sites. Elle est présente évidemment dans les musées dédiés aux « First Americans », qui prennent le soin de définir ce terme (comme ici à Washington), mais également dans tout espace construit sur un territoire autrefois habité par ces populations.

Dans le hall d'entrée du Oklahoma Arts center, deux textes vous accueillent : l'un tourné vers l'histoire, témoigne du respect des équipes du musée pour la terre sur laquelle il a pris place et ses premiers habitants ; l'autre ancré dans le présent, souhaite la bienvenue à tous, dans une « safe place » qui reconnaît la diversité des identités de ses visiteurs.



3. Permanence et renouvellement : l'installation du National Monument Lab



Les monuments aux morts sont des lieux de commémorations très fréquentés : les anciens combattants de la guerre du Vietnam se pressent devant le noir lumineux du monument conçu par Maya Lin, une révolution dans l'art mémoriel monumental. La liste de noms, unifiés, fait son apparition en remplacement des figures héroïques à taille réelle. Les soldats sont rangés par ordre chronologique de disparition sur le champ de bataille.

Mais les monuments qui emplissent le National Mall de la capitale américaine sont-ils représentatifs de l'histoire américaine ? Le National monument audit répond en chiffre à cette question et précise que le monument est une « déclaration de pouvoir et de présence en public ».

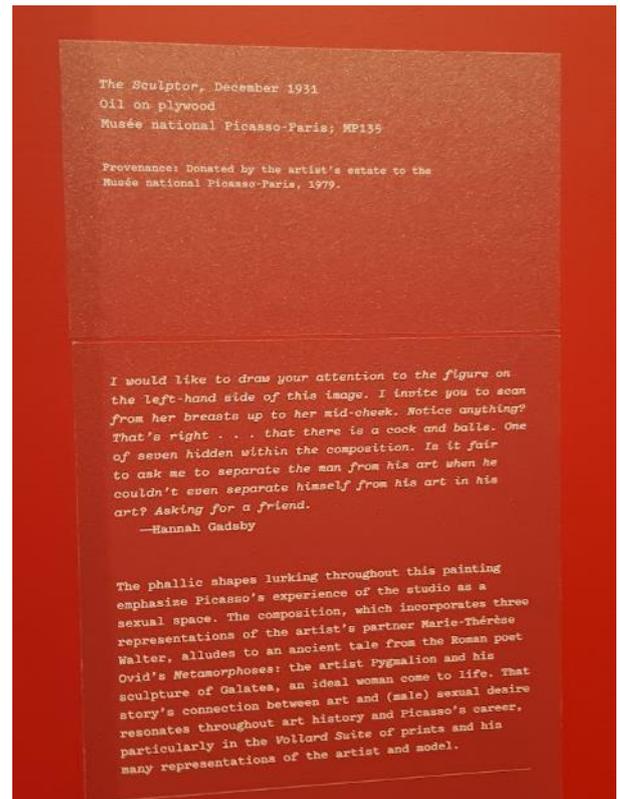
Face au constat sans appel de la sous-représentation de certain type de population et de certains moments de l'histoire, une installation temporaire ouvre des pistes pour « rectifier le tir ».



5. Réécrire l'histoire des monstres sacrés

Le déboulonnage des statues s'est ralenti, mais les messages et dégradations se poursuivent. L'art et l'histoire de l'art ont pris le relais pour contester l'histoire dominante, ou la réinventer.

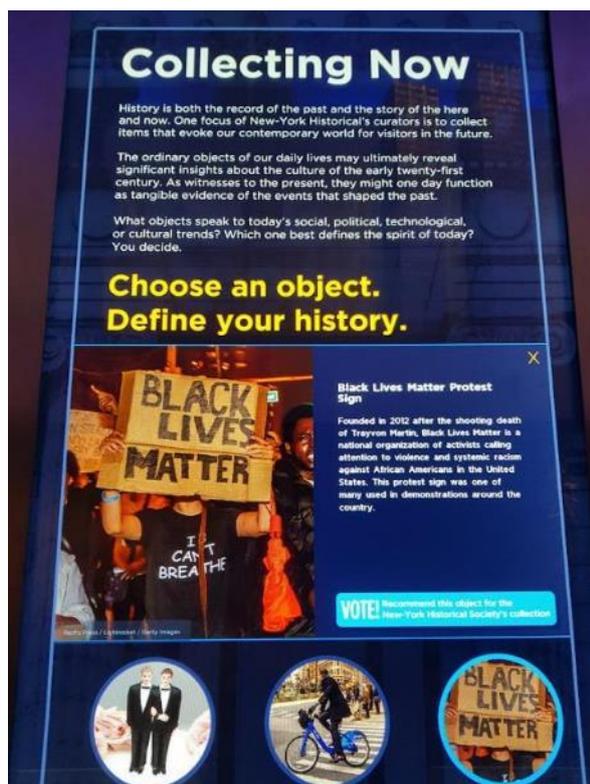
Les expositions permettent de décaler le regard et de contester la suprématie du héros peintre. Un exemple des cartels de l'exposition *It's PabloMatic*, organisée au Brooklyn Museum de New York, vous donne la teneur du propos autour duquel se construit le parcours de l'exposition. Une sorte de « mise en accusation » de l'homme, derrière l'artiste. Une autorisation que le musée se donne à contester la mémoire érigée par l'histoire de l'art comme dominante.



Autre lieu, autre forme de réinvention de la mémoire collective via une réappropriation des monstres sacrés. Le Metropolitan Museum of Art a confié sa commande d'œuvres pour son toit à Lauren Hasley, née à Los Angeles en 1987. Elle réinvente un sphinx taggué, et choisit une gamme variée de lettres pour transmettre des messages d'actualité comme « together we can », « black pride »...



6. Que conserver ?



Dans les salles de la New York Historical Society, un panneau interactif vous interroge sur les objets à garder et vous propose de voter pour les acquisitions à venir. Le point de vue est d'emblée biaisé, partisan, engagé, car on vous invite à « définir votre histoire ». Vous êtes celui qui identifie les objets essentiels.

Au musée d'histoire de la ville d'Amsterdam, on demande au visiteur, en fin de parcours, face à une vitrine vide, avec un cartel en majesté, ce qu'il considère que le musée a raté ou oublié. La collecte d'idées prend la forme d'un mur de messages, qui invitent le musée à choisir différentes orientations.



7. Raconter une histoire alternative ou renouvelée

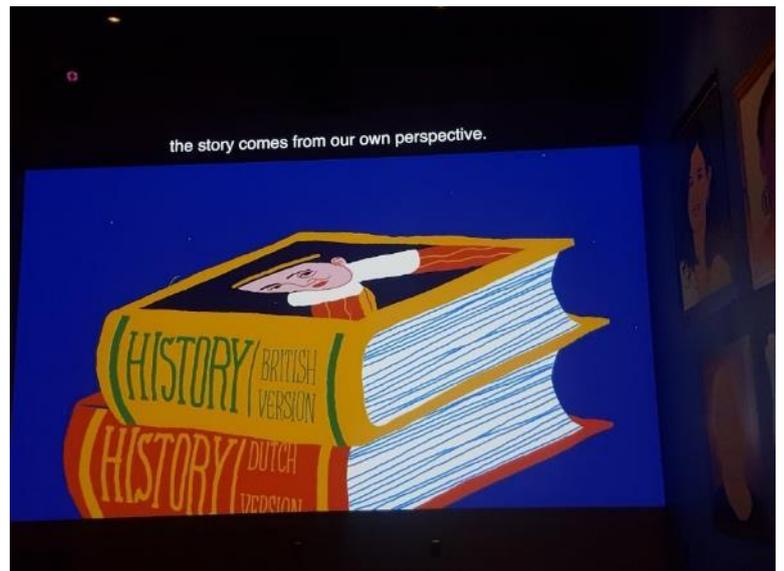


Il y a foule devant la bibliothèque municipale de Brooklyn : entre les rayonnages de livres, on rend hommage à un artiste. Local. Contemporain : Jay Z. 6 salles, dont une installation vidéo immersive et une intervention massive sur la façade du bâtiment rendent hommage au rappeur. L'histoire ici est contemporaine, en train de se faire. Elle encense non pas uniquement le créateur, mais le business man et l'enfant du quartier. Une histoire contemporaine fondée sur des nouveaux héros.

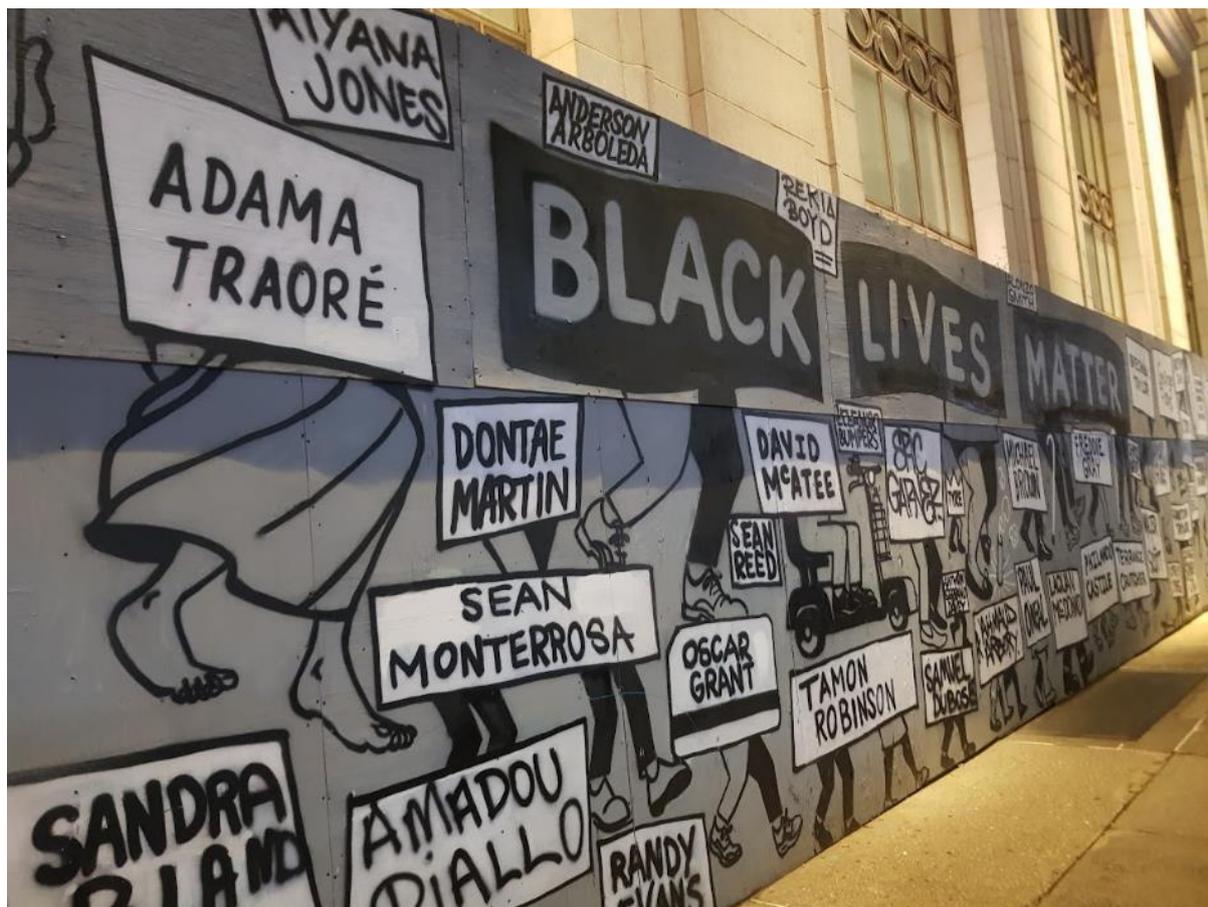
Au sein du musée des First American, on parle de communautés et du passé.

Mais sans le réécrire, on invite à comprendre que des points de vue concurrents vont raconter différentes visions d'un évènement.

Le rachat pour quelques guinées de Manhattan est ici remis en perspective dans un court film animé qui se trouve dans les premières salles du parcours, et invite à comprendre que trois regards s'affrontent sur cet épisode, celui des anglais, des néerlandais et des locaux.



8. Convergence des luttes / internationalisation des points de vue m?



Fresque Black Live matters, sur les murs de New York, septembre 2023

– On retrouve dans cette fresque de street art le slogan Black Lives Matters, encadré de nombreux noms, ceux des victimes de violence policière sur le sol américain. On peut y lire également le nom d'Adama Traoré.